
L impact de la mondialisation sur la gestion des resso Sud-Ouest de Madagascar

Auteur : Daniëls, Margaux

Promoteur(s) : Denayer, Dorothée

Faculté : Faculté des Sciences

Diplôme : Master en sciences et gestion de l'environnement, à finalité spécialisée pays en développement

Année académique : 2016-2017

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/3146>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Faculté des Sciences

Département des Sciences et Gestion de l'Environnement

Finalité Pays En Développement

Année 2016-2017



L'impact de la mondialisation sur la gestion des ressources côtières dans le Sud-Ouest de Madagascar

Au cœur des traités internationaux, d'une gestion dite communautaire en vogue, d'un retrait de l'Etat au profit des ONG et d'un commerce mondialisé

Mémoire présenté par Margaux Daniëls

En vue de l'obtention du grade de Master en Sciences et Gestion de l'Environnement, à finalité Pays En Développement

Rédigé sous la direction de Dorothée Denayer

Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être réalisée qu'avec l'autorisation de l'auteur et de l'autorité académique de l'Université de Liège.*

* L'autorité académique est représentée par le(s) promoteur(s) membre(s) du personnel enseignant de l'ULg

Le présent document n'engage que son auteur ;

Auteur du présent document : DANIËLS Margaux, margauxdaniels@hotmail.com

Table des matières

Acronymes, sigles et mots malgaches.....	II
Remerciements.....	3
Résumé.....	III
I. Introduction.....	1
II. Contexte de l'étude et apports théoriques.....	2
2.1. Mondialisation et Gestion Environnementale à Madagascar.....	2
2.2. Théorie d'une gestion en commun.....	5
2.3. Patrimonialisation de la nature.....	7
2.4. Des traditions respectueuses des ressources naturelles.....	9
2.5. Les acteurs de la gestion environnementale à Madagascar.....	11
III. La phase exploratoire.....	18
3.1. Question de recherche.....	18
3.2. Contexte local de l'étude : 3 cas de gestion différents à Toliara.....	19
3.2.1. Localisation.....	19
3.2.2. Population locale.....	20
3.3. Méthodologie.....	23
IV. Données obtenues.....	27
4.1. Présentation des 3 cas d'étude.....	27
4.1.1. Premier cas : Ambondrolava.....	27
4.1.2. Deuxième cas : Tsinjoriake.....	42
4.1.3. Troisième cas : Ambohitsabo, plage de la Batterie.....	71
4.2. Perception des acteurs.....	80
4.3. Tableau Récapitulatif.....	85
V. Analyse des 3 cas.....	87
5.1. Hypothèse I.....	87
5.2. Hypothèse II.....	98
5.3. Hypothèse III.....	106
5.4. Hypothèse IV.....	109
VI. Réflexions et propositions.....	115
VII. Conclusion générale.....	116
Bibliographie.....	119
Annexes.....	122

Acronymes, sigles et mots malgaches

AP	Aire protégée
Antananarivo	Capitale de Madagascar, appelée Tana
ASE	Association de Sauvegarde pour l'Environnement
Bokoboko	Beignets malgaches
CCNUCC	Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
Coba	Communauté de base
CI	Conservation international
CNRE	Centre national de recherche sur l'environnement
Cnued	Conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement
Copéfrito	Compagnie de Pêche Frigorifique de Tuléar
Coresel	Comptoir Régional du Sel de Tuléar
DREEF	Direction Régionale de l'environnement, de l'écologie et des forêts
Dinika	Programme de l'UE, signifie "concertation" en malgache
Fokontany	Equivalent d'un quartier ou village traditionnel
FMI	Fonds monétaire international
Gelose	Gestion locale sécurisée
GIZC	Gestion intégrée des zones côtières
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit [Coopération Allemande]
Honko	Mangroves
IHSM	Institut Halieutique et des Sciences Marines
Karanas	Indiens
Laka	Pirogue
MEA	Millennium Ecosystem Assessment
MNP	Madagascar National Park
NAP	Nouvelles aires protégées
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONE	Office national pour l'environnement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PAE	Plan d'actions environnementales
PAGE-GIZ	Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement (PAGE) de GIZ
PNAE	Plan national d'actions environnementales
PNB	Produit national brut
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSE	Paiements pour services environnementaux (ou écosystémiques)
REDD	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts
Rano	Eau
Sarotra	Difficile
SAGE	Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement (Association)
SGP	Small Grants Programme (pour l'Environnement)
Toliara	Tuléar (nom français)
UE	Union européenne
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
Vazahas	Etrangers : désigne généralement les blancs
VOI	Vondron'Olona Ifotony : Association Communautaire
Vondro	Roseaux utilisés pour la construction des maisons
WCS	Wildlife conservation society
WWF	World wide fund for nature

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de mon mémoire, notamment par leur aide lors de la récolte des données auprès de la population interrogée et de la relecture de mon travail.

Tout d'abord, j'aimerais remercier mon professeur Monsieur Pierre Ozer de l'Université de Liège qui m'a permis d'obtenir un contact avec l'institution et le pays d'accueil, à savoir l'Université de Tuléar à Madagascar. C'est dans ce même élan que j'adresse mes remerciements à ce contact, A. Nuscia TAÏBI, m'ayant mise en lien avec ma maîtresse de stage Félicitée REJO-FIENENA. En effet, A. Nuscia TAÏBI, a orienté le choix de mon sujet de stage et également celui de mon sujet de mémoire en me transmettant son enthousiasme à faire ce stage à Madagascar.

Ensuite, je tiens à remercier ma maîtresse de stage elle-même, Mme Félicitée REJO-FIENENA, directrice de l'École Doctorale de Biodiversité et Environnements de l'Université de Tuléar mais également directrice du Centre National de Recherche en Environnement, pour son accueil et son hébergement à Antananarivo.

Je remercie également la responsable du projet de conservation des mangroves de l'ONG Honko à Ambondrolava, Mathilde VISSERS, pour son temps et l'accueil réservé au sein du site, son écoute et son aide précieuse, ainsi que son professionnalisme.

Mes remerciements vont encore au président de l'association communautaire TAMIA, Augustin, m'ayant permise d'effectuer ma recherche dans l'aire protégée de Tsinjoriake ; aux guides de TAMIA, Adexi et Marcel, m'ayant reçue chaleureusement et accompagnée dans ma recherche ; au Dr. Jacky de l'Université de Tuléar m'ayant conseillée et appuyée dans mon étude de l'aire protégée ; à l'assistant technique du volet développement de l'aire protégée, Paraly, pour son ouverture, son écoute attentive, ses informations pertinentes concernant l'aire de Tsinjoriake mais aussi son enthousiasme communicatif et les longues discussions que nous avons eues.

Ensuite, ma gratitude se tourne vers les quatre étudiants m'ayant accompagnée sur les différents sites de mangroves et ayant servi de traducteurs auprès de la population, Francky, Fleuria, Ezira et Marie Ange, pour les efforts en français, pour leur capacité d'adaptation vis-à-vis du sujet et des conditions d'étude et aussi pour les moments de convivialité passés ensemble.

J'adresse également ma reconnaissance et mon affection à mes proches qui m'ont soutenue tout au long de mes études à Arlon, de mon stage à Madagascar et de la rédaction de mon mémoire et notamment à ma mère Anne Wampach, ma grand-mère Monique Huart, ma cousine Nadia Veltens et Sacha Bronfort.

Enfin, j'aimerais remercier ma promotrice, Dorothee Denayer, pour son cours passionnant m'ayant inspirée pour ce mémoire et pour le temps qu'elle m'a consacré lors de la lecture et de la correction de celui-ci.

Résumé

Le thème abordé dans ce travail est l'impact de la mondialisation sur la gestion des ressources côtières dans le sud-ouest de Madagascar.

Ma recherche s'est orientée vers la question : *Quelle est l'influence des projets environmentalistes issus des acteurs internationaux sur les pratiques et la perception des communautés locales dans la province de Toliara ?*

Les mots clé sont : perception des communautés, gestion communautaire, rhétorique internationale, ingénierie écologique, durabilité des acteurs de terrain, éducation environnementale, adaptabilité des projets au contexte locale, participation

Après une brève introduction reprenant les objectifs de ma recherche, seront abordés le contexte et les apports théoriques. Par la suite, j'aborderai dans ma phase exploratoire la problématique, les hypothèses, ainsi que la méthodologie utilisée. Enfin, je procéderai à la présentation des données obtenues sur base de mes entretiens.

Plusieurs hypothèses seront avancées :

- 1) La mise en place d'une gestion communautaire est bénéfique pour la protection de l'environnement et pour la population locale.
- 2) La présence des ONG est néfaste pour la population locale mais nécessaire pour l'environnement.
- 3) Le niveau socio-économique de la population aura une grande importance sur l'intérêt qu'elle porte à la préservation de son environnement et sur sa volonté ou sa capacité à modifier ses habitudes et son mode de vie.
- 4) Les idées environmentalistes occidentales ont été intégrées dans les discours de la population locale mais pas dans leurs représentations de la nature.

Pour y répondre, trois sites seront étudiés à proximité de Tuléar (Sud-Ouest Madagascar). Une enquête qualitative sous forme de 83 entretiens qualitatifs semi-directifs y sera réalisée avec la population locale, les responsables des projets et du gouvernement (Direction générale de l'environnement).

C'est sur base des constatations résultant de l'analyse des résultats des entretiens menés que je rédigerai mes propositions d'améliorations. Elles concerneront l'amélioration de la gestion environnementale à Madagascar par le biais, notamment, d'une meilleure prise en compte du contexte local par les ONG, de l'éducation de la population et d'une plus grande implication de celle-ci ou de l'Etat dans les projets environnementaux.

J'espère que ce travail au cœur de l'Ile Rouge suscitera votre intérêt, tout comme il a suscité le mien. Je vous souhaite une agréable lecture.

Summary

The main topic of this work is the impact of the globalization on the coastal resources in southwestern Madagascar.

My research question was as follows: *What is the influence of environmental projects from international actors over the practices and perceptions of the Toliara province's local communities?*

The key words are: *the perception of the communities, community management, international rhetoric, ecological interference, local actor sustainability, environmental education, projects adaptability to local context, participation*

After a brief introduction resuming the objectives of my research, the context and the theoretical contributions will be raised. Subsequently, I will discuss in my exploratory process the problematic, the hypothesis, as well as the methodology used. Finally, I will present the data obtained on the basis of my interviews.

Several hypotheses will be raised:

- 1) The implementation of a community-based management is beneficial for the environmental protection and the local population
- 2) The NGO presence is harmful for the local population, however, necessary for the environment
- 3) The population's socio-economic level will have a significant impact on the interest that it has over its environmental preservation and its willingness or its capacity to modify its habits and its way of living
- 4) The occidental environmentalist's ideas have been integrated in the local population speech, however, they have not in their representations of nature

To verify the hypothesis, three places will be studied nearby Tuléar (in southwestern Madagascar). A qualitative survey encompassing 83 qualitative semi-directed interviews will be carried out with the local population, the project leader and the government (The Directorate General for the Environment).

It is on the basis of the observations arising from the carried interviews' results analysis that I will write proposals for improvements. These proposals will be about the improvement of the environmental management in Madagascar through a better consideration of the local context by the NGO, the population education, as well as a greater involvement from them or the State in these environmental projects.

In the hope that this work in the heart of the 'Red Isle' will arouse your interest, as much as it did to me. I wish you a pleasant reading.

I. Introduction

Contexte

Madagascar est une Ile au Sud-Est de l'Afrique à la nature luxuriante mais c'est aussi un des pays les plus pauvres du monde, avec 90% des malgaches vivant dans la pauvreté, et où les acteurs internationaux affluent. Madagascar est très prisé par le commerce mondialisé pour ses matières premières de qualité, sa main d'œuvre très peu chère, l'ouverture de ses frontières et l'absence de réglementations strictement appliquées. L'île est en effet soumise à des pressions internationales fortes et à une souveraineté nationale, quant à elle, très faible. Elle est, dès lors, fortement influencée par les divers acteurs internationaux.

La mise en place d'une politique environnementale nationale calquée sur les politiques internationales mais également le retrait de l'Etat malgache en matière d'environnement favorise l'exercice des ONG et acteurs transnationaux dans la gestion environnementale du pays.

Ainsi, dans la province de Toliara (Sud-Ouest de Madagascar), de multiples projets de préservation des ressources naturelles mis en place par ces acteurs internationaux ont vu le jour de manière dispersée et sont en progression. On y observe notamment la création d'une nouvelle aire protégée (NAP) côtière de Tsinjoriake en 2011, devenue Aire protégée en 2015, objet de mon étude. Cette aire a ainsi été classée récemment comme aire protégée de catégorie 5 selon une classification internationale de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) en tant que « paysages harmonieux protégés ».

De plus, avec la diffusion du paradigme de développement durable né en 1987, la nécessité d'une participation des communautés locales dans la gestion environnementale est devenue incontournable auprès des institutions internationales et grands bailleurs de fonds. Ces aires mettent ainsi en place une gestion de type communautaire.

Objectifs de la recherche

L'objectif de ce travail est de mettre en évidence la transformation des pratiques traditionnelles de l'utilisation des ressources côtières du Sud-Ouest malgache avec l'influence des acteurs internationaux et, notamment, avec celle des ONG et projets environnementaux issus d'un modèle occidental.

Dans le contexte international prônant une gestion participative impliquant les populations locales, j'ai souhaité étudier la participation de ces communautés dans la gestion de leur environnement et leur perception vis-à-vis de celle-ci. Ma question de départ était : *Quelle est l'influence internationale sur les pratiques et perceptions des communautés locales dans le sud-ouest de Madagascar ?* Elle a évolué au fil du temps, suite à ma confrontation avec le terrain et la présence de nombreuses ONG sur place. La formulation définitive de ma question de départ est la suivante :

Quelle est l'influence des projets environmentalistes issus des acteurs internationaux sur les pratiques et la perception des communautés locales dans la province de Toliara ?

Méthodologie

Pour y répondre, une enquête qualitative sous forme d'entretiens semi-directifs y sera réalisée avec la population locale, les responsables des projets et la Direction Régionale de l'Environnement, Eau et Forêts.

Trois sites seront étudiés à proximité de Tuléar, plus grande ville du Sud de Madagascar et capitale de la province de Toliara. Ces sites sont intéressants pour leur gestion environnementale différente, avec aussi bien des acteurs internationaux que locaux et une implication différente de la population locale dans la gestion des ressources côtières.

II. Contexte de l'étude et apports théoriques

2.1. Mondialisation et Gestion Environnementale à Madagascar

2.1.1. Mondialisation

Précisons tout d'abord ce que nous entendons par Mondialisation

Selon la revue Sciences Humaines : « Depuis le début des années 1990, la « mondialisation » désigne une nouvelle phase dans l'intégration planétaire des phénomènes économiques, financiers, écologiques et culturels. » (Brunel, 2007)

Dans un contexte de diffusion d'un modèle économique unique néolibéral, un rôle essentiel est attribué à des acteurs privés, allant des firmes transnationales aux ONG. Ainsi, selon Laurent Carroué, la mondialisation est un « processus géo-historique d'extension progressive du capitalisme à l'échelle planétaire ». Mais cette création d'un espace mondial interdépendant ne se limite pas à l'expansion d'échanges économiques à l'échelle de la planète mais touche également d'autres domaines comme la culture, la technologie et l'écologie. (Brunel, 2007)

Avec la mondialisation, on assiste à une modernisation rapide forcée des sociétés par l'idéologie dominante (USA). Ces échanges planétaires reposent sur une inégalité profonde d'un Système-Monde dans lequel il existe un centre de commandement (occident) et dont dépendent des périphéries (les pays en développement) et des semi-périphéries (pays émergents, centre au sein de périphéries). Cette notion de Système-Monde a été développée par Immanuel Wallerstein, d'après l'économie-monde de Braudel. Ainsi, pour Wallerstein, un système-monde est « une vaste unité socio-spatiale résultant de l'organisation, plus ou moins durable parce que possédant un degré variable mais certain d'homéostasie, de relations complexes (à la fois économiques, politiques et culturelles) entre une multiplicité d'unités différentes (tribus, ethnies, peuples, cités-Etats, royaumes, etc.). » (Bihl, 2008)

Nous considérerons donc ici que la mondialisation est l'expansion d'un système d'échanges, au départ économiques, à l'échelle de la planète, dont l'intensité et l'extension sont historiques et que l'on peut dater du début des années 90. Nous noterons également l'inégalité de ces échanges, dans lesquels Madagascar est une périphérie du centre occidental. L'influence du centre dominant de ce système se ressentira dans le domaine de l'Economique, du Politique et également du Culturel et de l'Environnemental sur la grande Ile.

2.1.2. L'influence internationale sur la gestion environnementale à Madagascar



(Vacances Nosy Be, s.d.)

Grande île de l'océan Indien, à l'est de la côte africaine, séparée du continent par le canal de Mozambique sépare du reste du continent.

25 millions d'habitants (2016, Banque Mondiale)

Superficie : 5^{ème} plus grande île, 587 000 km² (= France + Belgique + Luxembourg)

Capitale : Antananarivo

22 régions

Monnaie : ariary (3518 ar = 1 euro) mais le Franc malgache reste une référence (1 ar = 5 Fmg)

Salaire moyen mensuel : autour de 30-40 euros/mois

Langues officielles : malgache et français (peu pratiqué)

(Le Routard, 2016)

Madagascar est un cas d'école en matière d'influence internationale sur la gestion environnementale nationale et locale. En effet, elle présente une biodiversité très riche et un patrimoine naturel exceptionnel, ce qui a depuis longtemps suscité l'intérêt des scientifiques et organisations de conservation de la nature, notamment vis-à-vis de ses mangroves, où les ONG et projets de reforestation se multiplient. En tant qu'un des plus pauvres pays du monde, il n'a pas échappé à une dépendance économique et même politique vis-à-vis de l'Occident et une perte progressive du pouvoir de l'Etat.

De par son engagement, encouragé par son besoin criant de devises, Madagascar a été reconnu dans les années 80 comme un pays pionnier en faveur de la conservation et a été classé depuis 1988 par l'UICN parmi les 25 points chauds de la biodiversité. Au début des années 1990, le plan national d'action environnementale (PNAE) est mis en œuvre, inspiré des réflexions sur les liens entre environnement et développement dans les pratiques d'aide internationale et appuyé par la Banque mondiale, les agences internationales et les organisations non gouvernementales.

Parallèlement, la Grande Ile fait partie des Global 200, les écorégions définies par le WWF, et des « mégadivers », pays qui sont à l'origine du groupe de travail sur l'accès et le partage des avantages tirés des ressources génétiques de la Convention sur la diversité biologique (CDB) en 1992. (Rakoto Ramiarantsoa, Blanc-Pamard, & Pinton, 2012)

2.1.2.1. Madagascar : Une périphérie du Système-Monde

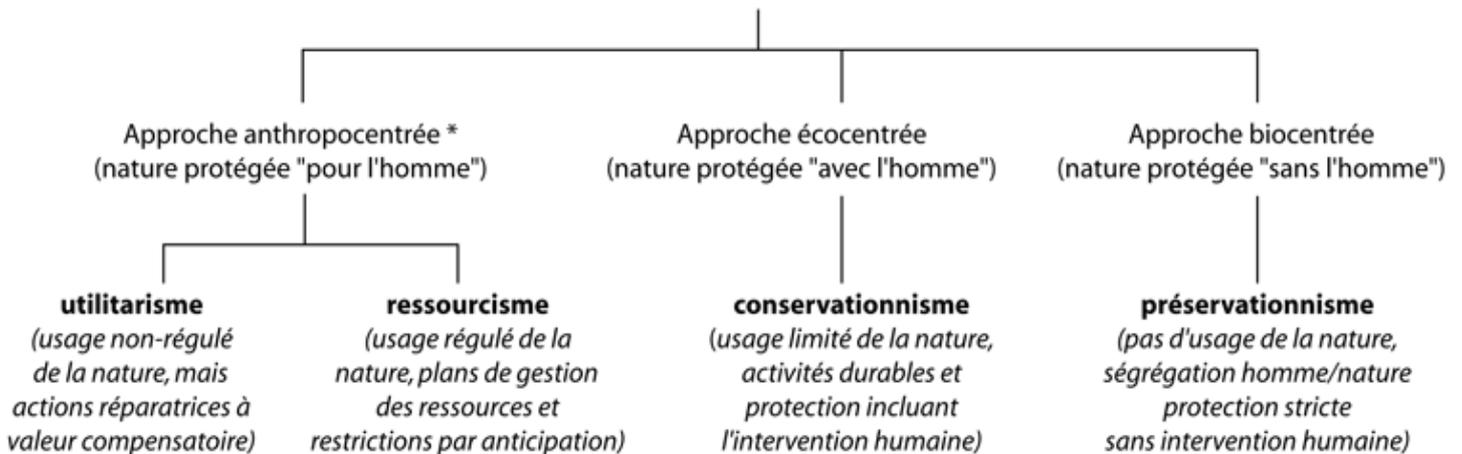
Madagascar, périphérie économique, est tournée vers le centre industrialisé occidental et reste largement en dehors des bénéfices de la mondialisation. Elle a une économie d'extraversion (café, la vanille, les clous de girofle) et elle a assisté à l'introduction de plantes américaines (maïs, manioc, arachide) et de nouvelles cultures commerciales sur de grandes exploitations (Afrique-Planete -

Madagascar, 2017). En tant que périphérie du système-monde, Madagascar est dépendante économiquement mais également politiquement du centre, dépendance facilitée par les plans d'ajustement structurel imposés par les grands bailleurs aux nations endettées. En effet, Madagascar va être encouragée à emprunter pour se développer. Les taux d'intérêt explosant ensuite dans les années 80 et ne sachant rembourser, des aides financières vont lui être accordées sous certaines contraintes impliquant des réformes structurelles : les plans d'ajustement structurel. Ceux-ci impliqueront une libéralisation des frontières et une limitation de l'Etat à ses fonctions régaliennes en diminuant les dépenses publiques (moins de fonctionnaires, coupes budgétaires) (Trans-Mad'Développement, 2005). Il n'y a ici pas de souveraineté de l'état en la matière.

2.1.2.2. La perte de force de l'Etat en faveur des ONG

La perte de poids de l'Etat ne permet pas d'assurer une gestion stable et adaptée au contexte local. Par ailleurs, cette gestion décentralisée laisse, dès lors, une grande place à la société civile et aux ONG, se mobilisant dans les secteurs délaissés par l'Etat. Ces ONG sont généralement imprégnées d'une vision occidentale et dépendent de fonds, occidentaux eux aussi. Les ONG environnementales sont souvent de nature préservationniste¹ et préfèrent les aires protégées à l'inclusion des communautés locales. (Rakoto Ramiarantsoa, Blanc-Pamard, & Pinton, 2012). Mais cela implique l'exclusion des populations de leurs ressources. Que privilégie-t-on ? N'y-a-t-il pas une coexistence saine possible entre la nature et ses communautés humaines ? Deux utilisations extrêmes de ressources semblent cohabiter : des exploitations intensives pour un commerce mondialisé ou des interdictions strictes d'utilisation pour une conservation-type de musée de la nature.

PROTECTION DE LA NATURE



* d'autres variantes sont possibles, selon que l'utilité de la nature pour l'homme est estimée étroitement sur les seules bases économiques permettant le maintien de la fourniture en ressources naturelles pour la production, ou inclut plus largement les conditions sociales du bien-être liées à la nature (ex: esthétique, paysages).

(Depraz, 2013)

¹ « Préservationnisme » : exclusion de l'homme et de la société pour protéger la nature. https://pedagogie.ac-reunion.fr/fileadmin/ANNEXES-ACADEMIQUES/03-PEDAGOGIE/04-ACTION-EDUCATIVE/EDD/conference-veyret_nov-2015_developpemen-durable_compte-rendu.pdf

2.1.2.3. La prédominance économique et politique étrangère : une notion conjoncturelle

Les politiques nationales environnementales malgaches sont dépendantes des financements de grands bailleurs de fonds, dont les stratégies sont liées à la conjoncture et une idéologie ambiante. Ces financements sont attribués selon des conditions strictes et dictent l'élaboration de politiques nationales pensées au niveau international. L'environnement était perçu comme une ressource à exploiter ou une contrainte à la croissance lorsqu'il était protégé. Aujourd'hui, il est devenu une source de financements. Dans ce sens, l'environnement n'est pas protégé pour une valeur intrinsèque mais en tant que ressource monétaire.

2.1.2.4. Une gestion impliquant les communautés locales

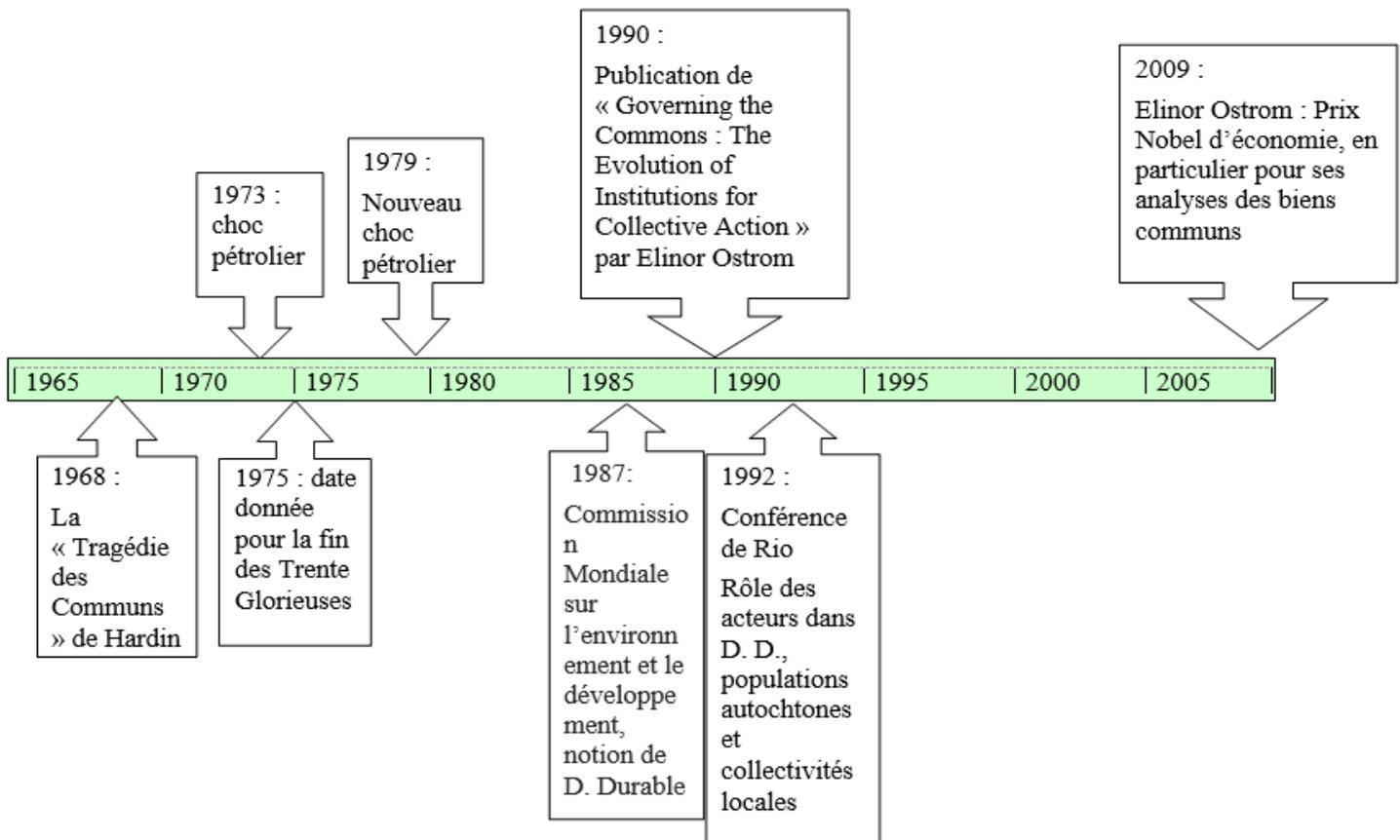
Avec la diffusion du paradigme de développement durable dans les années 90, il n'y a plus de politique publique ou de projet de développement qui ne fasse mention de la nécessité de prendre soin des ressources de la nature en incluant la population locale. Cette population reste cependant perçue par la communauté internationale comme destructrice de la biodiversité, principalement par des dynamiques de défrichement. La présence des communautés apparaît comme néfaste pour la nature, dont le caractère vierge et immaculé est idéalisé. Mais sans leur participation, la protection de l'environnement semble difficile, voire compromise. L'idée d'une gestion traditionnelle communautaire respectueuse de l'environnement va cependant se diffuser petit à petit dans l'esprit collectif, légitimant la mise en place d'une gestion par la population locale.

2.2. Théorie d'une gestion en commun

2.2.1. Le bien commun

Cette idée d'une gestion par un groupe et non nécessairement par l'Etat ou par le secteur privé a été étudiée et théorisée par l'économiste américaine Elinor Ostrom. Nous allons ici introduire cette idée de la possibilité d'une gestion communautaire s'opposant aux théories antérieures.

Mais tout d'abord, qu'est-ce qu'un bien commun ? Il s'agit d'une ressource renouvelable utilisée collectivement. Pour que la ressource puisse se renouveler, il ne faut pas en prélever plus que ce qu'elle ne peut régénérer. Il peut s'agir d'une forêt ou d'une zone de pêche comme la mer, deux ressources qui nous intéressent dans le travail présent. Actuellement, la pression sur les ressources est de plus en plus grande, ceci étant lié à l'augmentation démographique planétaire et au système économique productiviste mondial.



Auteur : Margaux Daniëls

2.2.2. La tragédie des communs : privatisation ou nationalisation vs. Gestion de groupe

Selon la « tragédie des communs » développée par Garret Hardin, l'humain est de nature égoïste et rationnelle et veut maximiser ses bénéfices à court-terme. Chacun va ainsi faire paître ses moutons dans la prairie commune et, la pression augmentant, les herbes vont petit-à-petit mourir et tous les bergers en seront victimes. Toutefois, aucun d'eux ne voudra éviter cela en diminuant son propre nombre de moutons, voulant chacun maximiser ses bénéfices individuels, au détriment de la ressource commune. Cette conception ignore dès lors que l'humain n'a qu'une rationalité limitée et est sensible aux normes sociales. Il est d'ailleurs plus *sociabilis* qu'*oeconomicus*. Elle ignore également la possibilité d'une discussion et d'une organisation entre les bergers, qui auraient établi collectivement des règles pour gérer la ressource équitablement. C'est ce qu'a mis en évidence Elinor Ostrom en montrant la possibilité d'une auto-organisation dans la gestion des biens communs, contrairement aux idées reçues antérieurement. (Servigne, 2010)

Les différents types de propriétés reconnus aujourd'hui sont les suivants : la propriété de l'Etat, la propriété individuelle, la propriété de groupe ou le libre accès et aucune propriété. Selon Hardin, seules deux solutions sont concevables : la privatisation, donc l'appropriation de la ressource par un individu ou une entreprise, ou la nationalisation et donc l'appropriation de la ressource par l'Etat. Or, cette appropriation peut également être un succès quand elle se fait par un groupe. (Servigne, 2010) Quant à l'accès libre, il devient un problème dès lors que le nombre d'utilisateurs ou que les quantités utilisées dépassent les capacités de régénération de la ressource.

La tragédie des Communs ne serait ainsi pas la tragédie d'utiliser une ressource en commun mais qu'il n'y ait pas de système de gestion pour en régir l'utilisation. C'est comme cela qu'est née l'idée d'un système de gestion de groupe ascendant et auto-organisé par les utilisateurs de ces ressources par Elinor Ostrom, partant du constat que les communautés locales peuvent être plus à même de gérer une ressource que ne le sont l'Etat ou le marché, selon les conditions de la mise en place d'une telle gestion.

2.3. Patrimonialisation de la nature

Ces 2 dernières décennies, cette idée de gestion communautaire s'est diffusée à travers le monde. L'implication de la population locale dans la protection de l'environnement est encouragée par les ONG qui reçoivent de l'argent des bailleurs de fonds pour cette protection. Mais on observe que la patrimonialisation² de l'environnement par les Malgaches ne se fait pas, alors que la construction de ce lien nature-culture par les populations locales est un point central des nouvelles politiques environnementales internationales. Nous allons donc aborder ici la place de plus en plus importante du patrimoine et du processus de création de celui-ci, appelé **patrimonialisation**.

2.3.1. La sélection d'une mémoire collective

L'expansion rapide d'un modèle économique, culturel, technique et écologique à l'ensemble de la planète provoque une forme de résistance et un désir de retour en arrière en tentant de préserver une mémoire collective. La patrimonialisation exprime l'idée ancienne de la sélection du passé à transmettre aux générations futures. « Ces besoins d'ancrage reflètent une quête de racines, un désir de permanence s'opposant à un monde en évolution rapide. Cela va jusqu'à refléter une véritable crise de valeurs. » (Berdoulay, 1992). Une perte de repères identitaires entraînant une quête d'identité donc et une affirmation d'un héritage collectif.

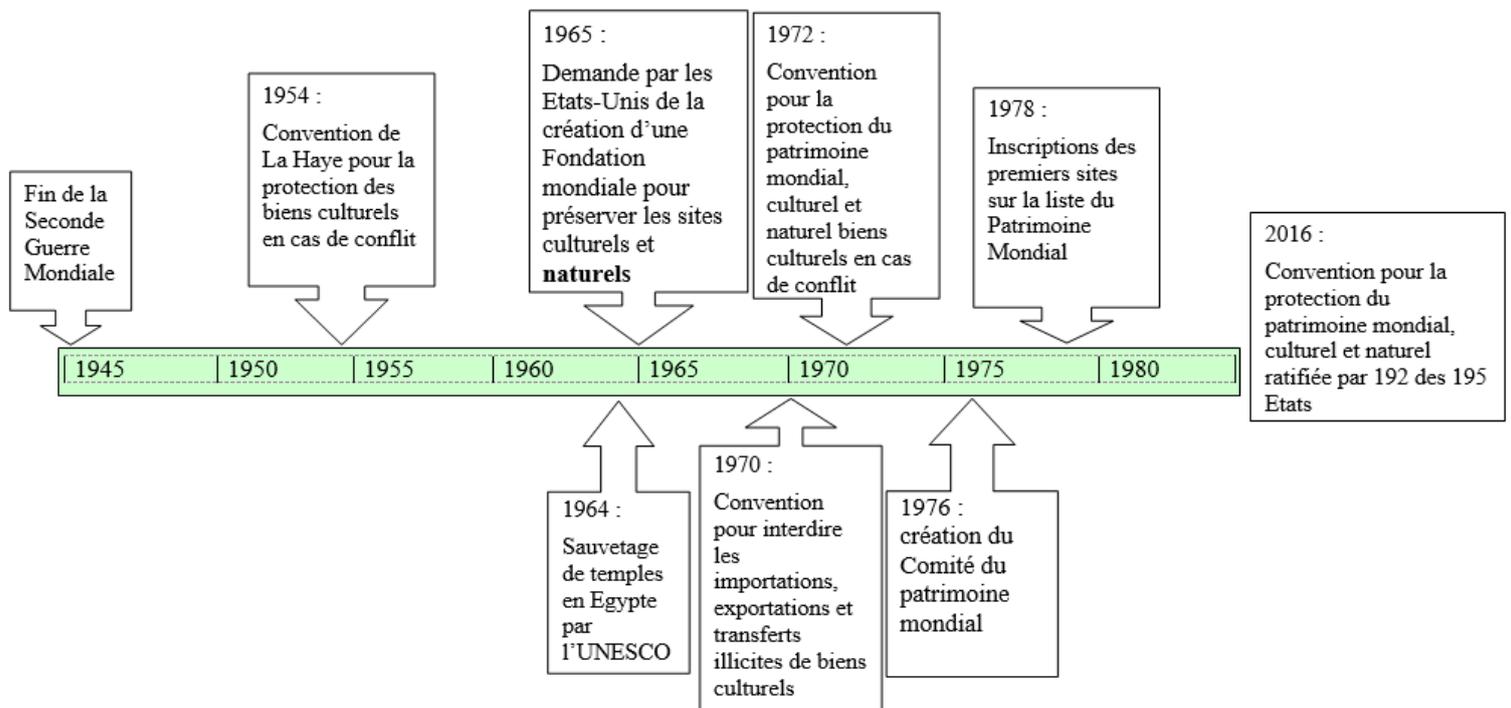
Ce processus de patrimonialisation de la nature, contrairement à celle des ouvrages humains, « ne porte pas sur ce que l'humain a édifié mais sur ce qu'il n'a peu ou pas touché. ». C'est pourquoi les sciences naturelles ont autant intégré les idées de protection de la nature en s'opposant à l'action destructrice édicatrice de l'homme, en excluant l'homme (préservationnisme) ou en gérant sa présence (conservationnisme). Cette exclusion de l'homme pour la préservation d'une nature pure originelle patrimoniale est née aux Etats-Unis avec la création de la première aire protégée en 1864 dans la vallée du Yosemite.

2.3.2. Une patrimonialisation en expansion

Aujourd'hui, le phénomène de patrimonialisation de la nature est en expansion et se retrouve dès lors dans les notions de développement durable ou de services écosystémiques. Il est d'ailleurs devenu une source monétaire via le tourisme. Il avait d'abord été accaparé par les territoires nationaux et puis a été récupéré à une échelle mondiale, notamment avec la labellisation de l'Unesco. Les acteurs locaux sont même actuellement amenés à créer du patrimoine naturel afin d'obtenir des financements, les bailleurs de fonds ayant mis la notion de patrimoine au centre de la conservation de l'environnement. (Bouisset & Degrémont, 2013)

² La patrimonialisation est le processus de création d'un patrimoine. « Le patrimoine est un choix de mémoire qui fait sens et lien collectif pour une société ». *Patrimonialiser la nature : le regard des sciences humaines, Introduction, Christine Bouisset et Isabelle Degrémont, Vertigo, juin 2013*

L'étendue de ce modèle à l'échelle planétaire influence les pratiques traditionnelles sociales des individus sur leurs ressources. Le patrimonial naturel ou culturel est de plus en plus inséré dans des pratiques tendant vers une homogénéité culturelle mondiale. « La modernité agit comme une machine à inventer du patrimoine » pour reprendre l'expression de Michel Parent, conservateur en chef des monuments historiques et des sites français (1992). » (Bouisset & Degrémont, 2013).



Source : Auteur : Margaux Daniëls, Données : (Wikipédia, 2017)

2.3.3. Un patrimoine naturel mondial ?

Mais celui-ci dit également « *Le patrimoine est un choix de mémoire qui fait sens et lien collectif pour une société* ». Y-a-t-il, dès lors un patrimoine mondial qui ferait sens pour une société qui serait le Monde et pour tous les individus, quels qu'ils soient et quelles que soient les particularités culturelles et historiques d'où ils sont issus ? Autrement dit :

« *Constaté et pensé, le Devenir historique éveille l'esprit humain à la finitude. Le fait patrimonial est une réponse réactionnelle de l'Homme émotionnellement affecté par l'expérience de la disparition.* » *Quel Patrimoine Pour L'humanité ? Quelle Vertigineuse Question !* », Mariannick Jadé, *Le Fait Patrimonial*, Février 28, 2014

Mais cette réaction émotionnelle à l'idée de la disparition d'une ressource est-elle partagée de la même façon par tous les hommes de partout dans le monde ? La conception de patrimoine naturel mondial peut faire l'objet d'un débat. Sommes-nous autant concernés par ce qui nous touche de prêt que de loin ? En tant que belge, le sort réservé au lac malgache nous touche-t-il autant que celui réservé à la mer du Nord ? Sommes-vous affectés de la même manière par la disparition de ce lac ? Et par les contraintes de protection ? Cette différenciation liée à la proximité et l'usage de la ressource n'a pas pu être ignorée et a tentée d'être rétablie avec la notion de Communautés locales de Base

(COBA), celles-ci devenant gestionnaires de leurs ressources car elles étaient utilisatrices de celles-ci. Toutefois, comme on l'a vu cette étiquette de gestionnaires masque, dans nos deux cas étudiés, une gestion réelle par la communauté internationale. Celle-ci a d'ailleurs initié la protection, décrétant qu'elle était nécessaire : nécessaire pour conserver un patrimoine que partage l'ensemble de tous les êtres humains, une nature dont la disparition affecterait donc émotionnellement tout le monde. Comme nous le verrons, l'idée même de disparition des ressources n'est d'ailleurs pas une notion si évidente pour tous.

La Communauté Internationale a ainsi jugé de l'importance qu'accordait l'ensemble des humains à la nature et a sélectionné les éléments qu'elle voulait conserver et transmettre aux générations futures. La nécessité d'une telle conservation pourrait provenir d'arguments scientifiques liés à la survie de l'homme qui dépend de son environnement mais ce n'est pas ce qui a été mis en avant.

L'idée retenue et prônée est l'idée d'un patrimoine, au même titre que le patrimoine culturel, les deux ayant d'ailleurs fait l'objet de la même convention. En effet, la vision que l'on a de la nature est intrinsèquement lié à la culture et à une ontologie³ de la société. Et cette idée de patrimoine naturel à protéger est née dans la société américaine et son expansion à l'échelle du monde n'est pas indépendante du fait qu'il s'agisse de la puissante hégémonie actuelle. Mais son expansion s'est-elle faite aussi bien dans la rhétorique et la législation que dans l'affect des populations des différents Etats ?

2.4. Des traditions respectueuses des ressources naturelles

L'idée d'une gestion communautaire pour la conservation d'un patrimoine naturel mondial s'est ainsi diffusée et, avec elle, l'idéal collectif de pratiques traditionnelles de petites communautés qui seraient nécessairement respectueuses de la nature. Cette idée de pratiques harmonieuses légitimise la mise en place d'une gestion par la population locale présentée comme la solution environnementale. Mais qu'en est-il de ces pratiques traditionnelles à Madagascar ?

❖ Petit retour dans l'histoire quant à la gestion de l'environnement malgache

On peut dire que Madagascar, surnommée la Grande Ile, a connu la première grande influence étrangère en matière d'environnement dès le XVII^e siècle avec la colonisation française. C'est lors de cette période que la forêt malgache va devenir l'objet d'une exploitation intensive coloniale. Et c'est à cette période qu'a été pour la première fois problématisée la question environnementale par l'observation française d'un déclin de la superficie forestière de l'Ile. Ont alors été prises les premières mesures conservacionnistes, par une réglementation très stricte associée à une politique répressive et exclusive vis-à-vis de tout contrevenant à la législation forestière. Mais, notons que la préservation de ces forêts était principalement dédiée à la préservation d'une quantité de ressources suffisantes pour la colonie française et en aucun cas dans un souci de protection de la nature pour elle-même. Cette conception de la forêt comme une ressource à exploiter va petit à petit être intégrée par la population locale.

³ Ontologie : « théorie de l'être » selon le Larousse. « Le mot ontologie vient du grec *ontos*, qui signifie étant, et *logos*, qui signifie discours. Il s'agit donc d'un discours sur ce qui est, ce qui existe en général. » (Philosophie, science et société, 2015)

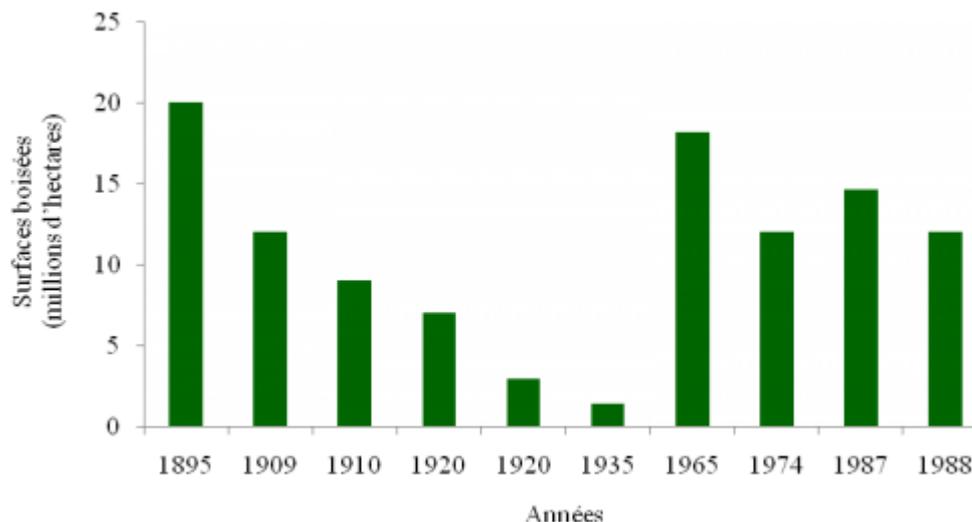
a. Après l'Indépendance : même cap

Après l'indépendance acquise en 1960, les Malgaches font perdurer la forme de gestion coloniale de l'environnement et conservent l'image d'une « forêt-ressource », forêt qui ne représente qu'un réservoir de ressources utiles et sources de richesse. (Rakoto Ramiarantsoa, Blanc-Pamard, & Pinton, 2012)

b. Socialisme et nationalisation : cultures sur brûlis et retrait des investisseurs

En 1972, on assiste à la chute du régime suite à la révolte estudiantine appuyée par la force ouvrière dans la capitale. Un nouveau président malgache est élu en 1975, Didier Ratsiraka. Celui-ci applique alors des politiques socialistes et une orientation prônée par la Charte de la révolution socialiste malagasy dans un contexte de montée du socialisme. Il nationalise les activités économiques et les investisseurs se retirent, entraînant une dégradation rapide de l'activité économique et une paupérisation accrue. La déforestation croît par l'encouragement aux défrichements avec le slogan présidentiel « la terre à celui qui travaille » et par le relâchement administratif succédant à la décentralisation des pouvoirs. On assiste dès lors au développement des cultures sur brûlis décriées auparavant. (Rakoto Ramiarantsoa, Blanc-Pamard, & Pinton, 2012).

Figure 1. Evolution des surfaces boisées à Madagascar, de 1895 à 1988



[Agrandir](#) [Original \(png, 18k\)](#) ↓

Source : d'après Pierre, 1993

(Bertrand, Rabesahala Horning, & Montagne, 2009)

Entre 1930 et 1960 (date de l'indépendance), plus d'un million d'hectare de forêt sont classées. Mais alors qu'un rapport de l'Office National de l'Environnement de 1995 indique qu'en 1950, les forêts recouvraient 24 à 28% de l'île, le recouvrement forestier est estimé en 2009 à seulement 16 à 17%. (Bertrand, Rabesahala Horning, & Montagne, 2009)

Ainsi, l'argument selon lequel il faudrait impliquer les populations locales dans la gestion parce qu'il s'agit des principales utilisatrices et bénéficiaires de leurs ressources semble plus convaincant que celui selon lequel elles seraient naturellement plus respectueuses de celles-ci. Ceci nous démontre par ailleurs que l'imposition de mesures strictes de protection sous la colonisation n'a pas modifié les

pratiques vis-à-vis de la forêt dans le temps, cette gestion s'étant d'ailleurs faite pour protéger des ressources de bois pour les plus riches dans la conception d'une nature-ressource.

La protection de la forêt par les communautés malgaches ne va donc pas de soi. En effet, la perception héritée de l'époque coloniale d'une forêt comme ressource à exploiter et une réserve foncière perdue encore aujourd'hui. Les politiques de conservation s'appliquant exclusivement aux forêts s'opposent toujours au processus d'occupation pionnière, élément constitutif des dynamiques agraires locales et moyens de subsistance d'une population en grande majorité rurale. (Rakoto Ramiarantsoa, Blanc-Pamard, & Pinton, 2012)

2.5. Les acteurs de la gestion environnementale à Madagascar

2.5.1. Le Gouvernement

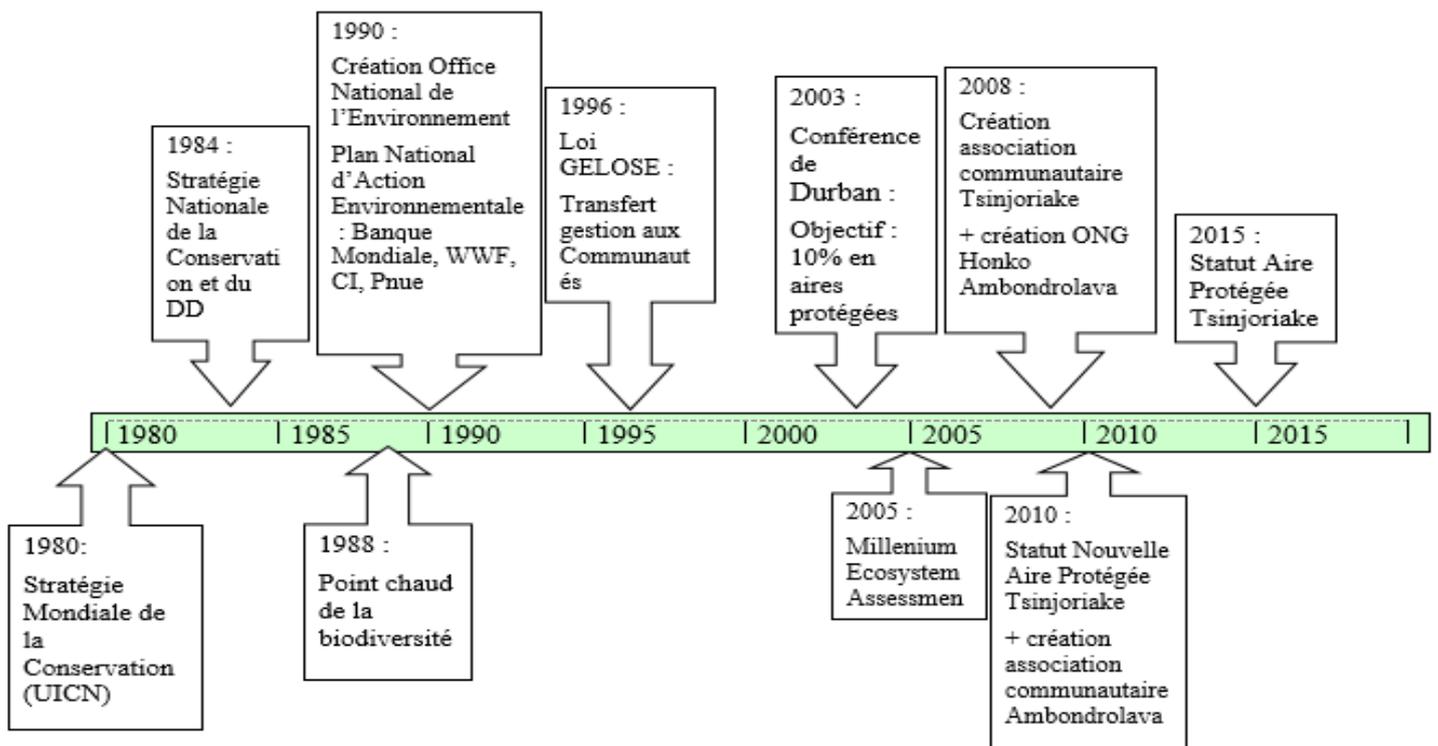
2.5.1.1. Notion de Bonne gouvernance et rhétorique malgache

Au XXème siècle, émerge la notion de gouvernance économique issue d'économistes américains. Cette conception anglo-saxonne se veut régulatrice des rapports entre actionnaires et dirigeants afin de protéger les actionnaires de comportements opportunistes des dirigeants et sécuriser les investissements pour les encourager. Ce terme va être repris par des dirigeants libéraux comme Margaret Thatcher pour désigner les privatisations faites et le retrait, présenté comme bénéfique, de l'Etat. La Banque Mondiale va également utiliser ces termes vis-à-vis de l'Afrique en prônant également un désengagement de l'Etat dans une dynamique néolibérale. C'est en quelque sorte devenu le terme employé pour exhorter à un « Etat minimum ». En effet, à cette période, une multitude de règles et lois sont faites afin d'assurer de bonnes pratiques de gouvernance et une bonne conduite afin de rassurer les entreprises et actionnaires et favoriser leurs investissements. L'Etat est vu alors comme corrompu et peu efficace et est encouragé à prouver sa bonne conduite dans la gestion du pays. Cette « bonne gouvernance » de l'Etat est dès lors évaluée par des organismes et institutions comme la Banque Mondiale, ce qui renforce la pensée dominante (ASSOAL; Habitat et Participation, 2012).

2.5.1.2. Organisation de la gestion environnementale au niveau national

L'Office National pour l'Environnement (ONE) a été créé en 1990, en plein essor des préoccupations environnementales internationales. Il exécute la politique de gestion environnementale malgache. Il assure notamment la mise en place et l'exécution du Plan National d'Action Environnementale (PNAE) et la formulation et le transfert des politiques. Il est sous la tutelle du ministère chargé de l'Environnement et de celle du ministère chargé des Finances. (GECO, s.d.)

2.5.1.3. Transfert de l'idéologie mondiale dans la législation nationale



Source : Auteur : Margaux Daniëls

Sont soulignées dans le texte les grandes étapes du transfert des idées internationales dans la politique nationale.

a. *Une gestion communautaire à la mode*

Au début des années 1980, la dégradation des ressources forestières est reliée à la pauvreté de la population dans les discours officiels. Pour y pallier, [la Stratégie Nationale de la Conservation et du Développement Durable \(SNCCD\)](#) est rédigée et adoptée en 1984. Celle-ci s'inspire elle-même de la [Stratégie mondiale de la conservation lancée en 1980](#) par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) dans un contexte de prise de conscience internationale progressive de la finitude des ressources de la planète et de la pauvreté. En effet, un nouveau concept émergent est celui de Développement Durable, selon lequel le développement économique ne doit pas nécessairement entraîner une dégradation environnementale et peut se faire respectueusement des ressources naturelles. On préconise dès lors l'implication des populations locales dans la gestion naturelle, celles-ci pouvant avoir une vie en harmonie avec leur environnement et un usage non destructeur de celui-ci. En effet, leur mise à l'écart de leurs ressources naturelles remettait en question leurs possibilités de développement et ne s'étaient pas révélées toujours très efficaces.

On entame alors une période de conservationnisme incluant les communautés, ainsi qu'un retour des investissements à Madagascar, après une période socialiste fuie par les investisseurs. En effet pendant cette même période, Madagascar s'ouvre et se tourne vers les institutions de Bretton Woods et obtient des [financements dans la conservation et dans le développement durable](#). On allie ainsi parallèlement la nouvelle participation de la population à la gestion environnementale et les politiques préservationnistes antécédentes (aires protégées) dans lesquelles les populations n'ont pas leur place.

De par son engagement, encouragé certainement par son besoin criant de devises, Madagascar a été reconnu à cette époque comme un pays pionnier en faveur de la protection et a été classé depuis [1988 par l'UICN parmi les 25 points chauds de la biodiversité](#).

Au début des années 1990, [le plan national d'action environnementale \(PNAE\)](#) est mis en œuvre, inspiré des réflexions sur les liens entre environnement et développement dans les pratiques d'aide internationale et appuyé par la [Banque mondiale, WWF, CI et le Pnue](#). Il devient essentiel de réconcilier les populations avec leur environnement. (Rakoto Ramiarantsoa, Blanc-Pamard, & Pinton, 2012)

Aussi, en 1996, [la loi GELOSE \(Gestion Locale Sécurisée\)](#) a été promulguée à Madagascar pour un transfert de gestion de l'Etat vers les Communautés, appelées COBA. Celles-ci sont définies comme suit : « La Communauté de Base ou COBA est un groupe volontaire d'individus unis par les mêmes intérêts et obéissant à des règles de vie commune. Elle regroupe selon le cas les habitants d'un hameau, d'un village ou d'un groupe de villages. » (Blanc-Pamard & Rakoto Ramiarantsoa, 2008)

Dès lors, la présence d'associations communautaires est devenue incontournable. Elles ont d'ailleurs été [créées pour la mise en place du projet](#) dans les cas d'Ambondrolava et de Tsinjoriake que nous étudierons plus loin.

[b. Des objectifs de création d'aires protégées en cohérence avec l'UICN](#)

Parallèlement, Madagascar a pris l'engagement en 2003 au niveau international [d'augmenter la superficie de ses aires protégées](#) et d'atteindre l'objectif d'une couverture de [10% de l'île fixé par l'UICN](#), soit de tripler la surface classée alors en aire protégée. (Andriamahefazafy, et al., 2011)

Le Président de Madagascar, Marc Ravalomanana, a ainsi déclaré lors de la conférence de Durban (2003) : « ...je veux vous faire part de notre résolution à porter la surface des aires protégées de 1.7 millions d'hectares à 6 million d'hectares dans les cinq ans à venir, et en référence aux catégories des aires protégées de l'UICN. » (Carrière-Buchsenschutz, 2006)

Le pays va donc déployer ses efforts pour créer 4.3 millions d'ha d'aires protégées pour atteindre aujourd'hui les 10% fixés. Parmi ces aires protégées, certaines vont être reprises dans le réseau national MNP (Madagascar national Parks. Ce réseau est gestionnaire de 43 Aires Protégées dont 7 classées sites Patrimoine Mondial, 2 sites RAMSAR et 3 Réserves de Biosphère. Remarquons d'ailleurs le nom anglais de ce réseau MNP pour un pays dont les langues officielles sont le malgache et le français et non l'anglais. A titre d'exemple, le réseau en France PNF (Parcs Nationaux de France) est bien en Français. Rien que ce détail montre l'influence des acteurs internationaux anglophones dans le pays et dans sa gestion environnementale.

Toutefois, dans une dynamique de création d'aires protégées promise par le président, les grandes ONG de la conservation ont parallèlement tendance à exclure les populations des territoires pour conduire des programmes de préservation. Ceci nous donnera les cas [des aires protégées à gestion communautaire](#) que nous allons étudier et qui tentent d'allier les deux conceptions de gestion (préservationnisme et conservationnisme).

[c. Privatisation des terres](#)

Parallèlement au retour du préservationnisme, Madagascar connaît des problèmes d'accaparement des terres par des étrangers, chinois notamment. En effet, la privatisation progressive des terres

autorise leur revente à des étrangers, ce qui n'était pas possible avec le droit coutumier (Rakoto Ramiarantsoa, Blanc-Pamard, & Pinton, 2012).

d. Monétarisation de la nature

Après 2 décennies d'une vision de développement durable, c'est le marché qui a pris le dessus avec la conception de financement durable intégrant les mécanismes de marché en matière d'environnement. Madagascar, en manque de devises, semble prêt à jouer la carte de la marchandisation des fonctions de la biodiversité à la recherche d'un financement durable (Rakoto Ramiarantsoa, Blanc-Pamard, & Pinton, 2012). Un marché financier mondial de la biodiversité est créé, avec la création d'actifs naturels. En 2005, la notion de services écosystémiques s'impose avec le Millenium Ecosystem Assessment. Ceux-ci imposent la vision économique dominante où l'économie est le pilier central de la société. Ils dépeignent aussi une vision anthropocentrée de la nature, où on lui attribue une valeur économique en fonction des services qu'elle rend à l'homme et non une valeur intrinsèque.

2.5.1.4. Une rhétorique internationale : bonne gouvernance, patrimoine naturel, implication des communautés et pratiques traditionnelles respectueuses

Les notions de bonne gouvernance de l'Etat, de patrimoine naturel, d'implication des communautés locales et de pratiques traditionnelles respectueuses de l'environnement sont des points centraux des investissements des grands bailleurs de fonds et se retrouvent ainsi partout dans la rhétorique actuelle utilisée. On les retrouve aussi bien dans les discours d'organisations internationales, que ceux du gouvernement malgache, des ONG locales ou des associations communautaires.

- La rhétorique des organisations internationales

Sur le site de Conservation International (CI) Madagascar, grosse ONG américaine et bailleur de fonds (accusée notamment d'écoblanchiment), on retrouve la place centrale faite à l'économie et la notion de services écosystémiques. On y trouve également l'importance d'impliquer la population locale et, plus intéressant, le portrait de communautés traditionnellement respectueuses de leur environnement. Le service de la culture est décrit selon le CI comme suit : « *La valeur de l'homme, sa sécurité ainsi que l'ensemble de ses activités économiques s'appuient fortement aux services culturels fournis par les écosystèmes naturels et la biodiversité. Ces liens culturels sont vitaux. A Madagascar, les communautés locales ont développé des cultures et modes de vie complexes en réponse à la richesse et à la diversité des écosystèmes dont ils dépendent pour leur subsistance. Aussi, elles en prennent soin et les préservent. Prenons l'exemple des forêts que les communautés considèrent comme sacrées. Leurs ancêtres y sont enterrés. Des animaux et des plantes qu'elles considèrent sacrés y vivent. Ces forêts sont gérées volontairement par les collectivités locales dans l'intention de les conserver, de soutenir l'utilisation des ressources naturelles, de préserver la tradition, la culture et l'héritage spirituel. » (Conservation International Madagascar, s.d.)*

Selon le CI, les communautés locales prennent toutes soin de leurs ressources naturelles et les préservent. L'exemple des forêts n'a pas été pris au hasard par Conservation International. Il révèle une vision idéalisée de la gestion traditionnelle de la nature par les communautés, qui seraient les protectrices idéales de leur environnement. Cette vision légitime le discours impliquant la population locale dans la gestion. Toutefois, les forêts ne sont pas systématiquement sacrées.

- [Le transfert de la rhétorique internationale au niveau national](#)

Madagascar est confrontée à la question du financement de sa politique de conservation, elle-même en lien avec des dispositions supranationales. Il y a eu donc une appropriation du langage international pour bénéficier de fonds.

- a. [Développement Durable, développement, bonne gestion, bonne gouvernance et lutte contre la corruption](#)

Lors de son discours à la Conférence des Bailleurs et Investisseurs à Paris en 2016, le Président malgache Hery Rajaonarimampianina dit : « *Je n'ai qu'une ambition pour mon pays : réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie de mes compatriotes. Cette ambition, je l'ai fondée sur notre adhésion totale au défi de l'atteinte des **Objectifs de Développement Durable** que nous nous sommes fixés ensemble...Il ne suffit pas de se doter d'un cadre ambitieux pour conduire le pays sur la voie du **redressement économique**. Il n'est pas moins essentiel que soient créées les conditions d'une bonne mise en œuvre du Plan National **de Développement**. J'entends par là, **une bonne gestion des finances publiques**, le retour à de **bonnes pratiques de gouvernance**, à la mise en œuvre de profondes réformes dans tous les secteurs du domaine public. J'entends par là, une volonté ferme de **lutter contre la corruption** à tous les niveaux, bref, d'un retour à l'état de droit.* » (La Revue de la Présidence, 2016)

L'article de RFI sur les 10 milliards de dollars accordés à Madagascar suite à cette conférence des Bailleurs dira également : « La balle est désormais dans le camp du gouvernement qui va devoir démontrer aux partenaires techniques et financiers sa capacité d'absorption et sa bonne gouvernance. » (RFI, 2016)

- b. [Biodiversité, endémicité, capital naturel, changement climatique, bien public mondial, conservation](#)

A la fin de son discours lors de la Conférence des Bailleurs de 2016, le Président malgache dit : « *Je ne voudrais pas terminer mon allocution sans parler de ce qui fait le caractère unique de notre île, **sa biodiversité**, le taux exceptionnel **d'endémicité de sa faune et de sa flore**, bref, ce **capital naturel** dont 50% de notre économie dépend et qui est notre meilleur rempart contre le **changement climatique**. Il n'est pas étonnant que cette **diversité** soit considérée comme **un « bien public mondial » par la communauté internationale** et qu'elle fasse l'objet de toutes nos attentions depuis 25 ans. Il n'est donc pas surprenant, vu l'importance cruciale de la **conservation de notre biodiversité**, que nous avons décidé de consacrer une session spéciale au cours de ces deux jours, à ce problème de **l'environnement**.* » (La Revue de la Présidence, 2016)

Il dit explicitement que les ressources naturelles malgaches sont considérées comme un bien public mondial par la communauté internationale. Il l'utilise même comme l'argument clef concluant son discours. Les financements vont d'ailleurs être obtenus pour un développement écologiquement soutenable, à savoir pour l'énergie verte et l'hydroélectricité pour remplacer celle au gazole.

- c. [Les mécanismes de marché en matière d'environnement : l'économie bleue](#)

Le président dit : « *Il nous faut désormais **investir** dans la **protection** et la **gestion durable** des ressources marines pour le développement de **l'économie bleue**.* » (La Revue de la Présidence, 2017)

Toutefois, le président parle souvent de mondialisation, conscient des enjeux de celle-ci et des problèmes identitaires qu'elle peut soulever. La revue de la présidence du gouvernement rapporte les discours présidentiels : « *La mondialisation peut être aussi une menace, a fait remarquer le Chef de l'Etat, car elle peut fragiliser les cultures, vu l'influence grandissante des médias et des réseaux sociaux numériques, en propageant de nouvelles cultures qui influencent énormément les jeunes. Il a lancé un message à la jeunesse, à travers les étudiants, pour l'encourager à rester ancré sur la culture malgache, car la culture constitue une force pour le peuple face aux diverses influences véhiculées par l'ouverture sur le Monde. Il a insisté sur la nécessité de « rester confiant et fier de notre identité culturelle, tout en étant ouvert sur le Monde. »* (La Revue de la Présidence, 2017)

2.5.2. Les acteurs internationaux

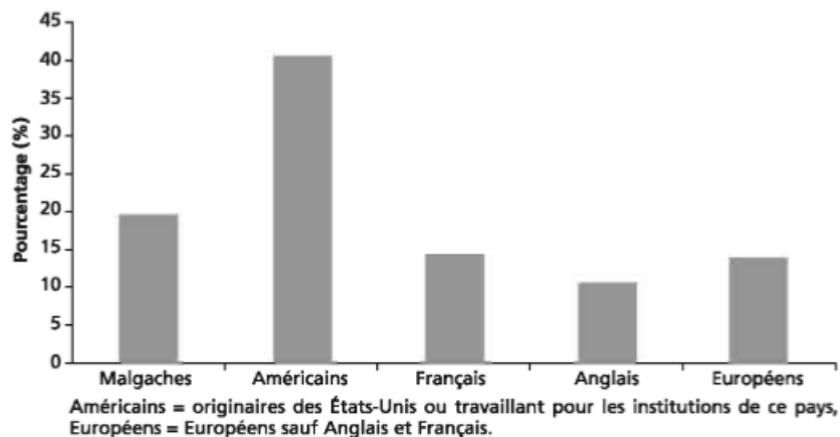
2.5.2.1. Entreprises

Avec la mondialisation, les échanges s'intensifient et avec eux la consommation de ressources non-renouvelables et la pollution. Les chinois font leur arrivée sur la Grande Ile pour exploiter les ressources naturelles. Les exportations illégales d'espèces rares, comme le bois de rose, sont aussi l'objet d'un trafic entre Madagascar et la Chine, où ce bois précieux se vend une fortune, provoquant une réaction et des sanctions internationales. Le faible coût de la main-d'œuvre malgache et son haut niveau de qualification la rend compétitive et attire les investisseurs. Madagascar est ainsi un lieu privilégié pour les entreprises délocalisées du système-monde. La mondialisation augmente la spécialisation (crevettes, vanille...) et les échanges. La déforestation ne s'arrête pas, augmentant les surfaces agricoles et industrielles, malgré la pression internationale de conservation de la nature. Les ressources halieutiques s'épuisent à cause d'une surpêche avec la présence de grands bateaux étrangers au large de Madagascar et l'introduction de nouveaux outils de pêche dévastateurs. Une future menace est celle du développement du tourisme, dont on voit déjà la croissance et qui est l'objet de projets de développement économique du pays.

2.5.2.2. Scientifiques

Depuis plus d'une décennie, on a l'essor d'une « science globale » pensée et organisée au niveau mondial. Les politiques environnementales sont le plus souvent élaborées à l'insu des populations locales par des acteurs extérieurs et/ou privés et par l'exclusivité de scientifiques, n'ayant pas toujours les compétences pour proposer des solutions sur le terrain.

Figure 1.
Nationalité des auteurs de l'ouvrage *The Natural History of Madagascar*
(GOODMAN et BENSTEAD, 2003²⁰).



²⁰ Même si cet ouvrage ne reflète pas avec exhaustivité les travaux de recherche à Madagascar, il représente une synthèse et un échantillon représentatif des résultats obtenus dans le domaine de la botanique, de la zoologie, de la systématique et de l'écologie.

(Rakoto Ramiarantsoa, Blanc-Pamard, & Pinton, 2012)

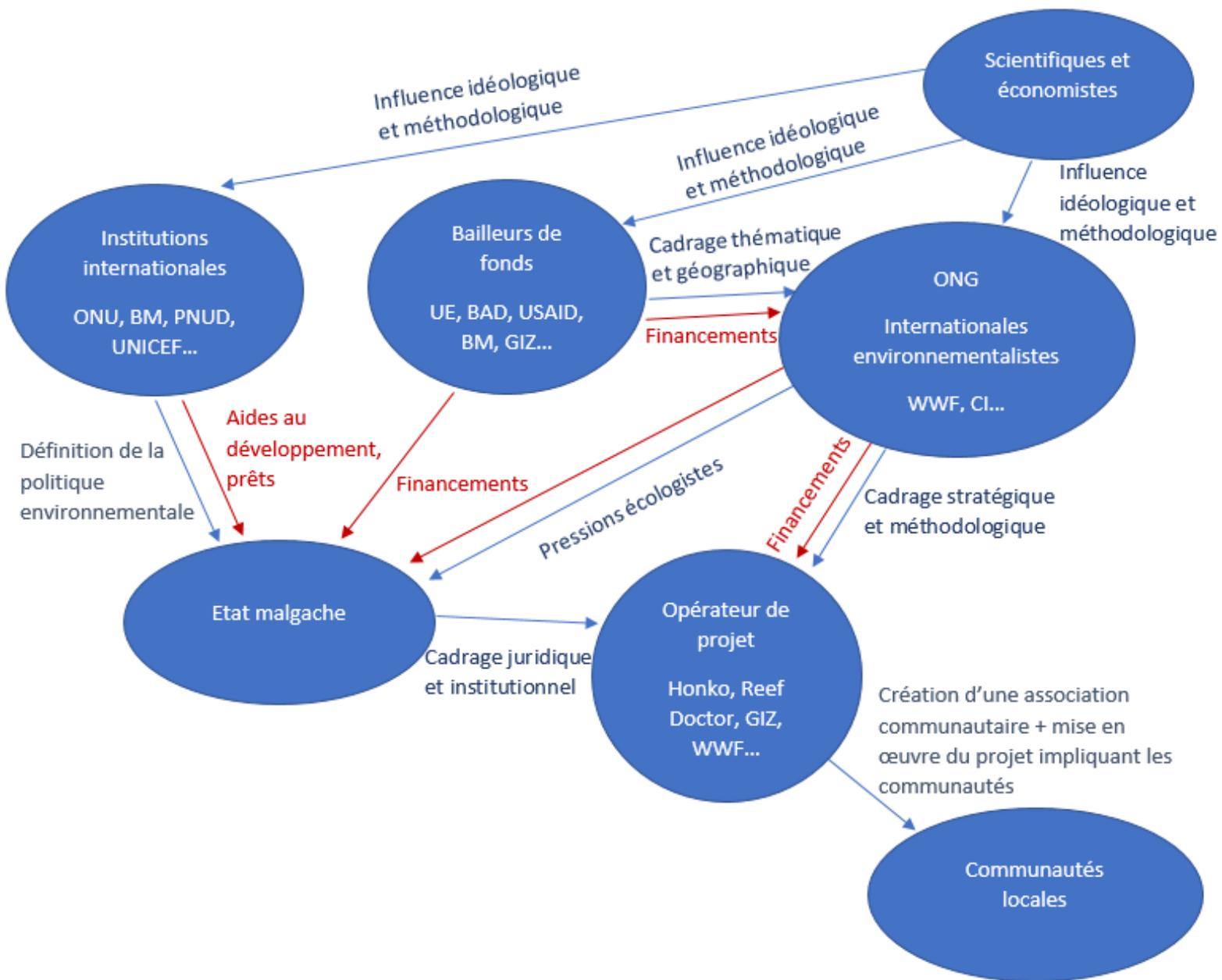
Depuis l'arrivée des ONG et Scientifiques anglophones (surtout américains), à Madagascar dans les années 80, on observe une claire hégémonie anglo-saxonne dans le domaine des sciences naturelles.

Les scientifiques malgaches semblent avoir intégré les concepts occidentaux et leurs idées environnementalistes. La science revendique d'ailleurs son objectivité et son universalité. Cependant, des débats ont lieu autour des méthodes d'études du comportement animal ou du type de protection à mettre en place. Les malgaches semblent facilement s'approprier les logiques scientifiques, d'autant plus que la science s'est séparée de la philosophie au XVII^{ème} siècle et semble vouloir rester à l'écart des débats idéologiques et des questions épistémologiques. Elle se rapproche de plus en plus de la technique, pour devenir maître et possesseur de la nature. (BOUTOT, s.d.)

2.5.2.3. ONG et financements

Elles sont partout à Madagascar et développent des multitudes de projets indépendants les uns des autres au gré des financements des bailleurs de fonds, qui conditionnent le thème des projets et le lieu de la réalisation. Les ONG environnementalistes sont issues des d'idées scientifiques de protection et sont plutôt de nature préservationnistes dans l'idée d'une exclusion de la population des ressources pour la conservation de celles-ci. Cette dynamique est favorisée par la promesse de création d'aires protégées du président. Les ONG vont d'ailleurs financer également les politiques nationales. Mais avec la conjoncture de développement durable, elles se doivent d'inclure les communautés dans leurs projets de conservation. Par ailleurs, les communautés peuvent obtenir le transfert des compétences de gestion environnementale de l'Etat avec la loi GELOSE. Ceci entraîne, dès lors, la création d'aires protégées à gestion communautaire, comme cela va être présenté dans le travail.

2.5.2.4. Vue d'ensemble des différents acteurs et influences



Auteur : Margaux Daniëls

III. La phase exploratoire

Dans le contexte international prônant une gestion participative impliquant les populations locales, ce travail a pour objectif d'étudier la participation de ces communautés dans la gestion de leur environnement et leur perception vis-à-vis de celle-ci dans le Sud-Ouest de Madagascar. Il tentera également de mettre en évidence l'évolution de leurs pratiques avec la nouvelle gestion en place.

3.1. Question de recherche

La question de recherche est ainsi la suivante : « *Quelle est l'influence des projets environnementalistes issus des acteurs internationaux sur les pratiques et la perception des communautés locales dans la province de Toliara, dans le Sud-Ouest de Madagascar ?* »

Plusieurs hypothèses, que ce travail tentera de vérifier, seront avancées :

- **Hypothèse I** : La mise en place d'une gestion communautaire est bénéfique pour la protection de l'environnement et pour la population locale.
- **Hypothèse II** : La présence des ONG est néfaste pour la population locale mais nécessaire pour l'environnement. En effet, les pratiques traditionnelles locales sont destructrices des ressources naturelles.
- **Hypothèse III** : Le niveau socio-économique de la population aura une grande importance sur l'intérêt qu'elle porte à la préservation de son environnement et sur sa volonté ou sa capacité à modifier ses habitudes et son mode de vie
- **Hypothèse IV** : Les idées environmentalistes occidentales ont été intégrées dans les discours de la population locale mais pas dans leurs représentations de la nature

Pour y répondre, trois sites seront étudiés à proximité de Tuléar, plus grande ville du Sud de Madagascar et capitale de la province de Toliara. Ces sites sont intéressants pour leur gestion environnementale différente, avec aussi bien des acteurs internationaux que locaux et une implication différente de la population locale dans la gestion des ressources côtières.

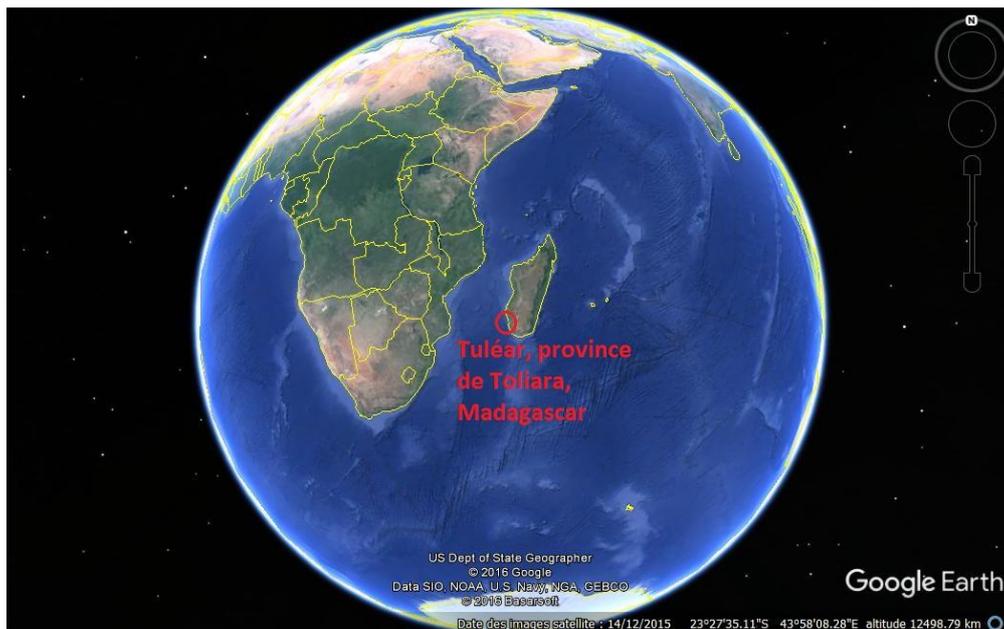
Une enquête qualitative sous forme d'entretiens y sera réalisée avec la population locale, les responsables des projets et la Direction Régionale de l'Environnement, Eau et Forêts.

3.2. Contexte local de l'étude : 3 cas de gestion différents à Toliara

3.2.1. Localisation

Trois sites naturels de mangrove ont été étudiés : Ambondrolava, Tsinjoriake (Saint Augustin et Sarodrano) et Ambohitsabo (La Batterie). Ceux-ci sont situés autour de la ville de Tuléar, dans le Sud-Ouest de l'île, dans la région d'Atsimo Andrefana et dans la Province de Toliara. Sur ces trois sites, la mangrove fait l'objet d'une gestion fort différente.

La ville côtière de Tuléar est la plus grande ville du Sud de Madagascar, la capitale de la province de Toliara et le chef-lieu de la région d'Atsimo Andrefana. Avec 171 000 habitants en 2014, Tuléar est la sixième plus grande ville de Madagascar. Surnommée ville du soleil, elle se trouve au niveau du tropique du capricorne et connaît environ 3600 heures d'ensoleillement et moins de 400 mm de pluie par an.



Source : Google Earth, retouches par Margaux Daniels

3.2.2. Population locale

Les Vezo, pêcheurs nomades, sont l'ethnie autochtone. Mais avec un fort exode rural, notamment dû à la sécheresse des terres agricoles, les migrants issus du sud commencent à être majoritaires à Tuléar. Il faut également y ajouter les migrants venus d'un peu partout pour les opportunités d'emploi et de formations qu'offre la ville de Tuléar. (Wikipédia, s.d.)

- ❖ Les Vezo vivent des ressources de la mer en se déplaçant le long de la côte ouest de Madagascar en pirogue pour la pêche. Le mot Vezo signifie « ramer ». Ils parcourent la côte durant la saison sèche pour trouver des sites poissonneux. Ils ont de faibles besoins en bois et étant nomades, ils ne pêchent pas ni ne coupent de bois de manière importante au même endroit et laissent les ressources se régénérer. Ils utilisent traditionnellement la pique, le harpon et le filet pour la pêche.
- ❖ La *laka* (pirogue) est faite par les pêcheurs selon des techniques ancestrales transmises de génération en génération et constitue leur moyen de transport quotidien, leur partenaire de pêche et leur maison mobile lors des migrations. Cette pirogue est une pirogue traditionnelle indonésienne attestant des origines lointaines de l'ethnie. (Vacances chez Freddy, s.d.)
- ❖ Selon eux, un dieu omniprésent décide des conditions de pêche et de la mer, en décidant de la météorologie et du comportement de la nature. Les esprits des ancêtres sont présents et certains interdits, appelés *fady*, ne doivent pas être franchis pour ne pas les fâcher : ne pas avoir mangé de la viande de porc ou ne pas porter du rouge ou de l'or dans certains endroits sacrés, ne pas salir la mer ou les tombeaux... La terre des ancêtres est sacrée et ne peut pas être salie. Ainsi la grotte de Sarodrano a été décrétée sacrée, ce qui permet d'éviter que les Vezo ne se soulagent dans son eau (celle-ci étant la seule ressource d'eau douce du village). S'ils sont offensés, les esprits peuvent rendre la mer turbulente et mauvaise pour la pêche et les déplacements. (Alain, 2015)

Cosmologies et les Vezo

La théorie de l'être (ontologie) chez les Vezo est fort différente de celle occidentale. L'idée de progrès linéaire par l'effort de l'homme au cours d'une vie, idéologie dont l'apogée se situe au XIXème siècle en Occident, s'oppose à l'idée de l'intervention divine selon le bon vouloir de Dieu ou des dieux. L'avenir est perçu comme nécessairement positif et différent. Dans l'idéologie occidentale, on met beaucoup de sens dans l'idée de changement, en opposition à l'idée de permanence. On extirpe l'homme du monde naturel répétitif et de la régularité des phénomènes naturels et sociaux que l'on retrouvait dans la mythologie. Cette réforme de la pensée voit le jour en Grèce classique en étendant la conscience à la cité, délivrant de ce fait l'homme à la transcendance magique et cette idéologie va prendre toute son ampleur avec le siècle des Lumières. (maphilo.net, s.d.)

Or, les Vezo semblent accorder une grande valeur à la permanence et à la répétition du monde naturel. Leur monde est d'ailleurs régi par les esprits des ancêtres. Les tombeaux sont sacrés et construits sur le lieu de naissance pour faire perdurer le lien ancestral. Ils se trouvent en hauteur dans les falaises calcaires de Saint Augustin. Sur ceux-ci on retrouve une statue représentant l'homme orientée vers le Nord-est, direction sacrée, et celle de la femme vers le Sud-Ouest. Les directions, notamment pour la construction et l'occupation des maisons et des tombeaux ont une grande importance symbolique chez les malgaches et est liée à la position du soleil et de la lune. On a ainsi, l'ouest pour la vie quotidienne, l'est sacré où l'on prie les ancêtres, le nord qui est une direction honorifique et le sud, la direction maléfique. La maison est orientée nord-sud afin de représenter l'année lunaire, avec les quatre coins de la maison qui représentent des destins majeurs, où on aura ainsi par exemple le nord-est dédié au chef de maison. La répétition du cycle naturel et sa permanence se fait ainsi sentir dans la vie quotidienne, dont les perturbations proviennent de la volonté des ancêtres, mécontents ou satisfaits.

Ils n'envisagent dès lors pas le futur comme nécessairement différent, voire l'envisageraient plutôt comme nécessairement identique. Aussi, on retrouve chez les Vezo l'idée de ressources illimitées : celles-ci ont en effet toujours été là, le seront toujours demain, leur existence dépend d'une volonté des esprits. Il semble, dès lors, difficile d'anticiper la mise en place d'une gestion communautaire pour éviter la disparition de ressources. Toutefois, ils sont confrontés à l'observation d'une diminution de poissons ou de bois mais ne vont peut-être pas s'en attribuer la cause, les poissons et le bois s'étant toujours renouvelés. Le discours des ONG leur expliquant leur responsabilité dans la destruction de l'environnement et la nécessité de ne plus l'exploiter est-il compréhensible par tous ?

a. Cosmologies selon Philippe Descola

Les aires protégées dans lesquelles l'homme est exclu sont le produit d'une conception de la nature dans laquelle l'Homme ne ferait pas partie de la nature et en serait un cas à part. Cette conception, appelée Naturalité, se retrouve dans la Bible où l'Homme a été créé à l'image de Dieu et n'est pas l'égal des autres espèces. Une autre philosophie, héritée de l'évolution darwinienne et de la proximité génétique de l'homme avec les grands singes est appelée fonctionnalisme. Cette dernière considère l'homme comme une espèce animale parmi d'autres, avec une différence de degré mais non de nature (Rakoto Ramiarantsoa, Blanc-Pamard, & Pinton, 2012). Ces deux conceptions font l'objet de débat concernant deux visions de la protection de la nature : le préservationnisme excluant l'Homme et le conservationnisme intégrant l'Homme. Toutefois, elles sont toutes les deux issues d'une même représentation de la nature occidentale : le naturalisme. Selon celle-ci, l'homme a une physicalité

commune avec les autres espèces mais une intériorité différente, à savoir qu'il aurait une continuité physique mais contrairement aux autres espèces, il serait doté d'une intériorité rationnelle. Or, les

	<i>Différence des physicalités</i>	<i>Ressemblance des physicalités</i>
<i>Ressemblance des intériorités</i>	<i>Animisme</i>	<i>Totémisme</i>
<i>Différence des intériorités</i>	<i>Analogisme</i>	<i>Naturalisme</i>

représentations faites de la nature ne sont pas les mêmes à travers le monde. Selon Philippe Descola, il en existerait quatre : (L'Indécise, s.d.)

Les Vezo, notamment les Vezo Sara, seraient des descendants directs ou indirects d'une union entre une sirène et un pêcheur. Ils doivent dès lors respecter la mer et ce qu'elle contient, comme une mère nourricière, et ne pas pêcher plus que ce dont ils ont besoin. (Mouzard, 2011)

S'ils doivent être mis dans une case, on dirait des Vezo qu'ils sont animistes. Les Vezo croient en des esprits qui animeraient les êtres vivants et les phénomènes naturels et pourraient prendre le rôle de génie protecteur. Aussi, lorsque les Vezo mécontenteraient les esprits des ancêtres, cela provoquerait une tempête ou une mauvaise pêche. Il y a donc certains interdits, *fady*, à respecter. Le tamarinier, par exemple, est un arbre sacré et on ne peut le souiller ou le couper sans provoquer la colère des esprits. Il en va de même pour les tombeaux. La tortue fait, quant à elle, l'objet de tout un rituel lors de sa mort et de sa consommation, la baleine ne peut être ni nommée, ni pointée du doigt, ni chassée et les dauphins sont également prohibés de chasse. (Jacaranda de Madagascar, s.d.). Aussi, on a donc ici affaire à des physicalités différentes avec des intériorités similaires. Certains végétaux, objets ou animaux également animés d'esprits comme les humains.

b. Travail d'Astuti sur l'ontologie des Vezo : la distinction homme-animal

Plus intéressant, Astuti nous révèle de ses études sur les Vezo que ceux-ci sont pris entre deux idées : la connaissance de l'appartenance de l'homme au monde vivant et au monde animal, issue de leurs expériences de la mort animale, et l'idée que l'homme est différent des animaux par sa sagesse et son respect des interdits mais surtout qu'il doit l'être afin de conserver un statut moral supérieur aux animaux. En effet, les animaux ne ressentent pas de honte et ne montrent pas de respect comme les humains. Les Vezo doivent respecter de nombreux tabous ancestraux, non par peur des ancêtres, mais à cause de leur antériorité et du fait qu'ils sont la source de la vie d'un individu : cette capacité à honorer ceux qui sont source de la vie et la racine de l'être font des Vezo des êtres moraux. Ces tabous confèrent du respect à ceux au nom desquels ils sont pratiqués et ces derniers détiennent alors une autorité morale qui permet de sanctionner ceux qui enfreignent les tabous. Or, certains animaux font l'objet de tabous auprès des Vezo, qui leur témoignent ainsi du respect. La frontière nette établie par les tabous entre les humains et les animaux s'en voit fragilisée. On peut aussi élargir le concept aux végétaux et notamment au tamarinier, arbre sacré des Vezo, auprès duquel une mère vient par exemple prier pour que son enfant malade soit rétabli et qu'il ne faut pas souiller sous peine de représailles des ancêtres. (Astuti & Langlois, 2000)

L'auteure nous parle également d'une transition ontologique des enfants occidentaux, passant d'une petite enfance lors de laquelle ils n'ont pas conscience de la mort et ainsi de la mort animale à une restructuration de leur conception des animaux, perçus dès lors comme des êtres vivants, tout comme les humains. Celle-ci aurait également lieu chez les enfants Vezo en grandissant mais elle ne pourrait être exprimée, le devoir d'être distinct de l'animal en tant qu'homme étant transmis par les adultes. Les similitudes entre humains et animaux ne sont pas évoquées et mettraient les Vezo mal à l'aise à cette pensée. (Astuti & Langlois, 2000)

Il existerait toutefois un espace de négociation des tabous dans un désir des vivants de vivre leur propre vie dans le présent, s'opposant au désir exigeant des ancêtres que le présent ressemble au passé qu'ils ont connu. Les Vezo tentent ainsi de modeler leur vie en demandant aux ancêtres une certaine indulgence pour pouvoir agir et réussir dans le monde des vivants. Enfreindre les interdits nécessite ensuite de faire des sacrifices pour apaiser la colère des ancêtres. Ces petites infractions permettent une négociation entre le passé et le présent, sans pour autant arrêter d'honorer les ancêtres. Ces nombreux interdits donnent, en effet, au présent la saveur du passé et les Vezo trouveraient beaucoup trop risqué de les abandonner. Le jour où les ancêtres seraient délaissés, cela provoquerait des questions dangereuses pour leur vision de l'humanité. (Astuti & Langlois, 2000)

3.3. Méthodologie

- **Choix des sites et approche**

Deux des trois sites naturels choisis font l'objet d'une protection et d'une gestion dite communautaire. L'idée a donc été de voir réellement ce qui existait derrière cette étiquette de « gestion communautaire » et ce qu'en pensaient ces communautés d'une telle gestion. Des entretiens ont été menés dans une approche qualitative auprès de la population et des responsables de la gestion afin de comprendre quelle participation et quelle implication a la population locale dans la gestion et quelle est sa vision du projet.

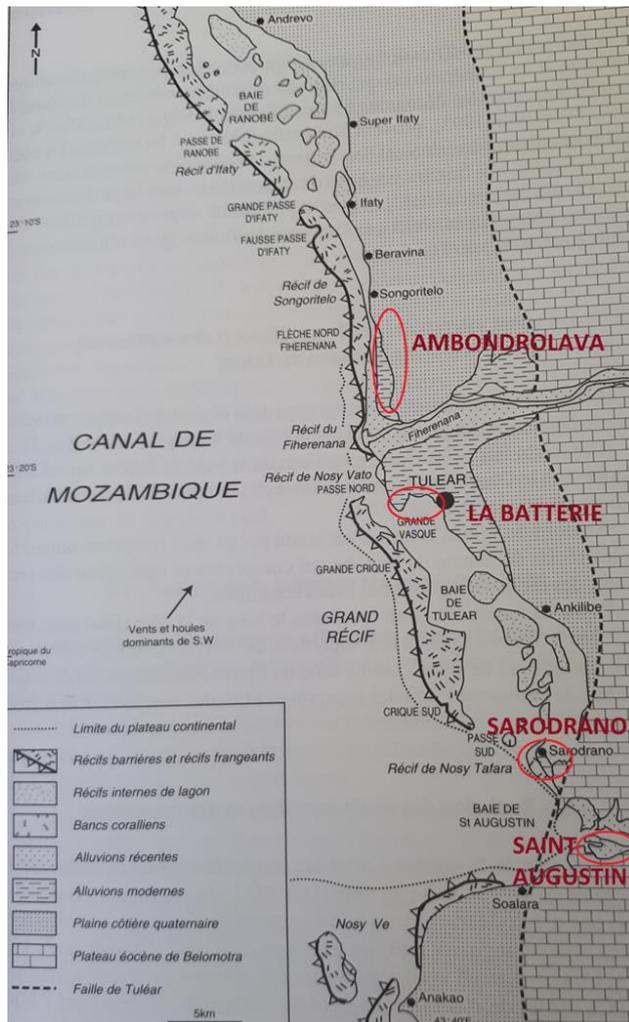
Le troisième site ne fait l'objet d'aucune gestion et la réduction de la mangrove par la construction de salines est flagrante depuis les images satellitaires Google [voir Annexes, figure 1]. Ce site a été choisi justement pour son absence d'acteur extérieur pouvant influencer les pratiques de la population et surtout leurs discours. En effet, d'après les recherches faites, il n'y aurait pas eu de projet environnemental ni de sensibilisation faite par des ONG, des scientifiques ou des acteurs gouvernementaux. Ceci a été vérifié auprès de la population, dont seulement une ou deux personnes ont eu vent de, ou ont aperçu, une tentative de sensibilisation ponctuelle faite par le passé par des blancs mais qui n'a pas eu d'incidence semble-t-il sur la population qui d'ailleurs n'a pas restreint sa coupe de la mangrove, voire qui l'a intensifiée. Des entretiens de type qualitatifs ont également été ici menés et ceux-ci auprès de la population uniquement.

- **Collecte des données**

- 1) **Prospection de la littérature scientifique** : internet, bibliothèque de l'Ecole Doctorale, bibliothèque de l'IHSM, documents du CNRE, livres.
- 2) **Observations de terrain** (journal de bord). Vie avec les pêcheurs de Saint-Augustin.
Avantage : Faire apparaître des éléments qui n'apparaissent pas ou seulement difficilement dans les entretiens.

- 3) **Entretiens qualitatifs.** Avantage : Compréhension d'un processus qualitatif, du changement de perceptions et de modes de gestion, transformations de mentalités. L'outil quantitatif ne permet pas aux individus de développer leur propos, de le nuancer et l'enrichir, ni de faire valoir leur expérience personnelle. La méthode qualitative vise plutôt la compréhension intime des phénomènes, la compréhension des interactions sociales, des processus sociaux.
- **Entretiens exploratoires** : doctorants, responsables d'ONG, amis malgaches.
 - **Entretiens semi-directifs** : 83 personnes interrogées :
 - a. [Détails des entretiens selon les différents sites](#)

Ainsi, du nord au sud, nous avons les trois sites suivants :



- Un site au nord de la ville de Tuléar : le village d'Ambondrolava. A cet endroit, est établi le site de l'ONG belge Honko qui gère avec l'association communautaire (VOI) Mamelon Honko la mangrove adjacente. L'association représente les 5 villages inclus dans l'aire de gestion communautaire de la mangrove.
 - **Nombre d'entretiens** : 22 entretiens vont être réalisés dans 3 villages parmi les 5. Les villages choisis étaient au départ Ambotsibotsiky, Ambondrolava et Tanambao en raison de leur proximité. Mais le président du fokontany de Tanambao n'était jamais présent lors de notre arrivée et son accord était indispensable avant tout interrogatoire. Dès lors, les entretiens ont été effectués dans les villages suivants :

Ambosibotsiky, dans lequel 7 personnes ont été interrogées, Ambondrolava, à raison de 8 personnes interviewées et Belalanda pour 5 entretiens.

Outre ces 20 entretiens, la responsable de l'ONG Honko, Mathilde Vissers, va être très longuement interrogée et cela à plusieurs reprises ainsi que le président de l'association communautaire Mamelon Honko, également guide pour Honko.

- Un site au niveau de la ville-même de Tuléar : le quartier d'Ambohitsabo jouxtant la plage de La Batterie. Ici, aucune ONG ni même d'association communautaire. Il n'y a pas de gestion de la mangrove institutionnalisée mais il ne semble pas y avoir de gestion faite par la population non plus. Cependant, on observe une destruction importante de la forêt de mangroves pour la fabrication de salines.
 - **Nombre d'entretiens :** 28 personnes y ont été interrogées.
- Un site au sud de la ville de Tuléar, l'aire protégée de Tsinjoriake et plus précisément deux villages : Sarodrano et Saint Augustin. Ici, la gestion de la mangrove mais également de toute l'aire protégée est faite par l'association communautaire Tamia, créée à Saint Augustin, et par un comité de gestion de divers acteurs dont le rôle est d'appuyer la gestion de l'association. L'association représente 8 fokontany (approximation d'un quartier ou d'un village traditionnel).
 - **Nombre d'entretiens :** 14 personnes ont été interrogées à Saint Augustin et 11 personnes à Sarodrano. De plus, ont été interrogés le président de l'association communautaire Tamia, un guide de Tamia, le coordinateur technique et du suivi écologique et l'assistant technique du volet développement du Comité de gestion.Ici, une réelle immersion a eu lieu à Saint Augustin sur 2 semaines ainsi que de fréquentes visites en dehors de cette période.

Outre ces entretiens liés spécifiquement aux sites étudiés, la directrice de la Direction Régionale de l'Environnement et des Forêts ainsi qu'un responsable de projet de WWF ont été interrogés.

- **Entretien compréhensif :** très approfondi et détaillé avec très peu d'interlocuteurs. Personnes interrogées : responsable ONG Honko, guide Vezo de TAMIA, assistant technique du volet développement pour Tsinjoriake et responsable projet WWF

Données qui auraient pu étayer le travail : Des entretiens avec le gouvernement central mais face à des problèmes de faisabilité, une prospection d'études sur les migrations ou sur les pratiques des différentes ethnies et des entretiens en français avec villageois après la production de théorie.

b. Traduction des entretiens qualitatifs auprès de la population

Pour les trois sites, les entretiens auprès des responsables se sont déroulés en français. Quant aux entretiens auprès de la population, ils ont été traduits du malgache vers le français par 4 étudiants de master en biologie végétale, et principalement par l'un d'eux parlant le mieux le français.

- Mes questions ont été posées en français et ont été traduites en malgache auprès des personnes interrogées. Leurs réponses ont été à nouveau traduites en français et écrites dans un carnet pour chaque interviewé.
- Certains biais portant sur les données récoltées peuvent être mis en avant : les réponses n'étaient pas traduites mot à mot, la langue du français n'était pas bien maîtrisée, les étudiants ne voulaient pas couper l'interlocuteur dans son explication, attendaient la fin de son intervention et ainsi la résumaient et ils ne comprenaient pas toujours l'intérêt de rapporter des faits qui ne concernaient pas directement la mangrove.

- Les questions posées par moi-même et traduites peuvent également avoir orienté certaines réponses. Certaines questions n'étaient d'ailleurs pas comprises (Un exemple de questions d'entretiens se trouve en annexe du travail.) Mais dans l'ensemble, les idées sont bien passées et les réponses étaient intéressantes. De plus, des entretiens faits par 4 étudiants malgaches intéressés mettaient à l'aise la population et rendait ma présence de blanche moins visible.
- La tentative avec une traductrice payée ne fut pas plus satisfaisante, celle-ci ne s'exprimant d'ailleurs pas mieux en français que les étudiants. Aussi, 13 entretiens ont été menés à Ambohitsabo, quartier de Tuléar, avant l'enquête de terrain avec les étudiants. Ceux-ci ont permis une meilleure compréhension du terrain et une réorientation des futures questions.

c. Prises de notes et enregistrement

Un autre biais peut être souligné lors de la prise de notes. En effet, la traduction des entretiens de la population était notée à la main simultanément par mes soins dans un cahier. Ceci s'est avéré beaucoup plus simple que d'enregistrer des heures de questions et réponses en malgache ponctuées de traduction française et surtout cela mettait à l'aise les interviewés qui n'aimaient pas particulièrement l'idée d'être enregistré. Celle-ci s'est rapprochée cependant au plus près du mot à mot de la traduction reçue. De plus, une traduction des notes des étudiants a été faite après chaque terrain d'enquête afin de les comparer aux miennes.

En, ce qui concerne les entretiens auprès des responsables, ceux-ci ont été enregistrés et ensuite retranscrits mot à mot par ordinateur.

• **Traitement des données**

Production d'une théorie : Les données obtenues sont source de la production d'une théorie via la méthode inductive :

« Le terrain n'est plus vu comme une instance de vérification, mais devient le point de départ de la problématisation. L'élaboration théorique ne vient que dans un second temps : la théorie est issue du terrain, la remontée en généralité se fait à partir du terrain. » Cours de méthodologie de finalité ISE, 2016.

Les entretiens ont été retranscrits et retapés à l'ordinateur pour chaque personne interrogée. Des codes couleur ont été utilisés pour distinguer les idées principales de chaque discours. Les différentes parties de leurs discours ont été réparties selon différentes cases telles que « vision des étrangers », « utilisation actuelle de la mangrove », « utilisation antérieure », « vision de la mangrove », « métiers et salaires », « école », « charbon », « pêche », « ethnie et origine », « migrants », « vision des contraintes », « tourisme », « algoculture », « Copefrito », « vision de la protection », « vision de l'association et des membres », etc. Les différents points de vue ont été mis en évidence, ainsi que des liens entre différentes cases comme « métiers et salaires » avec « utilisation actuelle de la mangrove et antérieure » et « vision de la mangrove » ; « utilisation actuelle de la mangrove » avec « vision des contraintes » ou encore « utilisation actuelle de la mangrove » et « vision de la protection ».

IV. Données obtenues

4.1. Présentation des 3 cas d'étude

Les données ainsi obtenues vont être présentées ici pour chaque cas.

Plan des cas

Chaque cas sera abordé comme suit :

- Présentation du site reprenant : sa localisation, l'historique de la gestion lorsqu'il y en a une et les acteurs de cette gestion.
- Aperçu du mode de vie de la population
- Participation de la population dans la gestion du site
- Utilisation des ressources naturelles
- Perception de la population quant à la protection des ressources et à la gestion actuelle

4.1.1. Premier cas : Ambondrolava

Ici, la gestion de la mangrove est une gestion de type communautaire, via une association communautaire créée pour le projet. Cette association communautaire est appelée VOI, qui est l'abréviation de « Vondron'Olona Ifotony », à savoir l'équivalent des communautés de base dans la législation malgache. La mangrove a été classée par le WWF (World Wildlife Fund) comme l'une des écorégions du « Global 200 », régions qui doivent être conservées prioritairement pour leur caractère biologique exceptionnel.

1) Présentation du site

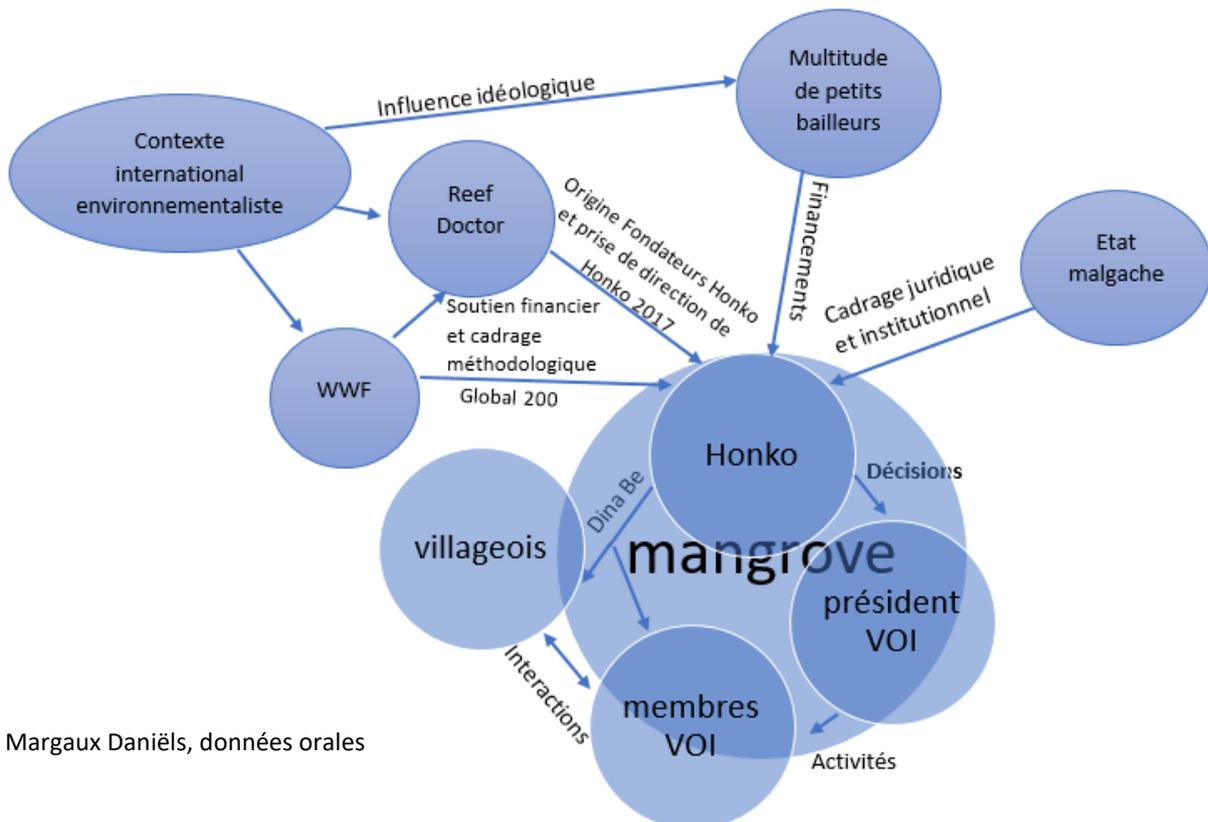
a. Localisation du site

Le site de l'ONG Honko et du VOI (association communautaire) Mamelon Honko se trouve au niveau du village d'Ambondrolava, c'est-à-dire à 12 km au nord de Tuléar. Cinq villages font partie de l'aire de gestion communautaire et ont été inclus dans sa gestion : Belalanda, Tanambao, Belitsaka, Ambondrolava et Ambotsibotsiky. Cette aire naturelle comprend la mangrove, les lacs, les roseaux (vondro) et les dunes entourant la mangrove.



Source : Google Earth, retouches par Margaux Daniëls

b. Historique de la gestion



Auteur : Margaux Daniëls, données orales

Le projet de conservation et reforestation a été initié par un couple de stagiaires belges travaillant dans l'ONG Reef Doctor, protégeant les récifs coralliens juste au nord du site d'Ambondrolava. Ceux-ci ont voulu réagir face à la dégradation importante de la mangrove pour la fabrication de charbon qu'ils observaient. En effet, la moitié de la surface initiale y avait été déforestée, l'essentiel étant coupé

par des pénitenciers en 1987 au profit d'exploitants de charbon. Ils ont ainsi dialogué avec la population locale et ont créé en 2008 l'ONG HONKO, signifiant mangroves en malgache.

Ils ont obtenu des financements de la part de WWF, prenant part dans le projet au début de celui-ci avant de se retirer. Aujourd'hui, les donateurs sont petits mais multiples, le projet de conservation ayant fait ses preuves. La superficie de la mangrove est en effet en augmentation constante et un quart de la partie déforestée a déjà été reboisée entre 2008 et nos jours.

En 2010, la création d'une association communautaire, Mamelon Honko, a été initiée par l'ONG belge HONKO. En effet, en 1996, une loi avait déjà été promulguée pour transfert de gestion de l'état vers les communautés de base (COBA), il s'agit de la loi GELOSE (Gestion Localisée).

Selon un document de 2011, on remarque que cette création ne s'est pas faite sans encombre. Le projet pilote de gestion a en effet été introduit début 2009, financé par WWF et atteste de difficultés dans sa réalisation. L'ONG expose alors les causes d'une création du VOI longue et complexe : il existait plusieurs communautés et institutions sur le site, les communautés ont eu des mauvaises expériences avec le précédent VOI, il existait des jalousies entre les membres des communautés, les bénéficiaires du projet, à savoir les pêcheurs locaux, étaient pauvres et non groupés (rendant difficile la mise en place d'un mécanisme de contrôle et de paiement).

« Le village de Belalanda/Ambondrolava a été choisi de par son accessibilité et la « motivation » exprimée et constatée au niveau de la population locale. Les actions ont commencé au cours de l'année de 2009. Les échecs des précédentes initiatives ont compliqué la tâche pour mettre en place le programme Honko. Les anciens leaders du groupement communautaire ont fortement insisté pour profiter de ce nouveau projet pour redynamiser leurs stratégies de contrôle et de pouvoir, alors même qu'il était connu de tous qu'une des principales raisons des échecs précédents résidait justement dans les pratiques de corruption impliquant ces anciens leaders. La commune, suspectée également de corruption lors des précédents projets n'a pas été intégrée de manière forte dans le PSE⁴. De manière indirecte, elle a aidé à légaliser le nouveau groupement communautaire et à lui concéder les terres concernées par le PSE. Ce climat de défiance est renforcé par la faible autorité de l'État en matière d'environnement. » Analyse historique des PSE à Madagascar : entre continuité et rupture, Serena, Juin 2011. (Andriamahefazafy, et al., 2011)

Le président de la VOI y est élu par les communautés pour 3 ans, période renouvelable via des élections. L'association communautaire a dès lors obtenu la gestion officielle de la zone de mangrove avec le soutien de l'ONG. Ils ne reçoivent pas d'argent de la part de l'Etat mais bien le droit de gestion et ainsi le droit de créer un dina be, c'est-à-dire c'est des lois sociales localement reconnues, les lois traditionnelles. Ce dina be régleme ainsi l'utilisation de la forêt de mangroves.

L'ONG n'a pas interdit l'exploitation totale de la mangrove considérant que les populations locales se reposent beaucoup sur celle-ci. En effet, auparavant, une coupe intensive des palétuviers a été faite pour répondre à la demande en charbon importante et croissante de la ville de Tuléar, se trouvant à 12 km au sud du site de mangroves en question. La déforestation de la forêt sèche environnante pendant une cinquantaine d'années a poussé les charbonniers à exploiter la mangrove, plus proche que les arbres en recul de l'ancienne forêt déboisée. Le bois de mangrove était un bon bois pour le

⁴ PSE : Paiements pour services environnementaux

charbon mais il était également coupé pour le bois de construction, à des fins locales ou pour la population tuléarienne, mais ceci en bien moins grandes quantités que celles dédiées au charbon. Une autre activité locale était celle de la pêche dans la mangrove.

Des permis doivent dès lors être achetés pour la coupe de bois ; la coupe est interdite dans les deux noyaux durs, zones éloignées des villages dans lesquelles le reboisement est relativement récent ; la pêche est interdite durant trois mois dans deux zones du chenal et à deux périodes différentes et une réglementation existe sur l'exploitation de certaines espèces de la faune, comme les oiseaux ou crabes. Une réglementation est également d'application sur l'utilisation de l'eau des lacs situés dans l'aire de gestion. Ci-dessous, certains coûts d'exploitation ont été repris. (Nga, 2016)

« Les permis sont chers mais on a déjà l'habitude maintenant, même si ça reste cher. » Emilienne, 45 ans, Belalanda

N°	Type de ressource	Quantité	Unité	Objet de la Récolte	Délais de Récolte	Prix	
						Membres	Non-membres
1	Gros bois pour la construction de la maison	20	Pieces	Personnel	Dans les 4 jours après l'achat du permis	500Ar	1000Ar
2	Petit bois pour la construction de la maison	100	Pieces	Personnel	Dans les 6 jours après l'achat du permis	500Ar	1000Ar
3	Feuilles grises de mangrove	3	Sacs	Personnel	Dans le jour après l'achat du permis	1000Ar	3000Ar
4	Bois sec	Non spécifié		Personnel	Dans le jour après l'achat du permis	Gratuit	
		1	Charette	Commercial		2000Ar	
5	Poisson	Non spécifié		Non spécifié	Non spécifié	Gratuit	200Ar
6	Roseaux	Non spécifié		Non spécifié	6 fois par semaine	50Ar/jour	100Ar/jour
7	Eau des lacs	200	Litres	Non spécifié	Non spécifié	2000Ar	4000Ar

(Nga, 2016)

c. Acteurs de la gestion : ONG Honko, VOI Mamelon Honko et le gouvernement

1. Le gouvernement

L'Etat malgache reste le propriétaire des aires protégées. La Direction Régionale de l'Environnement, des Eaux et des Forêts (DREEF) doit faire respecter la loi et porter les affaires juridiquement en matière de gestion de l'environnement, de l'eau et des forêts. Elle n'a toutefois pas les moyens financiers pour exercer des contrôles sur le terrain.

2. Le rôle de l'ONG

L'ONG est une petite structure avec peu de fonds et peu d'employés. Elle doit assurer plusieurs rôles. Le principal est évidemment celui de la conservation de la mangrove avec un travail rapproché avec le VOI.

➤ **Conservation et suivi**

L'ONG et le VOI effectuent ensemble plusieurs plantations par an (une par mois environ, par la population membre du VOI). C'est le président du VOI et guide de Honko qui se charge d'établir le calendrier de plantation et de trouver les sites adéquats. Si l'ONG régule la coupe de bois aux communautés et leur demande de replanter, elle considère qu'il faut une compensation à côté. Elle essaie donc de développer des activités génératrices de revenus :

➤ **Ecotourisme**

Comme source de revenus, on retrouve l'écotourisme, avec un sentier dans la mangrove et des visites guidées par les deux guides salariés de l'ONG, qui sont issus du village et membres du VOI. L'ONG perçoit 90% de l'argent issu de ces visites. Des bénévoles sont également reçus. Ces derniers paient une contribution et participent au suivi de l'état de la mangrove et du reboisement.

➤ **Vannerie**

Un groupe de femmes réalise également des paniers et chapeaux en vondro (roseaux séchés pour construire des maisons ou faire des paniers) qu'elles vendent à Tuléar ou sur le site de l'ONG Honko. Elles forment une association dynamique d'une cinquantaine de membres provenant de 4 villages sur les 5 villages du site. Celles-ci sont soutenues par l'ONG Honko qui les a d'ailleurs formées pour rendre leur travail plus esthétique et plus commercialisable.

➤ **Pisciculture**

Un projet de pisciculture a été développé pour permettre à la population d'avoir plus de poissons et de plus grande taille. Honko a donc installé des étangs dans le village pour de la pisciculture de tilapia. Mais la pisciculture ne se faisant pas dans le sud, il n'existe pas de technicien en pisciculture. Il y a actuellement encore un problème d'oxygénation des étangs.

➤ **Éducation environnementale**

Enfin, il y a également un programme d'éducation environnementale avec des enfants qui a été monté fin 2015. L'ONG a fait le choix de prendre seulement deux villages pour commencer pour avoir un petit groupe : le village d'Ambotsibotsiky et celui d'Ambondrolava. Il y a ainsi 15 enfants de deux villages qui viennent tous les samedis. Ce sont les guides de Honko qui leur font des cours.

Une critique des cours donnés par le président du VOI a été faite par la responsable de l'ONG : le cours consiste en une répétition de phrases en français par les enfants, qui ne comprennent peut-être pas le vocabulaire français. L'idée de Honko c'est de les sensibiliser mais également de les former et leur permettre d'être également guides à l'avenir. La sensibilisation auprès des enfants permet une bonne intégration des concepts et une diffusion ensuite dans les communautés. Selon la responsable, ils sont motivés, bien réceptifs et dynamiques. L'année prochaine, ce sera au tour de deux nouveaux villages.

➤ **Aide financière et appui**

Dans la pratique, l'ONG aide également un peu financièrement le VOI, même si ce n'est pas dans ses attributions. Son rôle est normalement d'appuyer le VOI pour qu'il développe et renforce ses compétences de gestion. L'ONG vient d'être reprise par Reef Doctor en février parce que le directeur l'a quitté quelques années auparavant ne pouvant plus s'en occuper. Elle garde sa place mais est

désormais sous la direction de l'ONG anglophone disposant de plus grands moyens financiers. Reef Doctor possède plusieurs projets au nord de ce site et aimerait ainsi de lier Honko aux autres sites et de faire un grand projet de mangroves sur toute Baie de Ranobe, afin d'intégrer plusieurs écosystèmes, marins comme terrestres, dans la protection.

3. Le VOI

La vente de permis permet au VOI d'obtenir des rentrées d'argent pour la gestion et notamment pour le salaire des deux gardes forestiers de la mangrove. Ils gagnent également 10% des visites touristiques du site, le reste revenant à l'ONG.

L'ONG espère toutefois que le VOI trouvera d'autres sources de financement et des projets pour pouvoir gérer le site lorsqu'elle sera partie. L'idée est, en effet, qu'il y ait un auto-entretien par les communautés en l'absence de l'ONG et de ses bailleurs de fonds. Selon la responsable, bien que le VOI ne soit pas encore prêt à gérer le site en tant que cavalier seul, il fait un travail et progresse d'année en année, prend plus d'ampleur dans la gestion et prend les choses un peu plus en mains.

4. Membres du VOI

- Dans le VOI, on retrouve des membres des communautés, donc des 5 villages. Ils adhèrent au VOI en payant une petite cotisation, 1000 Ar par an (0.29 euros) et 2000 Ar (0.59 euros) pour les membres du comité de gestion. Il y a actuellement environ 500 adhérents. Pour avoir un ordre de grandeur, la population totale de la commune, comprenant 12 villages, serait en 2001 de 7445 personnes. Il est difficile d'évaluer la population actuelle au vu des migrations et du manque de recensements et d'évaluer celle précisément des 5 villages étudiés mais le nombre d'adhérents est très certainement inférieur à la moitié de la population des 5 villages.
- La cotisation est difficile à obtenir en pratique, beaucoup ayant des soucis financiers. Honko a soutenu financièrement le VOI depuis le début car, sans cela, le VOI ils n'a quasiment pas de retour de financement et a beaucoup de mal à faire appliquer les permis et faire payer les droits d'adhésion et à avoir de ce fait une certaine rentrée d'argent. Ce manque de moyens engendre un faible nombre de gardiens (2 actuellement) et ainsi une difficulté à surveiller le site et les coupes illégales éventuelles.
- Il semblerait que beaucoup de femmes fassent partie du VOI. Le principal avantage d'une telle adhésion est qu'elle permet à ses membres d'effectuer les reboisements et d'être rémunéré pour ceux-ci. Les hommes se consacrent, quant à eux, plutôt à la pêche.

« La plupart des femmes sont membres du VOI. Moi, je ne suis pas membre car je suis fatigué quand je reviens de la pêche. » Felix, 60 ans, pêcheur, Ambotsibostiky

2) Population de 3 villages : Ambotsibostiky, Ambondrolava et Belalanda

a. Métiers et salaires

La principale activité des villageois reste la pêche en mer pour les hommes. Les femmes font essentiellement du vondro, de la vente de poissons ou de la pêche à pied en mer pour ramasser oursins et coquillages. D'autres font également du charbon dans la forêt sèche à proximité ou de l'agriculture au bord du fleuve Fiherenena. Il faut préciser que bien qu'au départ Vezo, ces petits villages traditionnels pêcheurs à proximité de Tuléar voient leur population augmenter et nombreux sont ceux qui viennent d'ailleurs pour y travailler directement dans la pêche, le vondro, l'agriculture ou le

charbon ou travaillent à Tuléar. Ces activités ont des revenus qui varient d'un jour à l'autre et la population vit au jour le jour.

Le maire de la commune de Belalanda, commune reprenant les 3 villages étudiés, nous dit : « *Les principales activités de la population de Belalanda sont la culture dans le sud, au bord du Fiherenana ; la pêche et les activités à Tuléar.* »

Des salaires de 1-2 euros par jour

« *Avant je faisais le charbon à Mangily, maintenant c'est la culture de patates douces et câpres, j'ai dû arrêter le charbon car j'étais malade et je ne supporte plus la poudre de charbon. Je faisais 20 sacs/semaine, donc 30 000 ar/semaine, (8.68euros/semaine) un gros arbre équivaut à environ 8 sacs. Avec la culture, je peux gagner parfois 300 000 ar/an (86.78euros) mais cette année, il n'y a pas eu assez de pluie, ça sera une mauvaise récolte.* » Faitsy, 30 ans, Belalanda

« *Je suis vendeuse de vondro. Le vondro pousse très vite. Je gagne environ 3000-4000 ar/jour.* » (0.87-1.16 euros), Laurence, 57 ans, Ambotsibotsiky

« *Je suis le maire de Belalanda. Je suis au départ instituteur et je gagne 300 000 ar/mois.* » On voit que c'est ce que gagne l'agriculteur en un an. Ceci reste toutefois dérisoire en comparaison des salaires des occidentaux des ONG. Le décalage est d'ailleurs tellement énorme entre les employés blancs d'ONG et les employés malgaches de ces mêmes ONG ou avec l'ensemble des malgaches, qu'il n'y a aucune intégration sociale des Occidentaux, qui restent entre occidentaux.

b. Une zone qui connaît des inondations, dont celles du cyclone de 2013 qui ont été dévastatrices dans la région

« *Je suis trésorière de commune. Mon mari, lui, est mort pendant inondations de 2013.* » Rasoa, 36 ans, Belalanda

« *Je suis venue à Ambotsibotsiky après les inondations à Belitsaka.* » Giselle Teta, 55 ans, femme du président Ambotsibotsiky

c. Pêche en mer

- **C'est une activité aux revenus précaires qui sont très variables d'un jour à l'autre, étant totalement dépendante de la mer. Aussi, un pêcheur gagnera aussi bien 1.45 euros par jour, 2.89 euros comme rien du tout. Les filets sont actuellement achetés aux indiens.**

« *Si je pouvais changer de travail, je le ferais car il n'y a plus rien dans la mer.* » Felix, 60 ans, pêcheur, Ambotsibostiky

« *Je pêche la nuit car je ne gagne rien la journée. Il n'y a plus assez de poissons actuellement.* » Soavesoa, 30 ans, pêcheur, Ambotsibotsiky

« *Il y a moins de poissons qu'avant. Il y a beaucoup de poissons parce que la mer est vaste mais ça diminue. Il ne faut pas protéger la mer sinon ils sont foutus car ils dépendent entièrement de la mer. Mangily, c'est déjà un endroit protégé où les vazahas se baignent.* » Felix, 60 ans, pêcheur, Ambotsibotsiky

d. Agriculture et charbon

- **Les revenus issus du charbon sont plus importants que ceux issus de l'agriculture mais la déforestation amène les charbonniers à aller de plus en plus loin.**

« *Avant, je faisais le charbon mais j'ai arrêté car la forêt s'amincissait. Aujourd'hui, je fais de la culture de patates douces, maïs, câpres...* » Antoine, 40 ans, Belalanda

« Avant je faisais le charbon à Mangily, maintenant c'est la culture de patates douces et câpres, j'ai dû arrêter le charbon car j'étais malade et je ne supporte plus la poudre de charbon. Je faisais 20 sacs/semaine, donc 30 000 ar/semaine, (8.68euros/semaine) un gros arbre équivaut à environ 8 sacs. Avec la culture, je peux gagner parfois 300 000 ar/an (86.78euros) mais cette année, il n'y a pas eu assez de pluie, ça sera une mauvaise récolte. » Faitsy, 30 ans, Belalanda

3) Participation de la population : nature de la participation dans la gestion et ampleur

Avec l'arrivée de Honko, l'association communautaire(VOI) Mamelon Honko a vu le jour. Avec elle, de nouveaux postes ont été créés : des villageois sont devenus gardiens de la mangrove, un villageois est devenu président de l'association communautaire et guide pour Honko, des femmes ont commencé la confection de paniers et leur vente aux touristes. Le reboisement est également une activité rémunératrice à laquelle sont appelés les membres du VOI. De plus, L'ONG elle-même emploie deux guides, une femme de ménage, une cuisinière et des réparateurs qui assurent l'entretien du site.

a. Voici les différentes formes d'implication de la population dans la gestion de la mangrove :

- ❖ 1 président du VOI Mamelon Honko
- ❖ 1 trésorier du VOI dans chaque fokontany
- ❖ 1 trésorier central du VOI Mamelon Honko
- ❖ 2 gardiens salariés de Mamelon Honko
- ❖ Une cotisation d'adhésion pour les membres du VOI Mamelon Honko

1000 Ar par an (0.29 euros) et 2000 Ar (0.59 euros) pour les membres du comité de gestion

- ❖ **Achat de permis de coupes auprès du VOI Mamelon Honko pour tous ceux désirant couper du bois de la mangrove, membres ou pas membres (prix inférieurs si adhésion)**

Pour la coupe de palétuviers, il faut acheter un permis au trésorier du VOI et obtenir un reçu pour le gardien. Si on est membre, c'est 500 ar/20 arbres s'ils sont gros, et il faut alors payer une cotisation annuelle pour être membre, et sinon c'est 1000 ar/20 arbres. Le bois coupé est utilisé pour la construction de la maison. Du bois mort est également ramassé comme bois de chauffe. Les feuilles sont utilisées contre le paludisme.

« J'achète un permis pour 20 arbres pour la fabrication de la maison. Avec la coupe de la mangrove, je vends du bois de construction pour la maison et j'utilise les feuilles pour leurs vertus médicinales. » Gephine, 35 ans, Ambondrolava

- ❖ **Reboisement pour les membres du VOI Mamelon Honko**

Les membres sont appelés pour le reboisement, le nombre dépend de la taille du reboisement à effectuer. Le nombre de membres pris est apparemment proportionnel au nombre d'habitants du village dont ils sont issus pour ne pas faire de discrimination. Il y a environ un reboisement chaque mois. Les membres reboisant gagnent 5000 ar/jour, soit 1.47 euros, c'est-à-dire une journée moyenne de travail chez eux.

« On est membres du VOI et on est appelés pour reboiser : avant c'était 2000-3000 ar/j, aujourd'hui c'est 5000 ar/jour donc Honko amène de l'argent ici. » Giselle Teta, 55 ans, Ambotsibostiky

« Je ne suis pas membre, ma femme l'était avant mais comme elle n'était pas souvent appelée, elle a quitté le VOI. Parfois ils appellent beaucoup de monde, parfois pas, ici comme c'est un grand village on appelle plus de gens. » Faitsy, 30 ans, Belalanda

- ❖ **Education environnementale de jeunes des villages par l'ONG Honko**
- ❖ **2 Guides salariés par l'ONG Honko**
- ❖ **Femmes pour confection de paniers et chapeaux**

Les femmes ont été formées avec Honko à la confection de paniers à base de roseaux, ce qui leur permet d'obtenir quelques revenus supplémentaires en les vendant principalement aux touristes. Ces touristes passent directement par l'ONG Honko pour la visite de la mangrove et c'est donc par le site de l'ONG que les femmes passent pour les vendre en les entreposant. Les femmes trouvent néanmoins qu'il y a peu de touristes et que cela ne rapporte pas beaucoup mais que cela est tout de même positif et que c'est toujours mieux que rien.

« Je fais des paniers depuis que Honko est arrivée. Je vends parfois beaucoup de paniers et parfois rien. C'est plus cher pour les vazahas (touristes) : 5000 ar, pour les autres c'est 3000 ar. Il y a donc un peu plus d'argent avec l'ONG. C'est seulement dans l'ONG qu'il y a des touristes. » Florette Tina, 22 ans, 3 enfants, Ambotsibotsiky

❖ **Respect des interdictions de coupes de bois et de pêche**

Certains parlent de coupes illégales et d'un manque de gardiens. D'autres au contraire expliquent qu'il n'y a aucune coupe illégale, que tout le monde respecte bien les règles. De fait, il subsiste quelques coupes illégales, dont il est difficile de mesurer la réelle ampleur, mais la plupart de la population respecte les règles de Dina Be par peur de sanction.

- **Certains disent qu'il y a des coupes illégales :**

« Il n'y a pas assez de gardiens, il y a des coupes illégales mais on n'attrape jamais personne. Les gens ont peur de se faire prendre, ils font très attention. Il y a des coupes illégales pour faire les maisons et ne pas payer. » Laurence, 57 ans, Ambotsibotsiky

- **D'autres disent qu'il n'y a aucune coupe illégale :**

« Il n'y a aucune coupe illégale, on risque d'aller en prison ou de payer une lourde amende ! » Florette Tina, 22 ans, Ambotsibotsiky

« Il n'y a pas de coupes illégales car il y a des gardiens, on a besoin d'un reçu. » Antoine, 40 ans, Belalanda

- **D'autres ne connaissent pas l'existence de permis. Ce sont des migrants venus d'autres villages ou d'autres régions de Madagascar :**

« Je ne savais pas qu'une ONG protégeait la mangrove. Je ne suis pas membre du VOI et je ne connais pas les permis. » Jeanette Marie, ne se souvient pas de son âge, Ambondrolava, vient de Belitsaka

« Je n'ai pas d'avis sur la mangrove et la protection, je ne connais pas. » Zoindraza, 70 ans, Ambondrolava depuis 6 mois

b. Une différence entre les villages ?

Le président du VOI, Philémon, est issu du village d'Ambondrolava, où se trouve également le site de l'ONG et celui du VOI. Ce village est le lieu principal des activités de gestion.

c. Un intérêt ou une utilisation de la mangrove moins importante dans certains villages ?

A Belalanda et Tanambao, il n'y a presque pas de mangroves. Les pêcheurs pêchent de plus en plus presque exclusivement dans la mer et non dans la mangrove, mais ce dernier point semble s'appliquer aux autres villages également.

A Tanambao, le président fokontany est décrit comme beaucoup moins coopératif, il n'a d'ailleurs pas tenu à nous recevoir, malgré une prise de rendez-vous avec lui.

L'autorité de la commune de Belalanda a été écartée dans la gestion à cause de son passé de corruption. Cependant, la bonne participation du maire est observable. Celui-ci ne semble pas en tenir rigueur aux gestionnaires et semble mettre toute sa bonne volonté dans le projet.

d. Le statut différent des membres de bureau :

Il y aurait 3 membres de bureau à Ambondrolava et 6 à Ambotsibostiky, selon la femme du président du fokontany d'Ambotsibostiky. Les indemnités pour membres de bureau sont d'environ 4000 ar. Il y a un trésorier par fokontany et un trésorier central du VOI qui récolte l'argent issu de l'achat des permis de chaque fokontany. Ceux-ci ont un rôle et des revenus plus importants que les simples membres.

« Moi je distribue le travail aux gens du villages. Certains ne sont pas contents, ils disent que j'ai beaucoup d'argent. » Philémon

4) Utilisation des ressources par la population et évolution

a. L'utilisation des ressources avant l'arrivée de l'ONG

Différentes activités traditionnellement pratiquées par la population sont présentées comme des menaces pour les écosystèmes de mangroves. Il s'agit notamment des activités de charbonnage, de prélèvement de bois de construction en grandes quantités, de pratiques de pêche non respectueuses de l'habitat, de défrichement de certaines surfaces pour la culture vivrière, de coupe de « vondro » (roseaux) pour la toiture des maisons. Ceci a en effet donné lieu à une dégradation de 75 % des surfaces de mangroves et de « vondro ». L'objectif du projet était ainsi de restaurer les habitats et de modifier ces pratiques en donnant des activités de compensation à la population. Il faut toutefois souligner que ce qui est présenté comme des pratiques traditionnelles destructrices sont en réalité des pratiques relativement récentes. En effet, avec le développement de la ville de Tuléar, la population des villages environnants a augmenté. Une exploitation intensive de bois pour le charbon pour alimenter la ville de Tuléar s'est développée. La coupe de vondro s'est intensifiée, tout comme celle de bois de construction. De nouvelles pratiques de pêche se sont développées, à savoir l'utilisation d'un poison végétal, le laro, tuant toute vie aquatique et les filets moustiquaires, aux mailles si fines, que rien ne leur échappait : œufs de poissons, alevins, etc. Ceci empêche la régénération de la faune marine et aggrave les problèmes de surpêche. Cela crée un cercle vicieux car cela pousse encore plus de personnes à utiliser ces filets pour contrer la diminution des produits de pêche. Notons que ces filets moustiquaires proviennent au départ d'ONG ayant distribué des moustiquaires pour contrer le paludisme mais leur fonction première a été détournée pour devenir des filets aux mailles extrêmement étroites.

Concernant, le défrichement, il reste toutefois très faible dans ces villages peuplés principalement de pêcheurs, bien que des migrants aux pratiques agricoles soient petit à petit descendus des hautes terres.

b. Utilisation après l'arrivée de l'ONG

- Le laro et les filets moustiquaires ont été interdits. Mais outre l'avantage des filets moustiquaires d'augmenter les quantités pêchées, ils présenteraient aussi, selon la population, une plus grande résistance au temps et un prix inférieur aux filets traditionnels (ayant été donnés au départ et non fabriqués par des pêcheurs à la main).
- La coupe de bois pour le charbon a été interdite. L'idée de l'ONG était de « changer la mentalité et les pratiques destructives de ex-charbonniers » mais selon la population locale, les charbonniers sont simplement partis dans la forêt sèche à l'est du site pour l'exploitation du charbon, autorisée là-bas. La population achetait déjà son charbon aux charbonniers donc la différence de pratiques est surtout ressentie par les charbonniers dont les revenus dépendaient de l'exploitation de la mangrove. Notons que l'ONG n'a fait que déplacer le problème de déforestation vers la forêt sèche et n'a donné aucune alternative à l'utilisation de charbon.
- La coupe de bois pour les autres usages est soumise à l'achat de permis. Le bois de construction est donc plus cher pour les populations qu'auparavant quand elles le prenaient gratuitement. Beaucoup achètent le bois provenant de la forêt sèche à l'est ou vont directement dans la forêt pour le couper. Notons qu'en l'absence de tout compte du nombre de permis vendus, du faible nombre de gardiens et de leurs liens familiaux avec la population, l'affirmation d'un contrôle systématique des permis ne peut pas être faite.

« Ça marche parce qu'à l'ouverture de la pêche il y a des poissons plus gros mais après la pêche reprend très intensivement pendant une semaine-10 jours, et il n'y a plus rien ou que des petits poissons qu'ils revendent une misère au marché... »

Il y a une pression anthropique de plus en plus grande sur toute la côte, comme beaucoup de gens viennent du sud, il y a un exode rural parce que dans du sud il y a de gros problèmes de sécheresse, plus de terres arables, la famine... Du coup, il y a un très fort mouvement de population qui se rabat sur les côtes où la pêche est bonne... Alors, nous on a de la chance, on n'est pas en bord de mer donc ce n'est pas de la pêche de bord de mer où là c'est bcp plus intensif, ça reste en mangrove, ça reste assez peu.

Mais ça quand même un impact négatif car ces poissons qui ne deviennent jamais assez gros, ce sont les poissons qui sont censés aller à terme en mer donc tout est lié... » Mathilde, responsable de Honko

c. [Tableau de l'évolution de l'utilisation des ressources](#)

Ressources	Usage avant l'arrivée de l'ONG	Usage aujourd'hui
Bois de la mangrove	Exploitation pour vente de charbon de bois et de bois de construction, coupes personnelles en plus petites quantités pour la construction de maisons locales et bois de chauffe/charbon, ramassage de bois sec comme bois de chauffe.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Charbon : interdiction d'exploitation pour cet usage, provient d'ailleurs. ➤ Bois de construction : achat de permis pour coupe de bois de la mangrove ou bois provenant de plus loin (Mangily ou forêt sèche à l'est). ➤ Bois sec pour bois de chauffe : Celui-ci est gratuit seulement pour les membres, il faut donc payer la cotisation, ce qui dans la pratique ne se fait pas systématiquement.
Feuilles de palétuviers	Collecte pour vertus médicinales	Collecte pour vertus médicinales
Fruits de palétuviers	Récolte pour alimentation	Récolte pour alimentation
Vondro (roseaux)	Coupe et séchage pour la confection de toiture principalement et de quelques paniers pour le marcher.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le vondro est toujours utilisé pour la confection de maisons et est toujours commercialisé mais une participation financière est demandée au jour, comme on peut le voir dans le tableau précédent « Reeds (roseaux) ». ○ De nouvelles utilisations du vondro sont apparues : la confection et commercialisation de chapeaux et paniers par une association de femmes (cinquantaine de femmes).
Ressources halieutiques	Matériel de pêche : filets moustiquaires, filets traditionnels, laro Ressources pêchées : poissons, crevettes, crabes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pêche de poissons et crevettes gratuite pour les membres mais il faut donc payer une cotisation. ○ Il y a eu mise en place d'une réserve temporaire de pêche dans le chenal. Une partie de celui-ci est fermé pendant trois mois dans deux zones distinctes et non simultanément pour permettre que la faune se régénère. ○ Des petits étangs de pisciculture de tilapia ont été créés mais qui sont peu fonctionnels ➤ Les filets moustiquaires et le laro ont été interdits ➤ La pêche de crabes est soumise à réglementation
Miel	Pas d'usage	Mise en place de ruches et récolte de miel mais destruction des ruches depuis le passage du cyclone en 2013

Auteur : Margaux Daniëls, données orales

[Interview de la responsable de l'ONG Honko concernant l'accès aux ressources de la population](#)

La conservation aura lieu « Toujours avec les populations, de toute façon si ce ne sont pas elles qui participent, à terme ça ne peut pas fonctionner... »

« Le but c'est que les populations soient intégrées parce que ce sont les premières bénéficiaires... Le but ce n'est pas forcément d'avoir une aire protégée interdite d'accès... C'est des zones qui ont toujours été traditionnellement occupées et utilisées par les populations, du jour au lendemain en interdire l'accès, c'est

assez difficile à mettre en œuvre sans proposer d'alternative à côté... Ça c'est le grand problème de toute façon de toute la protection de l'environnement... La question de la population qui est très pauvre, sans beaucoup de ressources, sans beaucoup de revenus, la volonté de projets qui veulent reboiser, interdire la pêche, interdire ci parce que c'est pour le bien de l'environnement mais à côté de ça, il faut aussi que les populations y trouvent un intérêt... »

« On aperçoit toujours des arbres qui ont été coupés donc qu'on voit bien qu'il y a un peu de coupe illégale mais dans l'ensemble ça a quand même été beaucoup réduit parce que l'ONG est là, parce qu'il y a eu un travail de sensibilisation fait auprès des populations. »

« Est-ce qu'elles comprennent l'importance de préserver l'environnement ? »

« Nan, naturellement nan. »

« Est-ce que maintenant ça change un peu ? »

« Alors, les discours changent, les gens savent parce que le message a été passé, rabâché... »

Pour être honnête, si tu creuses un petit peu, même avec les gens du VOI etc., ils sont réalistes et ils disent, vous êtes là c'est très bien, mais le jour où vous partirez... On ne va pas se leurrer... Tant qu'ils ne pourront pas de quoi se chauffer autre que du charbon, ils ne pourront pas faire autrement. Là, on est là, donc il y a une présence, il y a une certaine forme d'autorité qui interdit et qui les empêche mais au sinon c'est très difficile.

C'est pour ça qu'on essaie d'intégrer ça à d'autres choses avec voilà développer l'agriculture, des moyens de développer des sources de revenus. Qu'ils puissent voir qu'avec la mangrove, les roseaux, on peut en tirer un bénéfice mais pour en tirer un bénéfice, il faut que ça reste en place... »

« Et ça peut être difficile le travail avec les villageois aussi qui eux, ont d'autres priorités et qui n'arrivent pas non plus à voir l'intérêt sur du long terme, qui veulent une rentabilité immédiate, des poissons tout de suite. » Mathilde, responsable ONG Honko

5) Perception de la population quant à la gestion

- **La population observe une augmentation de la forêt de mangrove depuis sa protection. Certains disent qu'il y a également plus de poissons, voire plus de pluie. D'autres disent qu'il n'y a pas de changement à ce niveau-là.**
- **La population exprime la réduction d'une forme de liberté avec la présence de nouvelles règles depuis l'arrivée de Honko mais trouve cela généralement positif car cela permet de mettre des limites à une dégradation incontrôlée de la mangrove et permet parallèlement d'augmenter la quantité de bois et de poissons de la mangrove. Concernant les poissons et autres animaux de la mangrove, l'augmentation de leur nombre n'est pas nécessairement réelle ou observée. Il est toutefois certain que la population a intégré le fait que la mangrove est le lieu de reproduction de la faune aquatique.**

« C'est bien de protéger la mangrove, cela amène de la pluie et donne du bois de chauffe quand le bois sec tombe. Il n'y a pas de problème si c'est l'ONG mais c'est mieux si c'est le VOI qui protège. On était conscients du problème mais c'était impossible à mettre en place car personne n'était d'accord, il y avait des conflits, ça a été rendu possible avec l'ONG. C'est bien qu'il y ait de la discipline pour la population. » Etonay, 45 ans, Ambondrolava

« C'est bien de protéger la mangrove pour l'environnement et pour les générations futures. Avant c'était dégradé et il n'y avait plus assez de poissons, maintenant la mangrove a fort augmenté. Avant, il y avait une grosse forêt où on ne savait même pas rentrer puis il y a eu une grosse déforestation, on ne voulait pas protéger car il fallait du travail puis l'ONG est arrivée pour protéger et les charbonniers sont partis ailleurs. Ce n'est pas un problème d'être moins libre qu'avant car c'est pour le bien de la communauté. Si l'ONG part, ce n'est pas un problème car le président du VOI protège la mangrove, même si c'est mieux qu'elle reste ici. » Pomey, 65 ans, Ambondrolava

- **De plus, cela permet de donner du travail aux communautés.**

« L'ONG améliore la vie des gens car elle leur donne du travail. Moi, je reboise. Ça ne me dérange pas que ça soit des vazahas qui soient venus dire comment gérer la mangrove et on n'y aurait pas pensé sans cela. » Valisoa, 60 ans, Ambondrolava

« La mangrove c'est important car ça donne du travail aux femmes avec la reforestation, toutes les 2 semaines ou après 1 mois. Il y a donc un peu plus d'argent avec l'ONG, c'est 5000 ar/jour pour le reboisement. » Felix, 60 ans, pêcheur, Ambotsibotsiky

- **Pluie et purification de l'air : ces bienfaits de la protection donnés par certains semblent directement issus de la sensibilisation faite par l'ONG, leur amélioration étant difficilement observables par la population.**

« C'est important de protéger. Avant, avec le charbon, on a tout détruit. C'est important car ça attire la pluie. Avant, il n'y avait pas de mangrove et pas de pluie. » Laurence, 57 ans, Ambotsibotsiky, née à Tuléar

« C'est bien que l'ONG soit là car elle protège la mangrove et la mangrove est un refuge pour les crabes et petits poissons. C'est grave de détruire la mangrove je crois. (dit d'un ton hésitant). La mangrove permet la purification de l'air, la présence d'oiseaux et elle retient le sable. » Florette Tina, 22 ans, 3 enfants, Ambotsibotsiky

- **Ils pensent généralement qu'une protection par une ONG est plus efficace que par les communautés ou que par le gouvernement et qu'elle permet des résultats concrets. L'ONG est souvent vue d'ailleurs comme indispensable pour la gestion, ne serait que pour un apport financier.**

« Je préfère ONG car avant il y avait le gouvernement et pourtant il n'y avait pas de protection. » Laurence, 57 ans, Ambotsibotsiky

« Je préfère une ONG pour protéger que le gouvernement et si ce sont les communautés qui protègent, ça ne marche pas bien, il y a des problèmes de gestion. Avec l'ONG, il y a des gardiens formés qui sont bons. » Soavesoa, 30 ans, pêcheur, Ambotsibostiky

« Si l'ONG part, c'est un problème car il y aura la déforestation. Le VOI n'arrive pas à protéger complètement car il n'a pas d'argent. » Valisoa, 60 ans, Ambondrolava

- **De nombreuses personnes disent aussi que la protection se fait principalement par les communautés via le VOI mais que l'ONG doit rester**

« Si l'ONG part, il n'y aura plus personne pour protéger. Oui, le VOI peut protéger et d'ailleurs c'est le VOI qui fait le travail en réalité, les vazahas supervisent seulement. Mais l'ONG ne va pas partir maintenant, ça change tout le temps dans l'ONG. Si l'ONG part, il n'y aura plus de mangrove. » Felix, 60 ans, pêcheur, Ambotsibotsiky

- **Ils disent également que c'est elle qui a permis une conscientisation de la population et que sans son arrivée, il n'y aurait pas eu de gestion et que tout la mangrove aurait disparu à ce jour. Selon certains, une gestion n'aurait pas pu être initiée par les communautés par manque de discipline ou par manque de consensus entre ses membres.**

« Avant, on s'en foutait de la mangrove. Maintenant plus, on est convaincus de l'importance de sa protection et ce n'est pas un discours appris par cœur. Avant, on était très libres, maintenant il y a une discipline donc tous les villageois ne sont pas contents. Moi je trouve ça bien, il y a eu une sensibilisation de Honko, si on coupe la mangrove, on reboise et on reçoit des indemnités pour replanter. Honko protège la population car ils protègent l'environnement, il y a des formations c'est mieux pour la vie ici. » Clovis, 32 ans, instituteur, Ambondrolava, de Tuléar

« C'est bien que l'ONG protège parce qu'auparavant on s'engueulait et donc on ne savait pas protéger. C'est un problème si l'ONG part car la dégradation va recommencer. » Emilienne, 45 ans, Belalanda

- **De rares personnes expriment des réserves vis-à-vis de la gestion, bien qu'ils expriment l'importance de protéger la mangrove.**

« C'est trop cher. » Giselle Teta, 55 ans, femme président Ambotsibostiky

« Il n'y a pas plus de poissons depuis Honko, ils ne sont pas plus gros, rien n'a changé, on attrape toujours les poissons pendant la période de reproduction. » Laurence, 57 ans, Ambotsibostiky

« Je ne vois pas qu'il y a plus d'argent avec la présence de l'ONG. » Soavesoa, 30 ans, pêcheur, Ambotsibostiky

- **D'autres disent ne pas connaître l'importance de la mangrove et de la protéger. Ils ne vont pas dans la mangrove et disent ne pas la connaître.**

« Je ne sais pas si c'est grave de la détruire car je n'ai pas de liens directs avec la mangrove. » Felix, 60 ans, pêcheur, Ambotsibostiky

« Rien n'a changé avec ONG. Je n'ai pas d'avis sur la protection de la mangrove, je ne connais pas l'utilité de la mangrove, moi je suis à la mer (et je fais du charbon à l'est) et la mangrove ici est nouvellement formée, c'est surtout dans le sud qu'il y avait beaucoup de mangroves. Je ne connais pas les permis et les reçus pour la mangrove. Je ne savais pas que Honko protégeait la mangrove. » Jeanette Marie, âgée mais ne se souviens plus de son âge, mère du président fokontany Ambotsibostiky

6) Conclusion

Loin de modifier leurs pratiques, les charbonniers ont migré vers la forêt sèche à l'est pour y poursuivre leur exploitation. On continue d'utiliser les mêmes ressources mais soit elles proviennent d'ailleurs, soit on paie pour leur accès, ce qui augmente leur prix. On observe des règles nouvelles qui imposent une certaine discipline mais les contraintes majeures sont contournées : on coupe et on pêche ailleurs. De nouvelles ressources sont issues de la mangrove : le miel, la vannerie à base de vondro, la pisciculture, la surveillance des ressources par gardiens formés, les visites touristiques faites par les guides et le reboisement. Les communautés ne sont ainsi pas défavorables à la gestion et ont bien intégré les discours de sensibilisation faits par l'ONG depuis une dizaine d'années.

4.1.2. Deuxième cas : Tsinjoriake

1) Présentation

a. Localisation du site

L'aire protégée de Tsinjoriake est également située dans la région d'Atsimo Andrefana, au Sud-Ouest de l'île, dans la Province de Toliara. Elle se situe à 16 km au sud de la ville de Tuléar et est séparée de la grande aire protégée d'Amoron'Onilahy par le fleuve Onilahy, s'écoulant à l'extrême sud de Tsinjoriake.



L'aire de Tsinjoriake a une superficie de 5.164 ha (52 km²) sur le continent et des mangroves de 276 ha (3 km²) de superficie sur la partie côtière. Elle est traversée par le tropique du capricorne et est caractérisée par un climat subaride à deux saisons : une chaude et humide s'étendant de décembre à mars (températures moyennes entre 23 et 34°C) et une plus froide et plus sèche d'avril à novembre (températures moyennes entre 15 et 28°C).

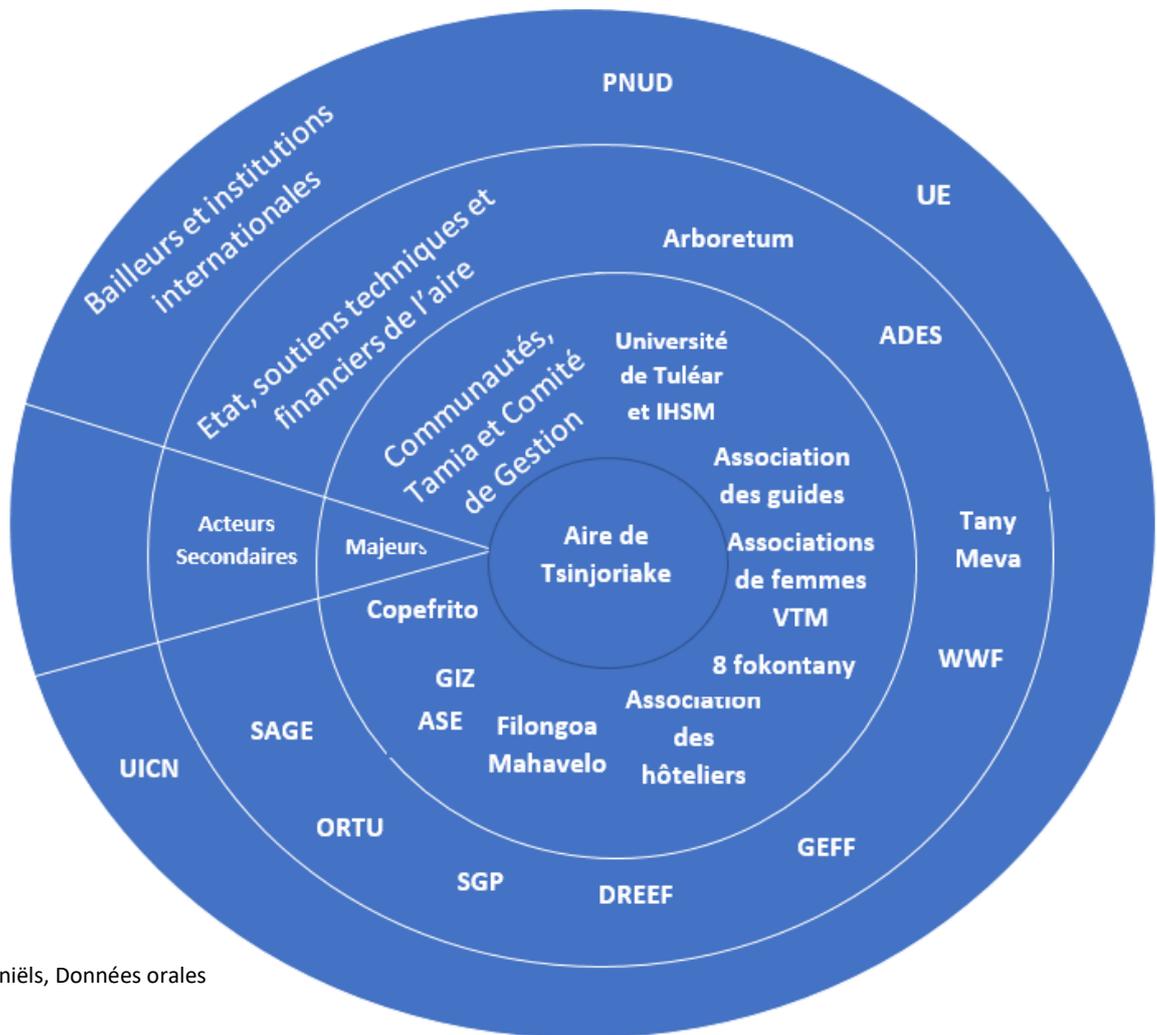
On y retrouve un plateau calcaire et une plaine côtière qui se trouve être une des zones les plus arides de Madagascar avec moins de 300 mm de précipitations par an. Avec sa mangrove, sa barrière de corail à proximité, ses plages de sable fin, sa piscine naturelle, sa grotte de Sarodrano et une montagne prenant la forme d'une table, le lieu a été classé par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) comme « paysage harmonieux protégé » et a tout de suite pris l'orientation d'un tourisme durable.

CARTE DE L'AIRE PROTEGEE TSINJORIAKE
 Décret n° 2015 - 781 du 23 Juillet 2015



Source : Filongoa Mahavelo

b. Historique de la gestion



Auteur : Margaux Daniëls, Données orales

Fin 2007- début 2008, l'ASE (Association de Sauvegarde de l'Environnement) initie le processus de création d'une Nouvelle Aire Protégée et de l'association communautaire Tamia à Saint Augustin afin que cette dernière bénéficie des compétences de gestion du site par le ministère de l'Environnement malgache (cf. loi GELOSE vue précédemment). A cette époque, elle était encore rattachée à la grande NAP d'Amoron'Onilahy sous la protection de WWF. L'ASE demande à la coopération allemande GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) un appui financier et technique dans la gestion du site. Cette dernière aura ainsi pour rôle de renforcer les capacités de gestion de Tamia et de faire la promotion de l'aire jusqu'à ce jour. C'est en 2009 que la GIZ propose l'aire de Tsinjoriake comme Nouvelle Aire Protégée.

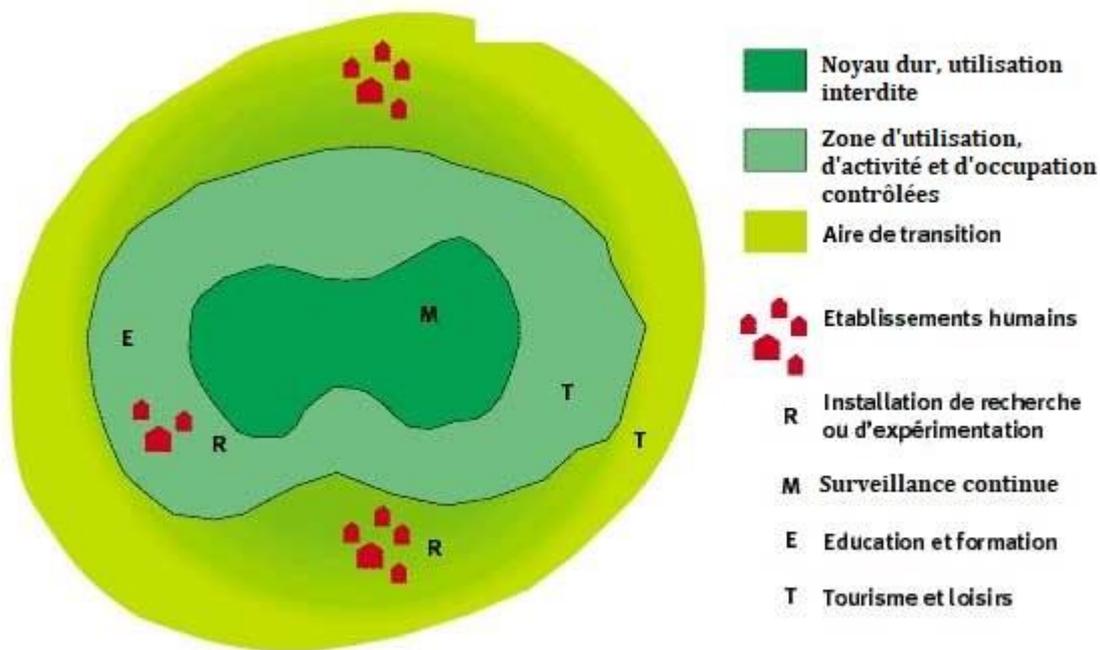
Dans le cadre des déclarations de Durban du président malgache en 2003 de tripler la surface des Aires Protégées de Madagascar, Tsinjoriake devient ainsi en 2010 une nouvelle aire protégée (NAP) avec l'intégration de la colline en forme de table, Andatabo. La NAP va, dès lors, être sous la gestion de l'association communautaire Tamia nouvellement créée. Le site a ensuite été classé en 2015 comme aire protégée MNP (Madagascar National Park) de catégorie 5 selon la classification de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) comme « paysage harmonieux protégé ». Le site a dès lors été directement orienté vers l'écotourisme.

L'aire protégée est grande, il y a des conflits entre les communautés et, par sa proximité à la ville de Tuléar, on observe une pression anthropique importante (notamment pour la production de charbon, comme à Soalara au sud de l'Onilahy). L'aire est ainsi difficile à gérer mais elle bénéficie d'un comité de gestion reprenant une dizaine d'acteurs dont GIZ, une ONG malgache de promotion de l'écotourisme et du développement durable Filongoa Mahavelo, des agences de tourisme ou encore un chercheur de l'université de Tuléar pour le suivi écologique du site.

Comme dans le cas étudié précédemment, un Dina Be a été mis en place et ainsi une introduction des règles de protection environnementale dans lois traditionnelles locales socialement reconnues. La gendarmerie travaille ici avec le Dina Be et est basée à Saint Augustin. Des patrouilles mixtes existent alliant les patrouilleurs (gardiens) et les gendarmes. Les hôteliers ont également créé une association et se réunissent tous les mois avec le Filongoa Mahavelo. En effet, ceux-ci ont un intérêt commun, à savoir l'attrait touristique de l'aire et parallèlement ainsi la conservation du paysage naturel. Ainsi, le Dina Be et les gendarmes, les hôteliers et les patrouilleurs contribuent à la bonne gestion de l'aire.

Le bois dans la forêt sèche de l'aire est soumis à des permis car beaucoup de personnes l'exploitent et en sont dépendantes. Ils n'ont en effet pas d'autres ressources à disposition que la forêt. La mangrove est quant à elle soumise à une protection stricte et ainsi une interdiction totale de coupe. Les pêcheurs peuvent toujours prendre du bois mort dans la mangrove pour le bois de chauffe. On observe des flamands roses, tous marqués et protégés, et des makis (lémuriens) qui viennent du parc Tsimanapetsotse (MNP) jusque dans la mangrove, apparemment à cause de la déforestation de la forêt de Tsimanapetsotse.

L'aire détient un cahier des charges et un règlement interne. Au sein de l'aire, on distingue des zones sous niveaux de protection différents : une zone de restauration où se fait le reboisement, un noyau dur où la coupe de la forêt sèche est strictement interdite, les pentes qui sont également intouchables pour éviter l'érosion de celles-ci et une zone d'occupation contrôlée où l'occupation humaine de petite taille est autorisée seulement pour la transhumance. Dans les zones secondaires, externes aux zones citées précédemment, l'exploitation du bois de la forêt sèche est permise avec un permis et la présence humaine et la recherche y sont autorisées et contrôlées. Toutefois, dans ces zones, la dégradation de la forêt est importante et de ce fait, la tentation de pénétrer illégalement dans le noyau dur pour y couper du bois de bonne taille est grande.



(Source : Mengue-Medou, 2002, modifié par Margaux Daniëls)

De nombreux bailleurs et ONG financent des activités distinctes de l'aire. Parmi les plus actives, nous retrouvons Tany Meva plutôt pour les activités de développement mais aussi pour le reboisement de la mangrove, Filongoa Mahavelo pour le développement également et pour l'écotourisme, ASE pour l'écotourisme et évidemment GIZ pour le renforcement des capacités de gestion. Il y a également de grands bailleurs comme le PNUD, le WWF ou l'UE.

L'Union Européenne a un programme appelé Dinika dans l'aire protégée dont la première phase s'est terminée fin juin.

« Le programme d'appui à la société civile "Dinika" est doté d'un financement de près de 29 milliards d'ariary, soit 10 millions d'euros pour une durée de 3 ans. L'objectif global du Programme est de promouvoir la bonne gouvernance au niveau local et national en œuvrant pour une plus grande indépendance et une crédibilité accrue des OSC. Le programme cible 3 régions pilotes (Atsimo Andrefana, Analanjorofo et Analamanga) dont les partenaires sont les organisations de la société civile Malagasy dans sa diversité : les communautés de bases, les associations, les coopératives et les groupements d'intérêts économiques, les syndicats, les fédérations, les plateformes... "Dinika" est un mot malgache qui signifie "concertation". La concertation est le fil rouge qui sous-tend toutes les actions de l'UE, elle est également l'approche privilégiée des malgaches. » (Délégation de l'Union européenne à Madagascar, s.d.)

c. Acteurs de la gestion : Tamia, Comité de Gestion et le gouvernement

1. Tamia

L'association communautaire Tamia a été créée en septembre 2008 à Saint Augustin. Elle compte actuellement 531 membres dont 367 sont des femmes. Son objectif est de protéger l'environnement tout en développant des activités génératrices de revenus respectueuses du site naturel de Tsinjoriake.

Elle reboise environ 5000 pieds de mangrove par an mais sans rémunération des participants. La coupe du bois de mangrove est strictement interdite dans l'aire protégée et cette interdiction a été reprise dans les réglementations locales traditionnelles acceptées socialement par les communautés, le Dina Be.

Il y a des cotisations de 1000 ar/an (environ 0.3 euros) à payer pour les membres de l'association Tamia. Malheureusement, selon la GIZ, seulement la moitié des membres ont payé leurs cotisations. Selon le maire de Saint Augustin, 5% de ce que gagnent les guides de Tamia revient à l'association Tamia. Toujours selon lui, 45% des membres sont très actifs et 75% des femmes sont très actives. En effet, les femmes sont très présentes et dynamiques dans l'association. Le VTM est d'ailleurs une association de femmes au sein de Tamia. Elle est composée de 9 branches de développement communautaire, 9 filières parmi lesquelles on retrouve la tisserie et broderie, le poisson fumé, la confiture, le miel, les foyers améliorés, la poterie. Ces activités sont principalement concentrées à Saint Augustin, tout comme les réunions de Tamia ou formations de guides, etc. Des ONG financent les déplacements de Tamia et le développement de ses activités. On retrouve parmi les partenaires de Tamia notamment SAGE, Tany Meva, MNP, SGP, PNUD, PAC- GIZ ou encore la DREEF.

Le président de Tamia est élu par les communautés et son mandat dure trois ans. Celui-ci vient d'ailleurs de Saint Augustin, que l'on peut considérer comme le siège de l'association et le centre névralgique de la gestion communautaire de l'aire.

2. Comité de gestion

Plusieurs acteurs externes aux communautés forment un comité afin de renforcer la gestion de l'association Tamia. Ces acteurs sont répartis en plusieurs volets, plusieurs domaines d'actions : le développement de la population de l'aire, l'écotourisme, le suivi écologique et la recherche, la communication, la surveillance et le contrôle et l'administration et coordination. Le président de l'association Tamia, Augustin, est coordinateur au niveau du développement de la population et de l'écotourisme ; le professeur de l'université, Dr. Jacky, est quant à lui coordinateur au niveau technique et effectue le suivi écologique. Il y a également les partenaires financiers de ces différents domaines.

Volets :

- **Développement** : L'idée est de développer des activités génératrices de revenus pour, à la fois, que Tamia soit autonome dans sa gestion mais, également, pour que la population trouve des bienfaits dans la gestion de l'aire et respecte les nouvelles réglementations.

Les activités développées sont les suivantes : le renforcement de l'agriculture pour une plus grosse production (sans engrais chimiques ni pesticides), la transformation des fruits locaux en confitures et du poisson en poisson séché, l'artisanat en raphia (partie végétale séchée du palmier), l'apiculture et évidemment le tourisme, même si un volet entier a été consacré à celui-ci. Concernant les confitures faites avec les fruits locaux (mangues, tamarins, papaye...), elles sont faites par une association de femmes au sein de Tamia. Celles-ci ont reçu une formation concernant les conditions d'hygiène, la mise en pots, les emballages et marketing de façon à pouvoir les vendre vers l'extérieur, notamment à Tana à la journée de la femme. Or, dans la vie quotidienne, les malgaches ne mangent pas de confiture mais des bokoboko (beignets) ou mokary (galettes de farine de riz) avec du thé ou du café. La confiture est donc vendue à la classe moyenne de Tuléar ou de Tana, pour certains événements importants au village ou évidemment aux touristes. Le projet des confitures a été développé par l'ONG

locale Tany Meva et a reçu le financement du PNUD. Selon l'assistant technique du volet développement, il n'y a pas de problème de vente mais plutôt de gestion.

Des foyers solaires sont aussi faits et promus en partenariat avec ADES (Association du Développement de l'Energie Solaire) et les foyers améliorés faits avec des matériaux simples tels que l'argile et le sable, avec l'entreprise japonaise JICA. ADES et JICA sont tous deux en partenariat avec WWF pour la promotion et propagation de ces foyers.

Copefrito

Un autre acteur contesté mais présent au Comité de Gestion dit contribuer au développement de la population. Il s'agit de Copefrito, abréviation de « Compagnie de Pêche Frigorifique de Toliara ». Copefrito est bien connue sur la côte ouest le long de laquelle elle achète en grandes quantités de poissons aux pêcheurs. En effet, sa première activité consiste à exporter des produits de mer surgelés dont les entreprises et frigo se trouvent à Tuléar. Mais l'entreprise s'est également lancée dans l'exportation d'algues séchées vers la France notamment (pour les cosmétiques) et de concombres de mer vers la Chine (produits de luxe, vendus essentiellement pour leurs vertus aphrodisiaques).

Ainsi, Copefrito s'est installée dans l'aire pour y continuer l'exploitation d'algues et de concombres de mer mise en place auparavant par une autre société. Copefrito a racheté un terrain à des propriétaires étrangers d'un hôtel au niveau de la mangrove pour y loger le personnel. Elle obtient, depuis cet achat, des extensions grâce à des permis de l'Office National de l'Environnement. Celui-ci se trouve à Antananarivo et n'a jamais effectué de descente sur le terrain. Ces permis accordés sont ainsi très contestés localement par le Comité de Gestion de l'aire protégée qui redoute notamment une pression anthropique forte avec un afflux de migrants travaillant dans la culture d'algues. Les extensions accordées sont réalisées sur la mer alors qu'elles ont été données pour des constructions terrestres. Des migrants arrivent, attirés par les offres d'emploi notamment dans la culture de concombres de mer et d'algues et selon le comité de gestion, les salaires y sont très bas et ne participent pas au développement économique de la population locale. Les nouveaux arrivants ont développé un village nouvellement installé à proximité de Copefrito, au niveau de Namakia.

Toutefois, il faut souligner que les villageois de Sarodrano se trouvant à proximité ne se plaignent aucunement de la présence de Copefrito, qui emploie plus de 80% du village de Sarodrano dans la culture d'algues. Copefrito leur donne des boutures en échange de leur assurance de lui vendre les algues après culture et séchage. Ceci leur donne ainsi une source de revenus qui complète les revenus issus de la pêche, l'activité principale locale. Toutefois, les gestionnaires craignent de futurs problèmes, notamment liés à l'impossibilité de pêcher où sont exploités les concombres de mer, qui empêche non seulement la pêche à pied mais également tout passage en pirogue.

« Mais les autorisations qu'on donne ce sont des autorisations sur terre. Mais est-ce que Copefrito peut cultiver sans arrêt ? Et c'est vrai qu'il y a les algues et tout ça pour la population. Mais ça va réduire l'espace de pêche des villageois parce que si on cultive c'est entre le corail et le littoral. Si on cultive tout ça avec de l'algue, ces gens-là où vont-ils pêcher ? En plus, tout est exploité pour l'extérieur. Si on coupe l'accès, où vont les pêcheurs ? S'ils n'ont pas encore de bateaux à moteur ou quoi...Donc ça va entraîner un autre problème. En plus, en cas de cyclone ou tempête, les pêcheurs devraient pouvoir s'accoster aux côtes et avec les cultures aux côtes, ils ne peuvent pas s'accoster. Les pêcheurs me disent : « Ha à Tuléar, on commence à réparer les routes et tout pour les véhicules...Peut-être qu'on devrait tracer des routes marines ! ». C'est comme une sorte de blague mais en fait c'est des choses qui devraient se faire car ils ont des problèmes pour

s'accoster. Auparavant, les femmes pouvaient chercher poulpes, etc. Mais maintenant, c'est des cultures privées donc ne peuvent pas accéder à tout ça. » Dr. Jacky Antho, coordinateur technique et du suivi écologique du Comité de gestion de l'aire de Tsinjoriake

Selon le Comité, l'arrivée de migrants crée non seulement une pression sur l'environnement mais ceux-ci sont également présentés comme ayant des pratiques d'exploitation de la mer destructrices, contrairement aux Vezo, ayant des pratiques traditionnelles ancestrales respectueuses. Ainsi, le maire et le président de Tamia se réunissent pour limiter cette augmentation démographique et pouvoir assurer une bonne gestion de l'aire. Le maire a accepté dans un premier temps de créer un fokontany où s'est implantée Copefrito mais reconnaître le lieu comme un village impliquerait d'y mettre des infrastructures, comme une école par exemple, ce qui attirerait dès lors encore plus de personnes.

« Ils disent que la masse de population qui arrive, on devrait l'éduquer et tout ça...C'est vrai d'un côté mais une fois qu'on aura mis une école, il y aura une église et ça va devenir une ville ...Mais cette ville-là toute la population ne travaille pas directement là-dedans. Et le problème, c'est que ceux qui ne travaillent pas avec les hôteliers, qu'est-ce qu'ils vont faire ? Ils vont chercher à manger dans les forêts de l'aire ou dans la mer. Et on est face à deux choses :la déforestation et les ressources halieutiques. Parce que le gros problème c'est que ce sont de faux pêcheurs ! Ce sont des cultivateurs ! Ils viennent car d'un côté ils ont perdu leur terrain d'agriculture...avec les inondations successives...Onilaky a inondé leurs terrains et avec Onilaky qui change de lit tout le temps, ils perdent leurs champs cultures. Et après, il se réfugient vers la forêt de l'aire pour exploiter le charbon. » Dr. Jacky

Le directeur de l'entreprise de Copefrito a dès lors accepté de participer aux réunions du Comité de gestion pour trouver une solution ensemble aux problèmes pointés du doigt par le comité. Celui-ci est d'ailleurs décrit comme particulièrement coopératif avec les ONG de la côte, ce qui est finement mené, lui évite des conflits avec celles-ci et facilite son obtention de permis par l'ONE de par sa bonne réputation.

▪ **Écotourisme**

En tant qu'aire classée pour son « paysage harmonieux protégé », une vocation touristique lui a tout de suite été attribuée. Il y a différents sites touristiques dont l'accès est payant au sein de l'aire et dont les revenus reviennent à Tamia, ainsi qu'une association de guides touristiques. Des formations de guides sont organisées ainsi que des tests par la GIZ. On distingue deux formes de tourisme : le tourisme communautaire où les touristes sont reçus chez des groupes d'accueil ayant reçu une formation et proposant un guidage, la cuisine et des animations et le tourisme de luxe dans des hôtels proposant des circuits touristiques. Le tourisme communautaire bénéficierait de financements de WWF.

Presque tout est misé sur l'écotourisme afin d'obtenir des devises pour la gestion et pour les communautés. Toutefois, l'activité touristique n'est pas encore aboutie et il reste à faire. L'association Filongoa Mahavelo a pour objectif de participer à son développement et a installé ses bureaux dans l'Hôtel du Moringa à Tuléar où se trouve l'association française de promotion pour l'écotourisme. Les touristes qui arrivent à Tuléar viennent ainsi directement dans le bureau de Filongoa Mahavelo où ils reçoivent une brochure de l'aire. C'est également là que se tiennent les réunions du comité de gestion et les réunions mensuelles de l'association des hôteliers. Il y a, en effet, un intérêt commun pour Tamia et pour les hôteliers d'attirer les touristes.



(Magazine nc 35 , 2010)

Toutefois, le nombre de touristes à Madagascar n'est pas très élevé. Il n'y en avait plus du tout en 2009 à cause de l'instabilité politique et de l'insécurité ambiante mais cela revient petit à petit.

- **Communication et sensibilisation**

Comme il a été dit, la communication concernant l'attrait touristique de l'aire est en cours d'amélioration. A côté de cela, une promotion des foyers ADES et JICA est faite avec WWF ainsi qu'une sensibilisation par GIZ. Un travail est fait avec des artistes pour élargir la portée et notamment toucher des villages en amont qui descendent dans l'aire pour l'exploiter : pièces de théâtres et sketches sont mis en place dans la langue locale pour transmettre les messages de la préservation de la forêt. La population y participe, certains jouent le rôle de paysans, d'autres celui de destructeurs. Apparemment, cela a du succès. Les chefs de village s'impliquent en allant chercher les acteurs au sein de leur population.

- **Surveillance et contrôle**

Comme dit précédemment, un Dina Be a été mis en place. Il y a également des patrouilleurs dont certains travaillent avec des gendarmes. Des discussions ont porté sur l'acquisition d'une technologie supplémentaire pouvant aider les patrouilleurs et les rendre plus efficaces, comme des GPS ou une formation à SMART, qui pourrait les aider à reconnaître les faux tampons (et ainsi les faux permis). Mais ceci est coûteux. De plus, il y a le problème de la taille de l'aire et de la difficulté d'y faire des suivis réguliers.

▪ Suivi écologique

C'est l'université de Tuléar et l'IHSM (Institut Halieutique et Sciences Marines) qui réalisent ponctuellement des études sur la mangrove, les forêts ou les écosystèmes marins. Le chercheur et professeur Jacky de l'université de Tuléar est en charge de ce suivi.

« On essaie de sensibiliser la population à reboiser pour pouvoir couper mais il y a des problèmes de sécheresse et cela pousse lentement. Les gens ne veulent pas attendre, ils veulent manger le jour-même. De plus, ils transportent le charbon de bois en bicyclette ou en charrette, et ce n'est pas évident. Couper le bois à proximité est donc beaucoup plus pratique. Il y a ainsi des coupes illégales dans les noyaux durs où la coupe est interdite. » Dr. Jacky

On observe des conflits entre la vision du rôle des scientifiques partagée par une grande partie des acteurs du comité de gestion et celle du coordinateur technique et du suivi écologique de l'aire, étant lui-même chercheur et professeur à l'université. Les premiers voient dans les scientifiques une source potentielle d'argent, au même titre que des touristes, et le second considère que l'apport des scientifiques dans l'étude de l'aire est bénéfique pour la gestion et que les prix d'accès ne doivent pas être les mêmes que ceux demandés aux touristes.

▪ Administration et coordination

De nombreux problèmes liés à un manque de coordination des nombreux acteurs de la gestion ont été observés. La directrice de la Direction Régionale de l'Environnement et des Forêts a réuni tous les intervenants pour une approche consensuelle et une coordination entre les différents projets, les différentes ONG et les différents partenaires. La GIZ a un rôle important dans cette coordination et veille au respect des règles et à améliorer les compétences de Tamia en matière de gestion.

GIZ : l'acteur le plus influent de la gestion

La GIZ est une société allemande agissant dans la coopération et l'appui aux acteurs dans le secteur de l'Environnement et du Développement. Elle intervient à Madagascar depuis 1982 pour le compte du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Elle cherche à autonomiser Tamia par le développement d'activités génératrices de revenus sur lesquelles elle pourra s'appuyer pour financer sa gestion lors du départ de GIZ.

Elle a comme rôle l'appui de la gestion de l'aire protégée et l'application de la loi et du code environnemental. En effet, l'aire a obtenu son statut définitif d'aire protégée en 2015. Or, le dernier code environnemental est sorti en 2016, il faut donc élaborer des plans de travail annuels (PTA) de gestion correspondant à ce code. La GIZ finance l'élaboration de ces PTA jusqu'à ce que Tamia ait ses propres fonds grâce à ses activités génératrices de revenus. La GIZ suit ainsi de près les changements législatifs et il devra en être de même pour Tamia lorsque l'entreprise allemande se retirera. Mais la compétence de l'élaboration de ces plans annuels n'est cependant pas forcément acquise par l'association communautaire. Cela ne semble toutefois pas faire l'objet d'une préparation. Le retrait de la GIZ n'a pas l'air d'être dans un agenda proche mais est évoqué comme quelque chose devant subvenir un jour, « dans deux-trois années peut-être » selon la GIZ, « le temps que tout le système soit rodé ». GIZ joue un peu le rôle de police et doit « sans cesse répéter les choses » pour que Tamia les applique. Elle est d'ailleurs décrite par les autres acteurs comme stricte.

3. Gouvernement

La DREEF (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts)

La DREEF ayant très peu de moyens financiers, ce sont les ONG et entreprises privées qui financent les politiques environnementales. Anecdote amusante et révélatrice du système de fonctionnement de la gestion environnementale : l'entreprise privée allemande GIZ finançant le développement des compétences de gestion de Tamia a offert des voitures et du carburant à la DREEF pour que les fonctionnaires puissent faire le suivi de la gestion de l'aire et le contrôle du respect des lois sur place. L'influence des ONG sur le gouvernement est évidente.

« Le ministère de l'environnement sans moyens financiers a peu de moyens d'actions, il s'en voit démotivé et la GIZ a repris en main la gestion du site. Avant être fonctionnaire représentait une grande fierté, aujourd'hui c'est vu par les malgaches comme une marque de paresse, un moyen d'avoir de l'argent sans rien faire et de se cacher derrière l'Etat. Le Malgache veut être libre et avoir de l'argent. » Paraly, assistant technique du volet développement du Comité de gestion de l'aire de Tsinjorake

Le fait suivant a été rapporté par le comité de gestion comme fait de corruption et de non-respect de la loi dans l'aire protégée : le 19 avril 2015, un ancien ministre aurait tué avec un fusil seize flamands roses, oiseaux qui sont protégés. La population de Saint Augustin a découvert, en effet, les oiseaux et a reconnu l'ex-ministre de l'Intérieur qui fut ensuite celui de la Justice de Madagascar entre 2011 et 2013. Elle l'a poursuivi pour l'empêcher de partir. Celui-ci a payé 100 000 ar (30 euros) et des zébus pour calmer la foule mais prétend ne pas avoir tué les flamands roses et avoir seulement tiré sur une aigrette argentée hors du parc protégé. Il faut savoir qu'une personne ayant tué une espèce protégée dans une zone préservée encourt une amende pouvant aller jusqu'à 575 000 euros et une peine de 10 ans de prison (Andriamanga & Capron, 2015). L'affaire a été classée sans suite mais la population ne semble pas avoir oublié l'incident.



(Andriamanga & Capron, 2015)

2) Population

Historiquement parlant, on retrouvait dans l'aire deux ethnies : les pêcheurs nomades Vezo en bord de mer et les agriculteurs sédentaires masakoro un peu plus dans les terres. Les nombreuses migrations ont cependant quelque peu brouillé les pistes. La commune de Saint-Augustin, comprenant Sarodrano, comptait 15 030 habitants en 2001. (Ilo program of Cornell University ; FOFIFA ; INSTAT)

« Mais les temps évoluent, il y a l'augmentation démographique, un mélange et on ne sait plus quelle ethnie. Aujourd'hui, ce n'est plus une question d'ethnie mais d'activité : les Vezo sont ceux qui vont à la pêche. A Saint-Augustin, il y a des fonctionnaires mais la majorité sont paysans à la fois pêcheurs et cultivateurs. Selon calendrier de la mer, espèces qu'on ne peut pas pêcher donc vont à l'agriculture. » Paraly, assistant technique du volet développement du Comité de gestion de l'aire de Tsinjoriake

Dans les villages jouxtant la mangrove, la majorité reste toutefois Vezo, ce qui est encore plus le cas dans le village assez isolé de Sarodrano.



Source : Google Earth, modifié par Margaux Daniëls

Depuis 2015, a été mise en place la convention sociale, le dina be, la loi traditionnelle locale respectée par tous. Toutefois, les pêcheurs respectaient la mangrove bien avant qu'il y ait une protection officielle mise en place, ils vivent essentiellement de la mer, ne font pas d'agriculture et prélèvent peu de bois.

Copefrito s'est installée dans l'aire y voyant là une bonne affaire et espère en tirer des bénéfices. Les populations de Sarodrano sont très réceptives à sa venue et cultivent les algues pour lui vendre ensuite. Des migrants viennent également y travailler, ne trouvant plus de revenus avec l'aridité des terres en amont mais ceux-ci sont plus nombreux à Saint Augustin, qui est plus facilement accessible. Les migrations à Tuléar et dans cette région sont, en effet, de plus en plus fréquentes, le sud connaissant de graves problèmes de sécheresse et de famine.

Des filets moustiquaires sont utilisés par les pêcheurs. Ceux-ci étaient au départ des moustiquaires contre les moustiques donnés par les ONG et ont été ensuite vendus aux pêcheurs comme outils de pêche. Leur problème est évidemment leurs mailles extrêmement étroites vidant la mer des alevins et œufs de poissons.



Source : photo prise en avril 2017 par Margaux Daniëls

La vie dans les villages de pêche traditionnelle de Saint Augustin et Sarodrano

a. [La pêche villageoise](#)

L'activité principale des villageois est la pêche, activité qui dépend entièrement de la mer. De plus, le transport de bois jusqu'à Saint Augustin se fait également par voie d'eau via le fleuve Onilahy. Lorsque la mer est mauvaise, cela laisse les villageois sans revenus et cela devient problématique après plusieurs jours de mauvais temps consécutifs. La saison et la température de l'eau ont une influence sur la pêche qui sera défavorable pendant la saison froide (avril à novembre). Toutefois, autour de

février arrive également la période de cyclones. L'activité de la pêche est ainsi extrêmement précaire et variable au jour le jour.

Cependant, à Saint Augustin, contrairement aux villages aux alentours comme Sarodrano, le transport de marchandises entre Tuléar et Saint Augustin se fait par mer et par terre. Ceci limite l'absence de vivres dans le village en cas de mauvaise mer et permet également le déplacement des personnes. A Sarodrano, tout transport doit se faire en pirogue ou à pied par le massif calcaire séparant Saint Augustin de Sarodrano (ce qui ne permet pas le transport de grandes quantités). De plus, ces transports sont valables pour l'accès à l'eau : il faut se déplacer jusqu'à la grotte pour avoir un point d'eau potable ! Sarodrano signifie d'ailleurs « difficiles eaux » : Sarotra (difficile, difficilement) + Rano (eau). Cela vient de la difficulté des habitants d'y trouver de l'eau douce.



Transport de marchandises (et de moi-même) en provenance de Tuléar via taxi-brousse jusque Sarodrano, photo prise en mai 2017 par Margaux Daniëls.

« Le salbrisien Philippe Puel, créateur de la société Igienair s'est lancé dans une opération humanitaire d'envergure en fondant en février dernier l'association Sarodrano du nom d'un village malgache de pêcheurs situé non loin de Tuléar au sud-ouest de l'île. L'objet de l'association est de procurer l'eau potable à ce village de mille cinq cents habitants.

“J'ai rencontré en Corse quelqu'un qui occupait deux emplois pour pouvoir envoyer de l'argent à sa famille à Sarodrano et qui m'a parlé de son village situé au bout d'une presqu'île en face de laquelle il y a une source où les villageois vont s'approvisionner en eau potable avec des bidons qu'ils chargent sur des pirogues, ce qui ne couvre pas l'intégralité de leurs besoins en eau potable, explique Philippe Puel.” » (La Rédaction du Petit Solognot, 2016)

b. La culture d'algues à Sarodrano

A Sarodrano, tout le monde semble très favorable à la présence de Copefrito car elle donne du travail à 80% de la population qui fait la culture d'algues en plus de la pêche. Cela permet d'avoir des revenus supplémentaires à ceux de la pêche, qui est très variable et qui ne rapporte parfois pas beaucoup voire rien. Les revenus de la pêche sont journaliers, ceux des algues sont perçus au mois, selon la saison et selon la longueur de corde et ainsi la quantité d'algues récoltées. Ces algues seront ensuite séchées par les pêcheurs avant d'être vendues à Copefrito, qui leur avait auparavant donné les boutures pour cultiver les algues en échange de l'assurance des pêcheurs de lui vendre les algues après séchage.

De plus, la zone de culture d'algues empêche la pêche à cet endroit et certains trouvent cela positif car cela crée une réserve pour la reproduction des poissons et augmente leur nombre et leur taille.

« C'est bien car il y a une réserve pour les poissons avec la culture d'algues et ça augmente le nombre de poissons et leur taille. Par contre, ils vendent des filets à petites mailles alors que c'est interdit de les utiliser, donc ça c'est mal. Les chinois achètent les poissons Dandezo. Il y a des migrants pour travailler chez Copefrito mais aucun problème d'intégration. » Ratina Soadiamethode, 51 ans, Saint Augustin, pêcheur, Vezo Sara

« C'est Transmad qui a commencé les algues puis ça a bien marché et Copefrito est venu aussi et il achète les algues. Auparavant, il y avait 50% de cultivateurs d'algues seulement donc il y avait beaucoup de disputes entre les pêcheurs et les cultivateurs d'algues. Mais actuellement 80% de la population cultive des algues donc il n'y a plus de conflits. A Belaza, Copefrito et Zako font la culture de concombres de mer et comme des gens volent les concombres avec leurs pirogues, ils empêchent maintenant le passage des pirogues. Oui, Copefrito exporte mais je ne sais pas pour qui. » George, 34 ans, Sarodrano, pêche et algues, Vezo

« Copefrito paie mieux, pas assez, mais il a augmenté les prix récemment parce que ça dérangeait les gens et il y avait des problèmes. Le directeur est même descendu pour voir ça et régler le problème. Il y a beaucoup de migrants mais ce n'est pas un problème, tout le monde travaille ensemble. » Xavier, 51 ans, Sarodrano, pêche et algues, Vezo

« Copefrito c'est bien, ça donne du travail, il y a 300 personnes qui participent à la culture d'algues. » Gaston, 46 ans, Sarodrano, pêche et algues, Vezo

A Saint Augustin, Copefrito, qui est installée au nord de Sarodrano, est peu connue. La population ne se sent pas concernée par celle-ci, l'algoculture se faisant à Sarodrano.



Séchage d'algues par les pêcheurs à Sarodrano. Photo prise à Sarodrano, mai 2017, Margaux Daniëls

c. [Filets moustiquaires](#)

« Il n'y a plus de poissons ici dans la mer à cause des filets moustiquaires. Avant, il y avait pleins de poissons juste ici et maintenant, il faut aller de plus en plus loin. Mais tant pis pour eux, c'est de leur faute. » Adexi, 32 ans, Saint Augustin, président de l'association des guides et membre du comité de gestion de l'aire dans le volet suivi écologique.

Beaucoup de pêcheurs utilisent des filets moustiquaires, aux mailles si étroites qu'ils raflent tout au passage, petits poissons qui n'ont pas atteint l'âge de reproduction jusqu'aux œufs de poissons. Ces filets proviennent au départ de dons d'ONG de moustiquaires pour diminuer les cas de paludisme. Mais ceux-ci n'ont pas été utilisés et ont été vendus aux pêcheurs, moins cher que les filets traditionnels faits main. Ces filets permettent d'augmenter la quantité de pêche et provoquent une diminution de la faune aquatique, ce qui pousse les pêcheurs à vouloir augmenter leur nombre de poissons pêchés et à utiliser des filets moustiquaires. Un cercle vicieux donc.

d. [Bateaux de pêche internationaux](#)

« Les poissons migrent actuellement vers le nord car il y a beaucoup de gros bateaux de pêche et de filets moustiquaires. Beaucoup de gens utilisent ces filets pour avoir plus dedans. On attrape même les œufs de poisson donc il n'y a plus beaucoup de poissons, il faut aller jusqu'à Fort Dauphin. La pêche ça dépend de la chance, parfois beaucoup et parfois rien. » Rafidy, 64 ans, Saint Augustin, né à Sarodrano, marin, Mahafaly

e. Inondations à Saint Augustin et à Sarodrano

« Autour de janvier-février, il y a des inondations jusqu'à l'école (au fond du village, à l'intérieur des terres). Le gouvernement ne fait rien, la population fuit. Même pendant le grand cyclone de 2013, on n'a reçu aucune aide. » Christophe, 56 ans, pêche et algues, Sarodrano, Vezo

3) Participation de la population : nature de la participation dans la gestion et ampleur

« La protection de l'environnement n'est pas une activité prioritaire pour la population donc la gestion de l'aire par les communautés est un défi pour nous. » GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit), coopération allemande.

a. L'association Tamia

Pour assurer la gestion communautaire de l'aire, l'association communautaire Tamia a été créée en 2008 sous l'impulsion de l'ASE (Association (locale) de Sauvegarde de l'Environnement), de WWF et de PAGE-GIZ (programme germano-malgache pour l'environnement). Elle représente les communautés locales de base, appelées COBA, à savoir les 8 fokontany vivant sur le territoire de l'aire à protéger, et permet d'obtenir les compétences de gestion de l'Etat.

- La rhétorique de Tamia

La rhétorique internationale a été intégrée par l'association communautaire. Le président, s'exprimant pourtant difficilement en français, connaît bien les mots clefs comme « renforcement des capacités », « bonne gouvernance », « utilisation durable », « parties prenantes », « promotion du développement » ou « décrets ».

Il présentera l'association en disant notamment : « Par ses objectifs, l'association Tamia a mis en place une bonne gouvernance relative à l'utilisation durable et ensuite aussi, la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité. Pour ce faire, l'association Tamia a eu comme premier partenaire technique et financier le PAGE-GIZ de Tuléar, qui a été notre promoteur dans le développement et le renforcement de nos capacités de notre association. »

La population aura également intégré les discours de sensibilisation des ONG et nous dira par ailleurs que la mangrove doit être protégée car elle est « un lieu de reproduction et un dortoir pour les oiseaux. », qu'« elle améliore la qualité de l'air » ou encore qu'« elle amène la pluie », ce qu'ils disent ne pas en avoir été conscients avant la « sensibilisation ».

- Membres de Tamia

De nombreuses femmes sont membres de l'association Tamia. Certaines de Saint Augustin parlent de problèmes de népotisme. Les pêcheurs disent régulièrement ne pas avoir le temps à côté de la pêche pour être membre et participer aux réunions et événements. Beaucoup de femmes font également partie de l'association de femmes VTM au sein de Tamia.

- Lieu de rassemblement, notamment des femmes

« Oui, je suis membre Tamia parce que beaucoup de mes amis sont dedans et ça permet de voir d'autres endroits et d'avoir des indemnités. » Beny, 34 ans, Saint Augustin, Tanalana

« Je suis membre Tamia et dans le VTM. Je suis membre Tamia car c'est une association très célèbre ici et il y a des activités. ». Rapy, 22 ans, Sarodrano, Vezo

« Je suis membre Tamia car ça permet d'unir la population ici. » Nant, 20 ans, Vezo, Sarodrano, pêche et algoculture

« Non, je ne suis pas membre Tamia car les réunions prennent du temps et je n'ai pas de temps avec la pêche. » Frederic, 35 ans Saint Augustin, Tanalana

- Des cotisations à payer pour être membre

« Avant, j'étais membre Tamia mais je payais une cotisation mais je n'y gagnais rien. On donne 500 ar/semaine et ça va dans une caisse. » Rosaline, 40 ans, Saint Augustin, Mahafaly

- Népotisme

« J'étais membre Tamia mais je suis partie car il y avait beaucoup de corruption. Les membres de bureau sont prioritaires au niveau des financements et des déplacements. Je me suis beaucoup exprimée à ce sujet et ça a dérangé là-bas, ils voulaient m'exclure. Donc je suis partie avant. L'ancien président est mon beau-frère ! Il aime trop l'argent et tout le monde parle beaucoup. » Leny, 40 ans, Saint Augustin, Tanala-Vezo

« Non, je ne suis membre Tamia car il y a de la corruption, du népotisme, la famille du président est avantagée. » Renée, 45 ans, Saint Augustin, Vezo Sara

- Formation de guides Tamia

« Je suis membre Tamia. Ils protègent l'environnement et font des formations pour être guide. Je n'ai pas encore fait la formation mais je vais la faire. » Celestin Desy, 40 ans, Saint Augustin, Tanalana

A Sarodrano, il y a peu d'avis quant à Tamia, contrairement à Saint Augustin, et on n'y parle pas de corruption ou népotisme. Evidemment, l'échantillon n'est sans doute pas représentatif mais on peut toutefois se demander si la concentration des activités de Tamia à Saint Augustin ne favorise pas la connaissance de l'association par les villageois de Saint Augustin, par rapport à ceux de Sarodrano. L'association a en effet été créée à Saint Augustin, le plus grand village de l'aire et moins isolé que Sarodrano, avec un accès direct à la ville de Tuléar en taxi brousse. Le président de Tamia est ainsi né et réside à Saint Augustin, où se tiennent les réunions de l'association, où se font les confitures et miel de l'association de femmes et où sont formés les guides. Le président, des guides tamia et GIZ se rendent toutefois de temps en temps à Sarodrano et il faut souligner les échanges quotidiens entre les deux villages peu éloignés l'un de l'autre. En effet, même si les villages sont séparés par un massif calcaire ou la mer, le bois et tous les produits alimentaires de Sarodrano, excepté les produits de la mer, proviennent de Saint Augustin, tout comme généralement les visiteurs qui se rendent en premier lieu à Saint Augustin, celui-ci étant plus accessible.

b. Dina Be et Dinam-pokonolona

Il s'agit des règles reconnues socialement qui régissent la vie des communautés et dans lesquelles on a introduit les règles sociales relatives à la protection de l'aire et notamment l'interdiction de coupe de bois et de tir des oiseaux protégés. Ces règles se retrouvent sous la forme de peines liées à des actes très précis et sont très respectées par la population qui craint la sentence sévère des communautés. On observe toutefois deux niveaux de sévérité dans ces règles : le Dina Be qui est une loi stricte, non négociable, pour des actes jugés graves et réprimés très sévèrement, jusqu'à la mise à

mort selon le crime commis. Un tribunal social est mis en place pour juger le présumé coupable après suspicion et ce dernier doit payer chaque jour une somme importante d'argent/riz/bœufs pour les membres du jury. Si l'accusé est reconnu innocent, il ne sera toutefois jamais remboursé. S'il ne sait pas payer, sa famille doit payer à sa place, sous menace. Si elle ne sait pas payer, l'accusé est tué. Le niveau de sévérité inférieur est le Dinam-pokonolana. Il s'agit de règles socialement établies pour des actes jugés moins graves et dont la peine est négociable avec le président. On y retrouve la coupe de la mangrove, pour laquelle on doit payer une amende de 100 000 ar (28 euros environ).

« C'est le dina be qui protège la mangrove. Si on tue un oiseau, on paie 5 millions de Fmg (1 million ar). Tout le monde respecte le Dina Be. » Rosaline, 40 ans, Saint Augustin, Mahafaly

« Pour la mangrove, ce n'est pas le dina be mais le dinam-pokonolana, règles sociales appliquées par la population locale mais qui restent négociables avec le président, c'est le stade avant le dina be pour les infractions moindres que le dina be. Il y a des surveillants de la protection de la mangrove et quelqu'un qui s'apprêtait à couper la mangrove a déjà été pris, si tu te fais attraper à couper la mangrove, tu dois payer une amende de 100 000 ar. » Ratina Soadiamethode, 51 ans, Saint Augustin, Vezo Sara

« Le Dina Be existe mais n'est pas au point pour le moment. Certains protestent contre les pratiques du dina be, surtout les chrétiens car quand on est accusé d'avoir fait quelque chose, on fait le Titiky, c'est-à-dire que c'est la survie de la famille de l'accusé qui prouve son innocence, s'il est coupable la famille meurt et ça marche vraiment. » Leny, 40 ans, Saint Augustin, Tanalana Vezo

« Il y a un droit à payer pour le Dina Be : 200 000 ar+1 bœuf+100 kapok de riz par jour pendant la durée du kabary (tribunal social). Ça dépend donc de l'accusé, parfois il refuse d'avouer et cela dure longtemps. S'il est innocent, on ne sait pas le rembourser. Le Dina Be est bien mis en place. Quand on est coupable et que l'on ne sait plus payer, on menace la famille avec un couteau pour qu'elle paie. Si elle ne sait pas payer, on décapite l'accusé. » Renée, 45 ans, Saint Augustin, Président du Dina Be, Vezo Sara

4) Utilisation des ressources par la population et évolution

a. Quelle était l'utilisation de la mangrove avant sa protection ?

Différents avis émergent quant à l'utilisation passée de la mangrove mais elle semblait être une exploitation parcimonieuse, ce que nous montre également les images satellitaires, sur lesquelles la surface de la mangrove a très peu évolué (voir Annexes). Certains disent qu'ils n'y coupaient pas de bois, ils n'utilisaient pas de charbon mais ramassaient le bois mort comme bois de chauffe, et aucune protection n'était nécessaire, mais que les fortes inondations lors des cyclones ont détruit la mangrove et que depuis il faut reboiser. D'autres disent qu'ils coupaient la mangrove pour le bois de construction mais n'ont jamais fait de charbon. Et enfin, il y a ceux qui parlent d'une coupe de la mangrove pour en faire du charbon.

Il semble en effet que les pêcheurs Vezo n'utilisaient pas de charbon mais seulement du bois mort comme bois de chauffe et qu'ils coupaient également les arbres pour le bois de construction pour les piliers de la maison et les clôtures, mais ceci à des fins personnelles, non commerciales et en petites quantités. Toutefois, avec la déforestation de la forêt sèche en amont, certains agriculteurs seraient ensuite descendus jusqu'à saint Augustin pour exploiter le bois de la mangrove et en faire du charbon, tout comme l'arrivée des makis (Lémuriens) que l'on retrouve aujourd'hui dans la mangrove de Saint Augustin et qui viennent de la forêt sèche.

Une exploitation plus intensive du bois de construction et une exploitation nouvelle du bois pour le charbon auraient donc eu lieu tardivement par des ethnies d'agriculteurs, venant dans la mangrove faute de forêt sèche. Celles-ci se seraient toutefois limité à Saint Augustin et aux villages dont l'accès était plus aisé que des villages comme Sarodrano, où aucune coupe massive de bois n'aurait eu lieu.

Route vers Toliara (Tuléar)



Source : Google Earth 2016, retouches par Margaux Daniëls



Source : Google Earth, 2016, retouches par Margaux Daniëls

Sarodrano, village sur une flèche littorale, isolé par la falaise du plateau calcaire du reste de la terre ferme et du village de Saint-Augustin. Le village n'est pas accessible par des véhicules sur roues mais par la mer via des pirogues ou à pieds via un petit sentier tortueux dans la crête.

Saint-Augustin, village situé dans une baie mais relié par une route à Tuléar, par des chemins au plateau calcaire et l'intérieur des terres et surtout par le fleuve Onilahy, permettant la descente de bois sur des radeaux.

- **Nombreux sont ceux qui disent qu'ils ne détruiraient pas la mangrove. Plusieurs disent aussi que ça serait les inondations suite au cyclone qui auraient détruit la mangrove. La majorité dit qu'ils la coupaient uniquement pour le bois de construction et prendre le bois sec comme bois de chauffe et qu'ils ne savaient pas que ce n'était pas bien.**

« Auparavant, tout le monde s'en foutait de la mangrove et coupait le bois pour le bois de chauffe mais après, ils ont vu les inondations. Quelqu'un du village a sensibilisé la population et a dit qu'il fallait arrêter la coupe et depuis 2004, c'est interdit de couper. C'est une réserve depuis 2010. » Vena, 50 ans, pêche et algues, Sarodrano, Vezo

« Auparavant, il y avait beaucoup de mangrove et de poissons mais les inondations après le cyclone ont détruit la mangrove et les maisons, c'est pour ça qu'on reboise aujourd'hui. Personne ne coupait du bois avant car on ne cuisine pas avec du charbon, il n'y avait pas besoin de protection. » Rafidy, 64 ans, Saint Augustin, né à sarodrano, marin, Mahafaly

« On ne détruisait pas la mangrove avant qu'il y ait une protection. Personne ne coupait la mangrove même avant que ça soit une aire protégée. » Rosaline, 40 ans, Saint-Augustin, Mahafaly (vient d'ailleurs, là depuis 6 ans, depuis 2010-2011 seulement)

« Il n'y a jamais eu de fabrication de charbon. Les ancêtres prenaient le bois comme bois de chauffe et prennent toujours le bois mort comme bois de chauffe aujourd'hui. » Ratina Soadiamethode, 51 ans, pêcheur, Vezo Sara, Saint Augustin

« Auparavant, on coupait la mangrove pour la fabrication des maisons et pirogues et on prenait bois sec pour le bois de chauffe, on ne faisait pas de charbon car on est pêcheurs, ce sont les Masikoro qui font du charbon. La majorité des gens ici sont Vezo, une minorité seulement sont Masikoro. On ne détruisait pas totalement, on prenait surtout le bois sec. » Limby, 32 ans, pêche et algues, Sarodrano, Vezo

- **A Saint-Augustin, on parle cependant aussi d'une coupe de bois qui aurait eu lieu pour le charbon.**

« Avant, on coupait pour le charbon. Là-bas, il y avait beaucoup de mangroves mais ça a été emporté par l'eau. » Leny, 40 ans, née à Saint Augustin, Vezo Tanalana

« Avant, on coupait les gros arbres pour le charbon. Ce sont les charbonniers que cela dérange car ils gagnaient de l'argent avec cela. J'achetais déjà mon bois avant donc ça ne me dérange pas. » Frederic, 35 ans, né à Saint Augustin, pêcheur, Tanalana

« Avant, il y avait beaucoup de mangrove puis on les a coupées pour le charbon mais maintenant on reboise, on évolue, on change. » Lalahy, 52 ans, né à Saint Augustin, pêcheur, Vezo

- **A Sarodrano, personne n'évoque aucune coupe pour le charbon. Par contre, on y explique l'importance des clôtures.** Les clôtures formant les cours des maisons sont un élément essentiel d'une maison pour prévenir des vols et de l'entrée de l'eau. Toutefois, concernant l'entrée de l'eau, la mangrove est une barrière naturelle et la couper pour en faire des clôtures contre les inondations peut donner l'impression d'un serpent qui se mord la queue.

« Auparavant, on coupait la mangrove car le bois de la montagne se trouve loin, on l'utilisait pour faire des clôtures des maisons. » Gaston, 46 ans, pêche et algues, Sarodrano, Vezo

« Auparavant, le village était toujours inondé et les habitants coupaient le bois pour faire des clôtures pour empêcher l'eau d'entrer. » Tiny, 34 ans, algues, Sarodrano, Vezo, née à Tuléar

« On pouvait couper le bois pour faire la cour de la maison et pour avoir du bois de chauffe. On ne protégeait pas parce qu'il y avait beaucoup de vols, il fallait faire des cours et donc couper. » James, 33 ans, pêche et algues, Sarodrano, Vezo

Comme il a déjà été précisé, les Vezo ne font traditionnellement pas de charbon. Ils utilisent du bois de chauffe et ce serait les cultivateurs, comme les Masikoro, qui feraient du charbon. Cette activité serait, en effet, liée à la culture sur brûlis, le tavy. Or, les Vezo, pêcheurs traditionnels originaires de la côte Ouest, sont localisés aujourd'hui dans le Sud-Ouest et restent largement majoritaires autour de Tuléar, comme à Saint Augustin et encore plus à Sarodrano, dont l'isolement physique et l'aridité ne favorise pas l'arrivée de migrants. Ainsi, à Sarodrano, village moins accessible par les ethnies des terres, on ne parle pas de coupe de la mangrove pour le charbon. Il y a, en effet, très peu d'agriculteurs, les seuls étant venus pour l'algoculture. Les autres sont tous des pêcheurs traditionnels. On peut d'ailleurs le constater facilement par le nombre de pirogues amarrées.



Source : photos prise en mai 2017 par Margaux Daniëls

Les Vezo disent qu'il ne faut pas prendre plus à la mer que ce qu'elle ne peut régénérer et ainsi pas plus que pour assurer leurs besoins de subsistance de peur de fâcher les esprits et ancêtres. Ils se rendent compte toutefois qu'il y a de moins en moins de poissons près de Saint Augustin. Mes observations montrent l'utilisation importante de filets moustiquaires, filets à mailles si fines qu'elles emportent également les œufs de poissons. Certains pêcheurs condamnent ces pratiques. Mais il est vrai que lorsque les revenus dépendent entièrement de la mer et que celle-ci ne donne plus beaucoup, il est tentant d'augmenter les quantités pêchées, sans en devenir riche pour autant.

b. Utilisation de la mangrove aujourd'hui

En réalité, on a apparemment affaire à deux types de gestions pour les mangroves étudiées. La mangrove de Sarodrano fait bien partie de l'aire protégée, tandis que la mangrove de Saint Augustin se trouve tout juste en bordure mais à l'extérieur de celle-ci. Le site ne donc ne fait pas l'objet de la protection stricte de l'aire protégée. Toutefois, une gestion y est aussi présente : il s'agit d'une gestion communautaire initiée par la population de Saint Augustin, village quant à lui intégré dans l'aire. Cette mangrove va dès lors être également sous la gestion de Tamia. Les réglementations appliquées y sont de ce fait les mêmes. La différence réside dans l'absence d'un Comité de gestion et un cadre moins rigide, le site n'étant pas classé. Notons qu'aucun guide ni membre de Tamia n'a fait cette précision et que le prix d'accès au site fut le même.

➤ Quelle est l'utilisation actuelle de la mangrove à Saint-Augustin ?

- **Ils prennent le bois mort comme bois de chauffe mais certains se sentent surveillés, craignent d'avoir des problèmes et évitent de le ramasser. La coupe est interdite et l'accès y est surveillé. Des flamands roses y font l'objet d'une protection et sont suivis et bagués par les scientifiques. Le bois de construction et des pirogues provient de la forêt sèche de montagne en radeaux et est soumis à des permis de coupe là-bas. Le charbon provient généralement du sud, comme de Soalara notamment. Le transport de bois est devenu ainsi une source de revenus mais le bois est ainsi plus cher que lorsqu'il provenait gratuitement de la mangrove. Les commandes de bois se font à Saint Augustin, même pour les villages aux alentours comme Sarodrano. Une fois arrivé à Saint Augustin par le fleuve Onilahy, il va transiter de nouveau en pirogue vers le second village en question.**

✓ La protection des oiseaux : interdiction de les tuer

« Il faut demander au président avant d'aller dans la mangrove pour le reboisement ou pour les touristes. Personne ne peut toucher les oiseaux, ils sont tous marqués et identifiés. Je fais la protection de la mangrove pour les flamands roses. » Rosaline, 40 ans, Saint Augustin, Mahafaly

✓ La protection de la mangrove et réglementations : interdiction de coupe de bois

« C'est Gap (Gestion aire protégée) qui a empêché la population de prendre du bois et maintenant c'est protégé. » Ratina Soadiamethode, 21 ans, Saint Augustin, pêcheur, Vezo

« Je ne connais pas l'histoire de la mangrove mais je sais qu'aujourd'hui c'est interdit de couper car c'est un refuge pour les poissons. Il y a des gardiens. » Tsitsobo, 36 ans, Saint Augustin, pêcheur, Tanalana

« On se sent surveillés quand on prend du bois mort. Ce n'est pas le dina be mais le dinam-pokonolona : des règles sociales appliquées par la population locale mais qui restent négociables avec le président, c'est le stade avant le dina be. » Ratina Soadiamethode, 51 ans, Saint Augustin, pêcheur, Vezo Sara

✓ Origine du bois

« Aujourd'hui, on ramasse le bois mort dans la mangrove pour le bois de chauffe mais comme ce n'est pas suffisant, on achète du bois qui vient du nord ou du sud. » Beny, 34 ans, Saint Augustin, pêcheur, Tanalana

« On peut seulement aller prendre du bois mort aujourd'hui pour la cuisson. Le bois pour la pirogue et la maison vient de l'Onilahy en radeaux. » René, 45 ans, Saint Augustin, Vezo Sara, pêcheur

« Les charbonniers sont allés maintenant vers la montagne. » Lalahy, 52 ans, Saint Augustin, pêcheur, Vezo

➤ Quelle est l'utilisation actuelle de la mangrove à Sarodrano ?

- **Il existe des contradictions entre les différents interviewés concernant la réglementation de la coupe de bois de la mangrove à Sarodrano. En effet, 4 personnes sur 10 disent qu'il faut demander un permis au président, les 6 autres qu'il n'est pas ou plus possible d'avoir de permis, que l'interdiction est totale et que le bois est acheminé depuis Saint Augustin.**

✓ Une interdiction de coupe :

« Depuis l'arrivée des Vazahas, la coupe de bois a été interdite. Il y a une amende si on la coupe. On ne peut rien y faire, ça me dérange oui. Le bois mort peut être pris. Il n'y a plus du tout de permis, c'est interdit de couper. Le bois vient de Saint Augustin. » Rapy, 22 ans, Sarodrano, algues, née à Saint Augustin, Vezo

✓ Un autre son de cloche : un permis pour la coupe à Sarodrano !

« Maintenant, on a besoin de permis. Le président fait la déclaration et donne les papiers aux gardes forestiers. » Xavier, 51 ans, Sarodrano, pêche et algues, Vezo

« Aujourd'hui, il faut un permis, c'est une réserve. C'est 3000 ar et on peut prendre autant d'arbres qu'on veut. Seul le bois sec peut être pris. Tout le monde respecte oui. On constate une augmentation de la forêt de mangrove. Il y a deux gardes de la forêt. » James, 33 ans, Sarodrano, pêche et algues, Vezo

« C'est une réserve depuis 2010. Il y a des permis de 3000 ar/10 arbres. J'ai fait un reboisement en 2014. On voit l'augmentation de la mangrove et il y a moins d'inondations. Il y a des gardiens aussi pendant la nuit et il n'y a aucune coupe illégale. » Vena, 50 ans, Sarodrano, Vezo

Toutefois, actuellement la coupe est officiellement interdite. Plusieurs hypothèses émergent donc. Il pourrait s'agir :

- D'une confusion avec un mode de gestion antérieure de la mangrove bien qu'aucun responsable n'ait connaissance d'une période où il y aurait eu des permis mais leur connaissance historique de la gestion semble très floue.
- D'une confusion géographique avec la mangrove se trouvant de l'autre côté de la limite de l'aire protégée et bénéficiant d'une gestion communautaire qui pourrait être différente, bien que celle-ci soit relativement loin.
- D'une confusion géographique mais avec la forêt sèche de la montagne où il faut effectivement des permis et d'où viennent leur bois mais qui n'a rien à voir avec la mangrove. Dans ce dernier cas, il pourrait s'agir d'un problème de communication lors des entretiens mais l'accent a pourtant bien été mis sur la mangrove afin de clarifier ce point troublant.
- Et enfin, la dernière hypothèse serait qu'il y ait des permis accordés officieusement par le président. Il est d'ailleurs précisé dans la législation malgache des aires protégées : « Pour satisfaire les besoins vitaux des populations riveraines ou pour le respect de leur tradition, et

dans le cas où aucune autre alternative n'est possible, certaines activités peuvent être effectuées à titre exceptionnel, après autorisation préalable du gestionnaire opérationnel. ». Les questions posées, sans affirmation aucune, à certains membres du Comité de gestion révèle l'absence d'une connaissance de l'existence de tels permis et une crainte sérieuse dans son éventualité, qui serait contraire aux règles fixées.

Mais aucun argument ne peut nous faire pencher vers une hypothèse plus qu'une autre.

- Même pour la population, la gestion de la mangrove ne semble pas claire, ni la gestion actuelle ni celle antérieure d'ailleurs. Ils ne semblent pas d'accord sur les raisons de sa protection ou sur l'existence d'une dégradation importante antérieure.
- Certains parlent d'une dégradation pour le charbon mais la majorité parle d'une coupe qui aurait eu lieu uniquement pour le bois de construction. Ceux-ci affirment qu'il n'y avait pas de dégradation anthropique mais que la mangrove a été protégée suite à la destruction issue des inondations liées à un cyclone. Il faut savoir que le cyclone Haruna a eu des impacts importants sur la côte ouest et la province de Toliara en février 2013 et que la population en parle toujours à ce jour comme quelque chose de traumatisant. S'il s'agit de ce cyclone, l'origine de la protection autour de 2010 ne coïncide pas avec l'arrivée du cyclone en 2013.
- D'aucuns ne semblent pas penser qu'il y ait eu de dégradation quelconque.
- Tous semblent cependant convaincus qu'une protection était nécessaire et parlent d'une conscientisation de la protection de la mangrove dont ils ne savaient pas qu'elle amenait de la pluie, qu'elle était un lieu de ponte des poissons, un refuge pour oiseaux et crabes et qu'elle purifiait l'air. Ils disent ne pas savoir que c'était mal de couper la mangrove et parfois semblent presque lier la destruction de la forêt par les inondations à mauvaises pratiques qu'ils auraient eues.
- Certains attribuent l'origine de la protection aux Vazahas, c'est-à-dire aux blancs des ONG dans ce contexte, d'autres au gouvernement qui a interdit la coupe, ou encore à des étudiants ou scientifiques qui auraient sensibilisé les villageois. Ils reconnaissent tout à fait un rôle à Tamia dans la gestion de l'aire et le reboisement mais pas en tant qu'initiateur. On peut noter également que certains considèrent que la protection se fait plutôt via la surveillance sociale des communautés que par les gardes forestiers, tandis que d'autres appuient le rôle des gardiens.

5) Perception de la protection et des restrictions

a. Vision de la protection

Toute le monde est favorable à la protection de la mangrove et donne des raisons diverses :

- 1) **Cela permet d'augmenter le nombre de poissons et crevettes à pêcher dans la mangrove et permet de gagner de l'argent.** Cependant, il n'est pas dit qu'ils aient réellement observé une augmentation du nombre de poissons et de leurs revenus. Cela peut provenir des discours de sensibilisation des ONG et de Tamia. Mais dans tous les cas, cet argument est le premier retenu par la population et montre un intérêt certain pour une augmentation des quantités de ressources pêchées dans cette communauté de pêcheurs.
- 2) **Cela permet aussi d'attirer des touristes et de donner du travail aux jeunes du village qui deviennent guides.** L'intérêt porté au développement du tourisme, sans doute évoqué en

premier lieu par Tamia et les ONG, est clairement partagé par la population. C'est, en effet, le premier effet directement ressenti par la population et sur leurs revenus.

- 3) **Cela permet d'avoir des feuilles d'Avicennia qui sont utilisées contre le paludisme.** Ils utilisent effectivement ces feuilles.
- 4) **Cela permet d'amener la pluie et d'épurer l'air.** Ces arguments scientifiques sont difficilement visibles ou vérifiés par la population. Ils découlent plus que vraisemblablement des discours des ONG. D'ailleurs, la création de l'aire protégée s'est faite, au départ, autour de l'idée des crédits carbone. La population explique également qu'ils étaient « ignorants » des bienfaits de la mangrove avant l'arrivée de Vazahas et que ces derniers les ont sensibilisés. La pluie semble toutefois un argument de poids pour la population.
Quelqu'un dira d'ailleurs : *« Même avec la mangrove, il n'y a pas assez de pluie ici. »* L'épuration de l'air semble par contre être totalement appris par cœur. L'intérêt pour la population d'une telle épuration, dont ils ne savent rien du lien avec le CO2 et le réchauffement climatique, semble douteux et est d'ailleurs très rarement évoqué. Il suit d'ailleurs toujours les questions posées sur les raisons de la protection de la mangrove et n'est pas donné spontanément.
- 5) **C'est le lieu de reproduction de beaucoup de poissons et crabes et un refuge pour les oiseaux.** Ces arguments de protection pourraient également provenir des ONG et sont cette fois-ci toutefois vérifiables. Les flamands roses sont très visibles, ils sont décrits comme un élément d'attraction touristique important et sont soumis à une protection sévère avec un délit de sanction lourde en cas d'infraction à leur encontre. Tous sont marqués et suivis par les scientifiques comme oiseaux migrateurs et qui ont déjà été l'objet d'un scandale à Saint-Augustin comme nous l'avons vu précédemment avec l'abattage de flamands roses par un ex-ministre. Ils sont de ce fait bien présents dans l'esprit des gens.

Le désir de présence de ces animaux peut être :

- Directement lié à un intérêt pécuniaire ou au développement d'activités économiques : la pêche des ressources halieutiques de la mangrove ou l'activité touristique, comme pour le point 1 et 2.
- Un argument retenu parmi d'autres lors des campagnes de sensibilisation, comme pour le point 4.
- Ils peuvent également penser qu'il est important de préserver les flamands roses au vu de l'intérêt de taille porté par l'ensemble des scientifiques et des touristes. Les Américains sont décrits par des responsables d'ONG comme très friands des oiseaux. Avec un tel engouement, on pourrait se dire qu'il y a une raison importante à protéger ces oiseaux, même sans en connaître la raison.
- Un intérêt réel pour la faune de la mangrove, ce qui semble tout de même moins pertinent au vu du peu d'intérêt démontré aux animaux par les Malgaches. Mais cela est toutefois envisageable par la transmission de valeurs occidentales concernant les oiseaux. A la question « pourquoi faut-il protéger les flamands roses », la réponse fut souvent « parce que c'est beau ».

✓ Pêche dans la mangrove

« C'est bien de protéger la mangrove car la pêche dans la mangrove permet de gagner beaucoup d'argent. C'est bien car tout le monde n'est pas pêcheur et la mangrove permet à la famille de pêcher des crevettes, etc. » Ratina Soadiamethode, 51 ans, Saint-Augustin, pêcheur, Vezo Sara

✓ Feuilles contre le paludisme

« Il faut protéger la mangrove car c'est là que pondent les poissons, crevettes et crabes et on utilise l'Avicennia contre la fièvre. » Ratina Soadiamethode, 51 ans, Saint Augustin, pêcheur, Vezo Sara

✓ Attrait touristique de la mangrove et sa faune

« Il y a plus de touristes qu'avant pendant les vacances et c'est bien car ça donne du travail aux jeunes en tant que guides touristiques. » Ratina Soadiamethode, 51 ans, Saint Augustin, pêcheur, Vezo Sara

« La protection ramène des touristes et protège les animaux. C'est bien de protéger car cela amène de nouvelles sources d'argent comme les touristes. L'association des femmes faisait des reboisements. C'est l'ornementation de Saint Augustin. » Tsitsobo, 36 ans, Saint Augustin, Tanalana

« Si on arrête la protection, tout sera détruit par contre et c'est grave pour les oiseaux protégés qu'il y a dedans. » René, 45 ans, Saint Augustin, pêcheur, Vezo Sara

- **A Sarodrano, cependant, la presque totalité des interviewés évoque plutôt les problèmes d'inondations et l'importance de protéger la mangrove pour qu'elle serve de barrière naturelle. Quelques personnes préféreraient pouvoir couper du bois pour faire des clôtures contre les inondations comme avant et quelqu'un prétend même que la présence de la mangrove provoque un blocage de l'eau et ainsi la montée de l'eau dans le village. Cependant, ils évoquent la coupe antérieure pour les clôtures mais pas de destruction de la mangrove.**

« C'est malheureux qu'on n'ait pas accès au bois parce qu'on en a besoin pour faire des clôtures pour éviter les inondations. » Nant, 20 ans, Sarodrano, pêche et algues, Vezo

« Avant, on coupait la mangrove pour faire des clôtures contre les inondations. Puis, la mangrove a été protégée justement pour empêcher les inondations. Mais la mangrove bloque l'eau et ça augmente justement le niveau de l'eau et crée des inondations d'un côté. » Sela, 28 ans, Sarodrano, algues, Mahafaly

- **La mangrove n'est jamais présentée comme une forêt à protéger pour une valeur intrinsèque qui relèverait du patrimoine ou du sacré mais bien pour les « services » qu'elle rend aux villageois comme une source de poissons ou un blocage de l'eau entrant dans le village. On pourrait la remplacer par un barrage où on pratiquerait la pisciculture et cela semblerait d'intérêt identique.**
- **Contrairement à Saint Augustin, un service n'a pas été évoqué : en effet, aucun villageois n'a parlé de l'attrait touristique de la mangrove. Cela peut s'expliquer par le faible afflux de touristes par rapport à Saint Augustin ou par les formations de guides qui se font plutôt à Saint Augustin.**

« Avant, on ne protégeait pas à cause de l'ignorance, il n'y avait pas encore de recherche ici. » Gaston, 46 ans, Sarodrano, pêche et algues, Vezo

« C'est bien de protéger la mangrove car si les touristes sont pris en infraction, ils vont en prison. Auparavant, il n'y avait pas assez de vazahas et donc pas de protection. La protection s'est faite avec l'arrivée des vazahas. Cela nous dérange de ne pas avoir accès au bois car on en a besoin pour les clôtures pour empêcher les inondations. » Nant, 20 ans, Sarodrano, pêche et algues, Vezo

b. Vision des restrictions

La moitié des interviewés considèrent que c'est un problème qu'ils n'aient pas accès librement au bois de la mangrove ou à celui de la montagne mais soulèvent l'absence de choix dans la réglementation et l'obligation d'obéir à la loi, tout en observant l'aspect positif de la protection également. Le bois leur revient plus cher et est moins accessible physiquement comme financièrement, certains opteraient ainsi pour un retour à la situation précédent la mise en place de la protection mais en craignant une disparition de la mangrove ou à des coûts plus faibles du bois. Les autres trouvent cela positif car cela permet de fixer une limite dans l'utilisation et la dégradation et ne change pas radicalement leur utilisation, leur bois provient seulement de plus loin. Ils exposent leur conscientisation récente à une protection et leur ignorance antérieure quant aux dégâts liés à leurs coupes de bois, comme la destruction du refuge de poissons ou l'absence de pluie.

▪ **Nombreux sont ceux qui trouvent les restrictions difficiles à vivre.**

« C'est un problème de ne pas pouvoir l'utiliser librement mais cela permet d'avoir de la pluie donc c'est tout de même positif de protéger la mangrove. On prend le bois mort mais personne n'aime l'utiliser car cela donne trop de fumée, on préfère le bois sec de montagne. Avant, on ne protégeait pas la mangrove à cause de l'ignorance, on évolue. La cause de la dégradation ce sont les inondations de l'Onilahy. » Leny, 40 ans, Saint Augustin, pêcheur, Tanalana Vezo

« C'est un problème qu'il n'y ait plus de libre accès aux ressources, ça me dérange mais je suis obligé d'acheter, je ne peux rien faire. Pour moi, c'est une bonne chose si on arrête la protection car ça coûte 7000-8000 Fmg/bois pour le bois pour la pirogue et pour la maison. Si on arrête la protection, tout sera détruit par contre et c'est grave pour les oiseaux protégés qu'il y a dedans. Mais c'est trop cher pour le moment. » René, 45 ans, Saint Augustin, pêcheur, Vezo Sara

« Ça me dérange, ce n'est pas de notre volonté de payer le bois mais on ne peut rien y faire. » Lalahy, 52 ans, Saint Augustin, pêcheur, Vezo

« Cela me dérange un peu que ça soit interdit mais c'est la loi. Je ne peux plus fabriquer de cour comme avant, même la cage au cochon, on ne sait pas la changer donc c'est dur actuellement mais il faut quand même protéger la mangrove car sinon toute la mangrove va disparaître il faut éviter les inondations et beaucoup d'animaux dépendent de la mangrove. » Limby, 32 ans, Sarodrano, pêche et algues, Vezo

▪ **D'autres sont plus favorables aux restrictions, ils semblent toutefois plus nombreux à Saint Augustin qu'à Sarodrano.**

« Ce n'est pas un problème que la coupe soit interdite, on va seulement plus loin désormais. Avant, on coupait ici car c'est tout près. Mais avant, on n'était pas conscients, il n'y avait pas de sensibilisation ni recherche donc on ne protégeait pas. Il faut un permis pour le bois et c'est bien car auparavant, la dégradation était trop importante, il n'y avait pas de limite. » Beny, 34 ans, Saint Augustin, pêcheur, Tanalana

« Ça ne me dérange pas que ça soit interdit de couper. La protection ramène de nouvelles ressources comme les touristes. » Tsitsobo, 36 ans, Saint Augustin, pêcheur, Tanalana

« Ça ne me dérange pas d'acheter du bois, j'en achetais déjà avant. » Frederic, 35 ans, Saint Augustin, pêcheur, Tanalana

▪ **A Sarodrano, plusieurs disent vouloir revenir à la situation qui était celle avant la protection de la mangrove et l'interdiction tout en pensant que cela donnerait lieu à la destruction**

totale de la mangrove, ce qu'ils ne veulent pas. Ils veulent une limite dans la destruction de la mangrove.

« Cela me dérange mais on ne peut rien y faire, c'est la loi. Je préférerais avant quand on avait le bois quand on voulait. » Xavier, 51 ans, Sarodrano, pêche et algues, Vezo

« Je ne sais pas finir la construction de ma maison, c'est un gros problème. Ça me dérange fort que ça soit interdit, j'ai même fait la demande à Tamia de pouvoir couper du bois pour ma maison. Je veux revenir à comme c'était avant l'interdiction de coupe. La population est malheureuse à cause de ça, elle a besoin de bois pour les clôtures et leur maison. » Christophe, 56 ans, Sarodrano, pêche et algues, Vezo

« C'était mieux avant, je préférerais le moment où on pouvait utiliser les arbres. C'est malheureux car on a besoin du bois pour faire des clôtures pour éviter les inondations. Ça me dérange que les vazahas imposent tout, oui beaucoup même !!! C'est possible de faire une protection avec les communautés mais avec les vazahas, tu risques la prison. » Nant, 20 ans, Sarodrano, pêche et algues, Vezo

6) Conclusion

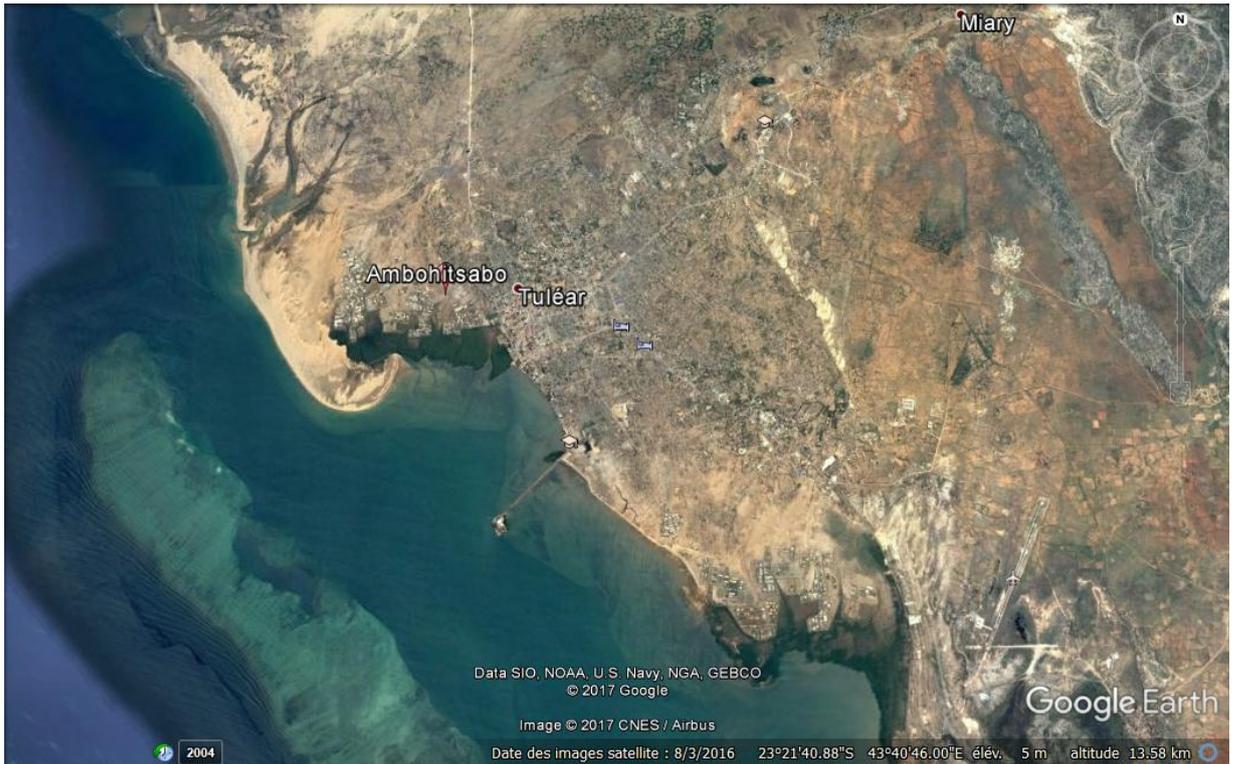
Les discours à l'encontre de la protection et des restrictions sont plus durs à Sarodrano qu'à Saint-Augustin, peut-être en raison de l'isolement et de l'éloignement au bois de la forêt sèche. Ceux-ci doivent, en effet, passer commande à Saint-Augustin pour avoir du bois et n'ont aucune autre ressource ligneuse à proximité. L'accès aux ressources quotidiennes semble déjà limité et cela ne fait qu'alourdir le bilan. De plus, l'utilisation de la mangrove semble avoir toujours été très parcimonieuse. Le centre des activités de Tamia se trouve également à Saint-Augustin qui bénéficie de ce fait plus des activités et des retombées positives de l'association, et notamment du tourisme, mais qui est également simplement plus facilement « contaminé » par la motivation et l'engagement des gestionnaires, avec une sensibilisation de proximité.

4.1.3. Troisième cas : Ambohitsabo, plage de la Batterie

1) Présentation

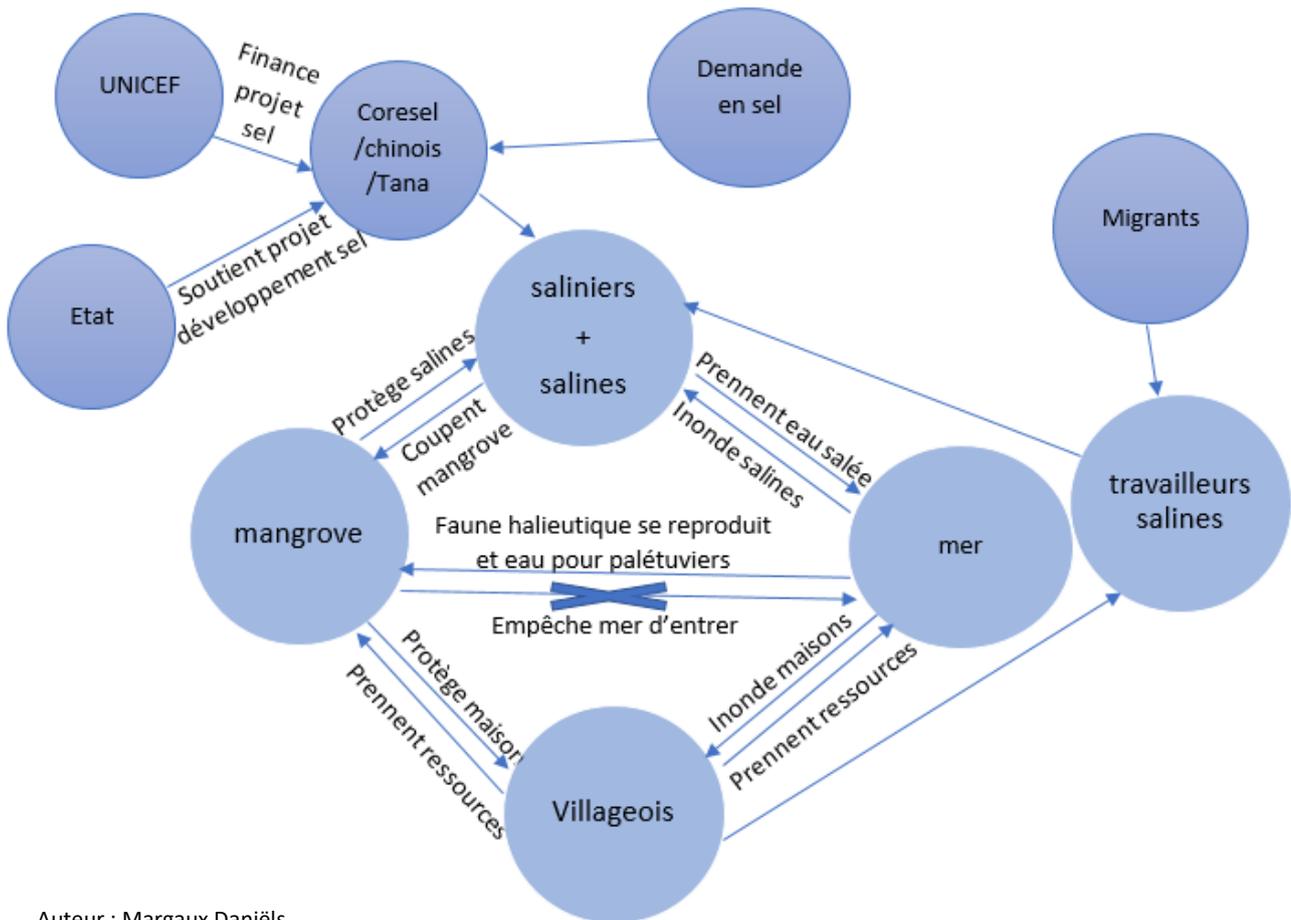
a. Localisation

La mangrove en question se trouve à Ambohitsabo, un quartier (fokontany) situé au Nord-Ouest de la ville de Tuléar et longeant la plage de la Batterie, plage tristement célèbre pour l'assassinat d'un couple de français en 2012.



Source : Google Earth

b. Acteurs



Auteur : Margaux Daniëls

Ce site de mangroves a été choisi pour son absence de projet de protection environnementale. Il n'y a ainsi ni de projet de conservation par des ONG, ni de recherche scientifique récente (par ailleurs non favorisée par l'insécurité régnante). Mais il n'y a pas non plus de protection faite par la population sur place. On peut dire qu'il n'y a pas de gestion faite et qu'il s'agit d'un accès libre des ressources. Or, il y a une dégradation très importante du site : un déboisement progressif des terrains est fait pour la construction de salines par de multiples villageois individuels. Cette construction se fait d'ailleurs selon le président du fokontany (équivalent de village, communauté traditionnelle) sans l'obtention de permis de construction. Le premier à avoir lancé l'initiative salinière est un chinois, parti depuis. En effet, le climat et le sol est idéal pour la production de sel.

Face à cette activité en expansion, une ONG, Trans-Mad' Développement, a fait une apparition pour lancer un projet de développement économique via la création en 2005 à Ambohitsabo d'un comptoir de collecte, de traite et de vente du sel produit à Toliara. Ainsi, le comptoir CoReSel (Comptoir Régional de Sel de Toliara) rachète le sel aux petits producteurs pour le traiter et le vendre à Tana ou d'autres régions. La signature du projet s'est faite entre le Ministère de la Santé, le Planning Familial Malagasy, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance et l'ONG Trans-Mad' Développement. Peut-être est-ce dû à la présence de ce projet de développement qu'aucune ONG environnementaliste n'a cherché à protéger le site, ce qui est assez rare dans la région. Toutefois, la population semble dire que Coresel n'achète plus beaucoup de sel aux petits producteurs car il a, entretemps, acquis ses propres salines.

« Auparavant, Coresel achetait notre sel mais maintenant, il loue ses propres salines et n'achète plus. Coresel ne vend pas le sel ici, il exporte et vend à des compagnies à Tana, Antsirabe, Farafagana, etc. » Jean Claude, 19 ans, saline

2) La population locale

Pour comprendre le rapport de la population aux salines et à la mangrove, il faut creuser le contexte socio-économique. La population est pauvre, peu nombreux sont ceux qui ont été à l'école et ils ont un rapport au temps du jour le jour. En effet, leurs revenus sont incertains et variables d'un jour à l'autre. Au départ pêcheurs traditionnels Vezo, les habitants de Tuléar voient leur population de plus en plus mélangée avec des migrants agriculteurs qui deviennent majoritaires au sein de la cité solaire. Notons toutefois que la part de pêcheurs à Ambohitsabo reste élevée et plus élevée que dans d'autres quartiers. Mais on observe cependant que de nombreuses personnes, notamment ceux travaillant dans les salines, viennent d'ailleurs et n'ont pas d'utilisation ancestrale de la mangrove. De plus, la mangrove n'est pas perçue comme une forêt sacrée et beaucoup n'ont pas de rapport direct avec celle-ci car elle se trouve à une distance physique importante des habitations. L'effet le plus important ressenti de la mangrove est ainsi son blocage de l'eau de mer, sauf pour ceux qui pénètrent directement dans la mangrove pour la pêche, voire la coupe de bois, celle-ci restant peu importante.

a. Métiers et Salaires : pêche et saline, revenus autour d'1,47-2,94 euros par jour

Les deux activités principales de la population sont la pêche et les salines, avec principalement des hommes qui y travaillent. On retrouve cependant plus de personnes dans la pêche que dans les salines. Les revenus varient généralement autour de 5000 ar à 10 000 ar/jour, soit 1.47-2.94 euros par jour. Pour la pêche ceux-ci sont toutefois très variables et ils peuvent très bien rentrer sans rien en fin de journée, selon les caprices de la mer. On y gagne toutefois plus lors d'une bonne journée de pêche que dans les salines. Les femmes lavant le sel dans les salines gagnent 1000 ou 2000 ar, soit 0.29-0.59 euros.

Les femmes sont surtout dans la vente de poissons (kinangafia) ou de toutes sortes de choses, dans le lavage des linges ou sont seulement à la maison. La majeure partie de leurs enfants ne vont plus à l'école car ils ne savent plus payer l'école.

b. Ils ont arrêté tôt l'école

Très nombreux sont ceux qui arrêtent l'école pour aider les parents ou parce que les parents ne savent plus payer la scolarité. De nombreux enfants ont également perdu un ou les deux de leurs parents, morts généralement de maladies, souvent hydriques. Ils doivent dès lors aider leur mère veuve ou leur tante. Les filles se marient tôt pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Aucun des interviewés n'a été à l'école jusqu'en terminale (équivalent de la rhétorique de l'enseignement secondaire).

« J'ai arrêté l'école en 7^{ème}, j'ai 5 enfants. L'école c'est trop cher, c'est 75 000 Fmg/mois (15 000 ar/mois, soit 4.35 euros). » Nirina, 30 ans

« J'ai arrêté l'école en 8^{ème}, en 1994. Mon père est mort et ma mère ne savait plus payer l'école. » Ravaonjanahary Joséphine, 32 ans

« J'ai 5 enfants, 1 seul est à l'école, les autres n'ont pas envie, ils sont à la mer. On a besoin d'argent et on n'a pas les moyens pour payer l'école. » Dety, 48 ans

« J'ai arrêté l'école en 7^{ème} pour me marier. » Sophia, Plus de 50 ans

c. Vie difficile : des revenus très faibles et incertains

Les revenus dépendent des saisons, aussi bien pour la pêche que pour la production de sel. Les deux activités sont les plus productives pendant la saison chaude mais avec de ce fait une offre plus importante et des prix plus bas des produits. En effet, il n'y a presque plus de poissons lorsque la mer est froide mais le prix au poisson explose. De même, on produit peu de sel lors de la période froide mais les prix augmentent. Elles sont également toutes les deux soumises aux aléas météorologiques et au vent. Lorsqu'il y a trop de vent pour pêcher, la population va souvent travailler dans les salines. Les propriétaires des salines ne paient pas bien leurs employés, le salaire étant parfois inférieur à celui convenu au départ. Les revenus de la pêche sont très incertains et les pêcheurs avancent un jour à la fois. Les salines et les habitations sont soumises à des inondations importantes chaque année, le niveau des maisons étant en-dessous du niveau de la mer. Tous disent que la vie est difficile. Toutefois, pour les natifs d'Ambohitsabo, cela reste la terre de leurs ancêtres et la pêche, une activité transmise au fil des générations.

« On produit beaucoup de sel pendant la période chaude mais on gagne plus d'argent avec la mer. Pour les salines, il faut de la chaleur et pas de vent. Quand il y a trop de vent, on ne peut pas aller pêcher et on va dans les salines. On ne sait faire que la pêche ici et on fait ça de génération en génération. » Philippe, 24 ans, Ambohitsabo

« Je n'aime pas vivre ici mais je n'ai pas les moyens de partir, je loue ici. Si j'ai les moyens, je quitte ici. » Nirina, 30 ans

« S'il n'y a pas de poissons, on ne sait rien faire, on attend. Pour le moment, il n'y a pas de poissons, la température de l'eau est basse. C'est mieux de pêcher la nuit car ça rapporte plus. Je n'aime pas vivre ici, je préférerais vivre ailleurs, je dois souvent quitter la maison car l'eau rentre et monte jusqu'au toit ! Mais c'est la terre de mes parents et de mes grands-parents, je n'ai pas de terre ailleurs pour vivre. La vie est plus difficile de jour en jour car les produits pêchés diminuent de jour en jour. Trop de gens pêchent et plus rien

dans la mer. Tout le monde pêche car il n'y a aucun travail à part la mer ici. On ne peut même pas balayer la rue ou quoi, il n'y a rien. Même les enfants sont à la pêche. » Rita, Vezo Sara, 33 ans

« La vie est beaucoup plus difficile car il n'y a plus rien dans la mer, c'est la pauvreté. Il y a des dérangements dans la mer et la destruction du récif, il n'y a plus que des petits poissons. Mais je suis bien ici parce que c'est la terre de mes ancêtres. » Dety, 48 ans

d. Inondations

Les inondations sont fréquentes et les aides, du gouvernement ou des ONG, inexistantes. Certains pensent que c'est le président du fokontany qui garde pour lui l'argent dédié à l'aide gouvernementale. Beaucoup parlent d'un gros boa qui bloquerait l'eau et créerait des inondations depuis les grandes inondations liées au cyclone de 2013.

« Lors des inondations, le président fokontany fait la liste des gens touchés pour le gouvernement mais il garde l'argent, on n'a jamais vu l'argent. » Jean Claude, 19 ans, saline

« Il y a des inondations et l'eau qui rentre jusque dans les maisons et détruit le sel des salines chaque année vers février-mars. On a déjà demandé de l'aide au gouvernement mais il n'a jamais répondu. » Président Ambohitsabo

« Les inondations, c'est à cause du gros boa ! Quand il devient trop grand, il sort de la grotte et descend de la montagne. Quand son ventre touche le sable, il reste et bloque l'eau. Après l'eau déborde et cause des inondations dans le nord. » Kidy Randrianandrasana, 50 ans, pêcheur, plongeur, Tandroy

« Les salines c'est bien car ça donne du travail mais d'un autre côté ce n'est pas bien parce qu'avant les salines, il n'y avait pas d'inondation. Personne ne nous aide. On a demandé de l'aide au gouvernement, on a fait beaucoup de plaintes, on a demandé au gouvernement de faire un barrage mais il n'y a pas eu de réponse. Aujourd'hui, l'eau arrive partout et on doit rester sur les pirogues et cuisiner les aliments dans les pirogues. » Dety, 48 ans

« Quand il y a des inondations, je vis sur une pirogue et je ferme la maison à clef pour que les affaires de la maison ne sortent pas. Presque tout le monde a une pirogue ici. » Sophia, Plus de 50 ans

e. Beaucoup sont nés ailleurs

Ils viennent généralement d'ailleurs pour travailler dans les salines. Ils n'ont souvent aucune connaissance de la mangrove, ni d'avis quant à sa destruction, si ce n'est l'importance du travail issu des salines construites.

« Il y a des migrants dans les salines, des Betsileos et surtout des Tanalana ! Ils respectent les règles, il n'y a pas de problèmes. Il y a seulement des conflits d'idées quand on se rassemble pour faire la grève quand les patrons ne paient pas. » Jean Claude, 19 ans, saline

« La majeure partie des gens qui travaillent dans les salines sont des migrants. Ça ne pose aucun problème. » Rita, Vezo Sara, 33 ans

3) Utilisation des ressources par la population et évolution

Ils coupent le bois principalement pour faire des clôtures et parfois pour le bois de chauffe même si souvent, ils ramassent plutôt le bois mort pour cet usage ou achètent du charbon. Le charbon, en sac ou en détail, est acheté au marché. Il ne provient pas de la mangrove mais du nord de Tuléar (Mangily, Ifaty). Ils pêchent dans la mangrove des poissons et des crabes. Il s'agit donc exactement de l'utilisation traditionnelle qui est faite de la mangrove.

« On utilise la mangrove pour les clôtures et le bois mort ramassé pour le bois de chauffe. On y trouve aussi des crabes et des poissons. » José, né le 14 juin 1962 (55 ans), travaille dans la saline

Mais ce sol gorgé d'eau salée, léché par la mer lors des marées hautes est idéal pour la production de sel. De nombreux habitants d'Ambohitsabo vont dès lors couper la mangrove pour y créer des salines. Il y a une multitude de petits propriétaires et un propriétaire un peu plus important nommé Roméald. Les nouvelles pratiques concernent donc l'usage de charbon, qui n'était utilisé que par les agriculteurs et qui provient d'ailleurs, et la production de sel, initié par un chinois et perdurée pour un besoin de revenus.

« La mangrove est utilisée pour le bois des clôtures, les salines et la pêche. Il y a la nouvelle mangrove vers les dunes au nord et l'ancienne vers le sud au port. Avant, c'était recouvert d'une forêt de mangrove mais elle est coupée pour les salines. » Président Ambohitsabo

4) Perception de la population

« La mangrove apporte beaucoup de velomampo (bienfaits) : du bois de chauffe, des poissons, crabes, donne du travail, bloque l'eau de la mer et le vent pour qu'ils ne rentrent pas dans le village. » Philippe, 24 ans, Ambohitsabo

- **Barrière contre les inondations**

« C'est grave de la détruire parce qu'elle retient le vent et l'eau ». José, né le 14 juin 1962 (55 ans), travaille dans la saline

- **Réservoir de poissons et crabes**

« Avant, j'allais dans la mangrove chercher des poissons et des crabes. Si on détruit la mangrove, c'est un problème à cause des poissons et des crabes qu'il y a dedans. Il faudrait que les communautés ne coupent plus. Le chef de quartier surveille la mangrove mais les gens coupent en cachette. » Jenny, 37 ans, Vezo, née à Tuléar

- **Dangereuse** : elle abrite des malfaiteurs violents et des chiens dangereux. On y cache également les cadavres.

« Dans la mangrove, il y a des délinquants qui tuent et violent les filles. » Fernand, 24 ans, dans la saline.

« Auparavant, c'était dangereux d'entrer dans la mangrove parce qu'il y avait des chiens méchants mais maintenant plus, les saliniers ont tué tous les chiens. En journée, c'est encore dangereux avec les gens qui volent et se cachent dans la mangrove. Il faut être minimum 2, surtout pour les femmes. » Jean Claude, 19 ans, saline, Né à Antseka

« Il y a des fantômes et des chiens sauvages dans la mangrove. » Nirina, 30 ans

« C'est dangereux d'aller dans la mangrove, il y a des voleurs et des fantômes. On jette même parfois des personnes mortes dedans pour les cacher. La mangrove est une bonne cachette pour les cadavres quand on tue quelqu'un. » Azamanalana, 35 ans

« Ce n'est pas dangereux tout le temps, c'est plutôt près du port où des malfaiteurs se cachent parfois. Parfois des voleurs se cachent dans la mangrove mais c'est surtout une légende pour effrayer les gens. » Président Ambohitsabo

- **Surnaturelle** : Selon de nombreuses personnes, on y purifie les personnes possédées ; on y fait des sacrifices pour les esprits ; on ne peut pas y amener de l'or, porter des vêtements rouges

ou avoir mangé de la viande de porc car cela est irrespectueux pour les ancêtres sur leur terre sacrée et certains parlent d'un tamarinier, arbre sacré, qui pousserait au milieu de la mangrove dans l'eau salée. Tous ne sont pas d'accord quant au lieu exact où ces fady (interdits) liés aux ancêtres s'appliquent.

« Il y a un tamarinier (arbre sacré à Madagascar) dans la mangrove, c'est bizarre qu'il se trouve là dans l'eau salée. Il y a peut-être des esprits et les ancêtres à cet endroit. » José, né le 14 juin 1962 (55 ans), travaille dans la saline.

« Il y a des personnes possédées qui se baignent dans la mangrove. C'est la tradition, c'est fady de mettre des vêtements rouges dedans. On ne peut pas non plus porter de l'or ou y aller quand on vient de manger du porc. Il y a un rituel pour déposséder les personnes dans la mangrove. » Jenny, 37 ans, Vezo, née à Tuléar

« Il y a les personnes possédées qu'on amène là pour les purifier et on fait des offrandes, ou les ou chèvres. On ne peut pas porter de l'or ou manger de la viande de porc avant d'aller dans la mangrove. Il y a des fantômes dans la mangrove, c'est pour ça qu'on fait des sacrifices. » Sophia, Plus de 50 ans

On observe des conflits entre les bienfaits de la mangrove et ceux des salines. De manière générale, la population considère que la destruction de la mangrove pour la création des salines est un mal pour un bien et semble nécessaire pour une population très pauvre sans opportunités d'emploi. Elle préférerait cependant que la destruction ne soit que partielle et soit limitée pour ne pas aggraver les problèmes d'inondations déjà très présents. C'est d'ailleurs la principale raison de conservation de la mangrove qui a été donnée : conserver cette barrière naturelle contre l'eau. C'est également un aspect qui est important pour les saliniers. En effet, l'inondation des salines provoque la perte du sel produit. Les propriétaires de salines coupent ainsi la mangrove pour y faire la production de sel mais ne veulent pas que les autres propriétaires fassent de même ou dans une mesure limitée.

« Je n'ai pas vraiment d'avis sur la protection de la mangrove, je n'habite pas ici même s'il y a aussi une mangrove où j'habite mais je pense qu'il faut quand même la protéger pour que l'eau de mer ne rentre pas. Mais n'est pas grave qu'on détruise la mangrove pour les salines, ça donne du travail, on a besoin du travail, on ne s'intéresse pas à la mangrove. C'est un problème si on la protège et qu'on interdit de nouvelles salines pour le travail des gens ici. Les salines, c'est un travail de secours. Quand le climat est mauvais pour la pêche, les pêcheurs vivent des salines. » Kidy Randrianandrasana, 50 ans, pêcheur, plongeur, Tandroy

« Tout est détruit pour y faire des salines. Ce n'est pas bien mais il n'y a pas de travail ici donc on fait quand même les salines, c'est un cas de force majeure. On doit protéger la mangrove parce que maintenant l'eau rentre et la marée haute arrive jusqu'ici et avant non. Mais les propriétaires s'en foutent de ça et coupent quand même. » Jean Claude, 19 ans, saline, Né à Antseka

D'une manière générale, on observe que tous ceux qui ont un lien avec la mangrove, aimeraient qu'il y ait une limite dans sa destruction.

- **Certains pensent qu'il faut protéger ce qu'il reste.**

« Il faut garder le reste de la mangrove mais je ne vois pas qui pourrait protéger la mangrove. » Fernand, 24 ans, dans la saline.

- **Ceux-ci pensent généralement que c'est à la population locale qu'il reviendrait de le faire.**

« C'est la population locale qui devrait protéger la mangrove car c'est la première victime. Il faut adresser une lettre de plainte au président et faire une surveillance de ceux qui coupent. » Jean Claude, 19 ans, saline, Né à Antseka

- **Certains pensent que l'Etat doit agir également.**

« C'est l'Etat et la population locale qui doivent protéger la mangrove. J'aime les deux : les salines et la mangrove. On peut interdire les extensions. » Ravaonjanahary Joséphine, 32 ans

« Il n'y a jamais d'ONG qui est venue pour sensibiliser. L'Etat ne protège pas non plus, il vient juste pour poursuivre les voleurs qui viennent se cacher dans la mangrove. Je ne connais pas trop les ONG et les projets mais pour moi, c'est l'Etat qui doit faire quelque chose. » Sophia, Plus de 50 ans

- **D'autres pensent qu'une ONG serait plus efficace que les communautés pour la mise en place d'une protection.**

« La mangrove est une barrière naturelle contre l'eau et on y trouve beaucoup de poissons et crevettes, il ne faut pas la détruire. Mais si on bouge, ça va faire des problèmes et on va avoir des conflits avec les saliniers, etc. Il faudrait l'aide d'une ONG par exemple, nous on ne sait pas le faire. » Président Ambohitsabo

« Il n'y a personne qui protège la mangrove ici. La population veut protéger la mangrove mais il n'y a pas de chef pour mener la protection. Il faudrait une ONG ou le gouvernement pour surveiller la mangrove car les saliniers coupent tout le temps. Il faudrait empêcher de couper pour faire de nouvelles salines car les salines donnent du travail mais ici tout a été détruit dans le quartier. » Rita, Vezo Sara, 33 ans

- **Certains ne pensent cependant pas qu'il faille protéger la mangrove.**

« Ce n'est pas grave qu'on détruise la mangrove pour les salines parce que les salines c'est bien, ça donne de l'argent donc on peut manger. On s'en fout de la mangrove, ce n'est pas grave si on la coupe pour faire des salines et des barrages. C'est juste un problème si l'eau rentre donc il faut la garder ou faire des barrages. Mais c'est un gros problème si on interdit de faire de nouvelles salines pour le chômage. S'il n'y a pas les salines, les gens vont être pauvres. Ici, la pauvreté règne. » Nirina, 30 ans

« Je n'ai jamais été dans la mangrove. Je ne prends pas de bois dans la mangrove. Je n'ai pas d'avis sur la destruction de la mangrove, ce n'est pas un problème je pense. Il ne faut pas la protéger. » Azamanalana, 35 ans

- **On remarque que la perception de la mangrove et sa représentation varie en fonction de l'activité de la personne. Celle-ci implique un rapport différent avec la mangrove, qui peut être direct ou non et avec des intérêts spécifiques. Ainsi, on va détailler ces différentes perceptions en fonction de ces activités :**

- 1) **Pêcheur** : Son intérêt pour les poissons et crabes présents dans la mangrove et leur reproduction est beaucoup plus prégnant. Selon lui, le problème principal de la destruction de la mangrove est la diminution des produits de la mer que cela provoque. Certains pêchent dans la mangrove et ont ainsi un lien direct avec celle-ci et avec la faune aquatique et se sentiront plus concernés que ceux ne pêchant que dans la mer. De plus, tous doivent traverser ou s'approcher de la mangrove pour aller à la mer.

« Je pêche dans la mangrove et dans la mer. Il faudrait protéger la mangrove. C'est un problème qu'on coupe la mangrove car les poissons de la mangrove vont dans la mer. » Dirsau, 25 ans, plongeur

« Je suis pêcheur. Quand on détruit la mangrove, il y a moins de poissons. » Célestin, 22 ans, pêcheur

- 2) **Vente de poissons** : on distingue les vendeuses de poissons qui achètent directement le poisson aux pêcheurs à la mer et celles qui l'achètent au marché pour le revendre. Les premières doivent traverser la mangrove pour se rendre à la mer et manifestent toutes l'envie de préserver la mangrove. Les secondes ne se sont parfois jamais rendues dans la mangrove et, dans ce cas, exprimeront un désintérêt pour la préservation de la forêt de palétuviers.

« Je vais à la mangrove quand j'achète les poissons à la mer. C'est grave de détruire la mangrove, il faut conserver les produits de la mer. » Zuéline, 25 ans

« Je n'ai jamais été dans la mangrove et je m'en fous de la mangrove, je n'ai pas d'avis. » Georgette, 18 ans, vendeuse de poissons

- 3) **Vente de tout mais pas de produits de la mer / lessive** : Généralement, n'ont jamais été dans la mangrove et ne s'y intéressent pas, n'ont aucun avis sur l'utilité d'une protection ou conservation, ni sur les bienfaits de la mangrove.

« Je vends de tout et du charbon. J'achète au marché et je le revends plus cher. Je ne vais jamais dans la mangrove. Je m'en fous de la mangrove. » Jeanine, 48 ans, vendeuse de tout, maison aussi souvent inondée, pas de lien fait avec la mangrove.

- 4) **Travailleurs dans les salines** : Couper la mangrove ne semble pas un problème parce que cela donne du travail. Toutefois, trop couper risque de favoriser les inondations des salines. Il faut donc limiter de futures extensions, selon certains.

- **Cette proximité de la population à la mangrove via son activité peut également s'exprimer par la proximité physique de l'habitat à la mangrove. Les maisons les plus proches de la mangrove et ainsi de la mer vont développer un intérêt particulier pour la conservation de la mangrove. En effet, celles-ci sont beaucoup plus touchées que les habitations de l'intérieur du fokontany par la montée de l'eau et les inondations.**

« Oui, je vais dans la mangrove. C'est pour aller acheter les poissons à la mer, après je les revends. La mangrove est importante pour nous protéger de l'eau. » Josiane, vendeuse de poissons et maison régulièrement inondée.

« Je ne vais jamais dans la mangrove. La mangrove sert à retenir l'eau. L'eau rentre dans la maison et personne n'aide. S'il n'y a plus de mangrove, l'eau rentre dans la maison. C'est un problème de faire les salines car ça cause les inondations et il faut faire un grand barrage. L'eau détruit tout dans le village. » Rita, Vezo Sara, 33 ans, Ambohitsabo, maison régulièrement inondée

- On remarque une distance considérable entre les habitations et la mer et donc également entre les habitations et cette mangrove bordant la mer (de 150 m à 800 m minimum entre les premières maisons avec la mangrove). De plus, devant cette forêt de palétuviers, on retrouve une large zone de salines qui diminue encore l'accès de la population à la mangrove. On comprend que la plupart des personnes n'aient jamais mis les pieds dans la mangrove, sauf en cas de nécessité pour la pêche ou la coupe de bois, la coupe de bois semblant peu fréquente et peu importante. La distance faite avec la mangrove est favorisée par la dangerosité réputée de la mangrove.

« La mangrove se trouve loin d'ici. » Philippe, 24 ans, Ambohitsabo

« Je n'ai jamais été dans la mangrove. Je n'ai pas vraiment d'avis sur la protection de la mangrove, je n'habite pas ici même s'il y a aussi une mangrove où j'habite mais je pense qu'il faut quand même la protéger pour que l'eau de mer ne rentre pas. » Kidy Randrianandrasana, 50 ans, de Sainte Marie

« Je ne suis jamais allée dans la mangrove. » Josephine Ravaonjanahary, 32 ans, Betsileo, de Fianarantsoa



Grande distance à parcourir entre les habitations et la mangrove. Photo prise le 21 mars 2017 avec l'appareil photo d'Ezira Mamilaza, étudiante malgache en biologie végétale.

4.2. Perception des acteurs

4.2.1. Le Gouvernement

Il existe 22 régions à Madagascar et, dans chacune, on retrouve une Direction Régionale de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (DREEF). (Tourisme, 2016)

« Les transferts de l'état ne sont pas suffisants mais on gère ...Et parfois, on a des partenaires comme les ONG... ! » Directrice de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts d'Atsimo Andrefana dont le chef-lieu est Toliara (Tuléar). Quel est son rôle dans la gestion ?

Mathilde VISSERS, chef de projet ONG Honko explique : « L'Etat directement de toute façon n'a pas d'argent, le ministère de l'environnement encore moins et ce n'est pas non plus toujours la grande priorité.

Mais les acteurs, les ONG essaient d'être toujours en lien avec eux, on est toujours en train de leur de donner les informations, de les impliquer, parce qu'il faut que ce soit eux aussi qui soient Leader du changement. »

Le gouvernement central a décentralisé la gestion environnementale pour la plupart des secteurs mais ce transfert de compétences ne s'est pas suivi du transfert de financements. Ce sont les ONG et entreprises privées qui financent en large partie la gestion environnementale.

« Je préfère une ONG car avant il y avait le gouvernement et pourtant il n'y avait pas de protection. »
Laurence, 57 ans, Ambotsibotsiky

« Je préfère une ONG pour protéger que le gouvernement et si ce sont les communautés qui protègent, ça ne marche pas bien. » Soavesoa, 30 ans, pêcheur, Ambotsibostiky

4.2.2 Commerce : chinois, indiens, occidentaux

« Avant, il n'y avait que Tamia. Et à ce temps-là il y avait beaucoup de projets qui voulaient s'installer dans cette zone-là. Des projets de pétrole, projets miniers...Et vous voyez là les villageois disent « ha il y aura travail ici » et signent directement sans lire même le contenu... » Dr. Jacky Antho, coordinateur du volet technique et du suivi écologique du Comité de gestion de l'Aire de Tsinjoriake

« Les chinois déforêtent beaucoup actuellement pour les mines et autre chose, on voit leur déforestation sur les images satellitaires. Ils vont dans les forêts et même dans les aires protégées mais c'est difficile à prouver sans les prendre sur le fait. » Un chercheur français

Perceptions des chinois, des karana (indiens) et vazahas (blancs) par la population locale :

- Les vazahas (blancs), touristes ou ONG, sont généralement bien vus et sont considérés comme aidant les malgaches et leur donnant de l'argent tandis que les karanas (indiens) et chinois sont présentés comme des profiteurs qui pillent le pays et exploitent les malgaches. Les pêcheurs vendent indirectement aux chinois des concombres de mer, via des intermédiaires.

« Les chinois dérobent les richesses et frappent leurs employés. » Président Ambohitsabo

« On préfère vendre aux vazahas, aux grossistes et aux malgaches et pas aux hôtels ou karana et chinois. Les karana et chinois arnaquent. Il vaut mieux travailler avec les vazahas. » Philippe, 24 ans, Ambohitsabo

« Les chinois ne sont là que pour le profit et achètent des terres quand ils ont des projets, les indiens c'est le commerce. Ce sont les chinois et les gens de Tana qui achètent le sel. » Fernand, 24 ans

« Les vazahas ont beaucoup d'argent. Les chinois prennent tous les poissons vers la Chine. Ils achètent aux pêcheurs mais nous, les vendeurs de poissons, on ne reçoit rien. » Josiane, 23 ans, vendeuse de poissons, Ambohitsabo

« C'est un chinois, Belavox, qui a créé la toute première saline [...] En 1998, j'étais encore au cap Sainte Marie et je me rappelle qu'il y avait des gros bateaux qui pêchaient illégalement et prennent tout ce qu'il y a dans la mer donc il n'y a plus de poissons. Ils entrent la nuit et ils ont peur quand ils voient les pêcheurs et partent en laissant tous les poissons. C'est pour ça qu'on sait qu'ils sont illégaux. » Kidy Randrianandrasana, 50 ans, pêcheur, plongeur, Tandroy

« Il y a des différences entre les vazahas et les malgaches. Les vazahas aident les malgaches. Les karanas sont en ville et s'aident entre karanas. Les chinois ne donnent pas d'argent aux malgaches qui travaillent chez eux ! Ils achètent des poissons pour la Chine. » Zuéline, 25 ans, vendeuse de poissons, Ambohitsabo

- Selon la Direction Régionale de l'Environnement et des Forêts, les chinois sont également les premiers à proposer de l'argent pour corrompre les fonctionnaires. Ils sortent automatiquement l'argent de leur poche et n'ont pas l'habitude de recevoir un refus.

« Les chinois, les pot-de-vins, ils aiment bien faire ça, ça dépend vraiment de la personne qui va accepter ou pas. Tout le monde est corruptible s'il le veut bien. Nous sommes des cibles, des proies faciles, les gens pensent qu'il suffit de nous lancer de l'argent et après ils cherchent la bête noire dans la direction, ils sont là pour vous forcer. Les étrangers pensent qu'ils peuvent tout faire pour

arriver à leurs fins. Ils pensent que tout s'achète, c'est une mentalité étrangère. Et quand ils sont face à un refus ça les met hors d'eux. » Directrice de la DREEF

4.2.3. ONG

Dans la province de Toliara, de multiples projets de préservation ont vu le jour de manière dispersée et sont en progression, avec notamment la création des aires protégées de Tsinjoriake et d'Amoron'i Onilahy en 2015. Ces projets ne sont pas coordonnés et sont développés indépendamment les uns des autres par des ONG différentes, avec des fonds inégaux et au gré des financements.

1. Extrait d'entretien avec Mathilde Vissers, responsable de l'ONG Honko :

« Il y a des VOI (associations communautaires) à peu près tout le long de la côte et ce sont tous des VOI qui sont plus ou moins rattachés, aidés par des ONG. »

« Est-ce que quelque chose est fait pour ces projets ponctuels sans liens ? »

« On essaie...c'est en train d'être mis en place, c'est assez récent. On est en train d'essayer de créer un cadre de concertation entre tous les intervenants de l'environnement sur la zone dans le sud et nous plus particulièrement sur cet espace-là. Parce qu'il y a une multitude d'acteurs qui parfois interviennent sur les mêmes zones qui interviennent sur les mêmes choses ou parfois des choses un peu différentes mais qui peuvent avoir des impacts négatifs ou en tout cas qui peuvent être confus pour les populations. Donc on a une revue trimestrielle qui est en train d'être mise en place par la DREEF. »

En effet, une coordination est d'actualité avec une volonté des différentes ONG de mettre en commun leurs expériences lors de réunions très récentes où participent les différentes ONG et de rechercher ainsi une meilleure cohérence de gestion entre les différents projets. C'est certain, on ne peut pas ignorer l'interdépendance des différents écosystèmes avec des retombées négatives de zones mal gérées sur les autres et le manque d'efficacité de tels projets ponctuels indépendants les uns des autres. Les approches de gestion sont toutefois différentes et leur coordination n'ira pas forcément de soi, bien qu'il s'agisse là de projets imprégnés d'une même idéologie de la préservation de l'environnement. On peut également observer qu'avec une telle répartition des projets où chacun choisit son aire de préservation, certains sites plus délicats où des acteurs économiques sont présents, tels que les grosses entreprises de pêche ou de salines, sont délaissés, bien qu'on y observe une dégradation parfois importante de l'environnement.

2. Témoignage par un scientifique, professeur à l'université de Tuléar, Docteur Youssouf Jacky I. Antho : [Dépendance des ONG aux financements, Vision occidentale du développement, Mondialisation, Perte identité]

« Et que pensez-vous des ONG et leurs projets non coordonnés ? »

Justement, la semaine dernière, j'étais à l'université catholique et c'était une question de la société civile. Souvent ces ONG... leur existence est souvent relative au financement. « Maintenant il y a un grand financement pour le sida ! » et toutes les ONG vont sur le sida, etc. Et ce qui est dangereux c'est qu'ils ne comprennent pas l'écosystème-même. Donc voilà ce qui se passe actuellement, et ces ONG-là qui sont comme des chasseurs de projets.

C'est pour cela qu'ici c'est un endroit qu'on appelle cimetièrre de projets. Car souvent, on dit que là à Tuléar, ils n'ont pas de WC publics, qu'ils font ça un peu partout. « Ah ça c'est un bon projet, faire des toilettes à Tuléar ! ». Mais ça ne fonctionne pas. Pourquoi ? Parce qu'on ne consulte même pas la population ! On ne se

demande pas pourquoi ils font ça, est-ce que c'est un problème social, un problème économique ou un problème culturel-même à l'intérieur...ou un problème d'espace, on n'a même pas pensé à ça, mais on trouve ça sale.

Le problème c'est que la définition-même du développement est différente. Quelque fois, toi et moi, on est bien habillés et on pense que si les gens ne sont pas bien habillés comme nous, on pense qu'ils sont pauvres, mais pourtant ici ce n'est pas ça, ça c'est un choix d'acheter une voiture et un vêtement. Quand tu pars à la campagne, il y a un homme qui a juste un pagne comme ça, quand tu le vois, tu dis « ha c'est vraiment pauvre, il n'est pas vêtu, il est sale », pourtant il a des centaines de zébus ! Si tu comptes et si tu analyses leur richesse, tu es plus pauvre que lui ! Ça c'est un choix ! Souvent en ville, on fait la course pour avoir un grand bâtiment ou une super villa, et là-bas, la course c'est pour avoir un grand tombeau. Ça c'est leur choix. Et quelque part le développement, la définition du développement, ça dépend de l'endroit.

Ce sont les firmes, les bailleurs qui définissent ce qu'on appelle développement. Ils financent ce qu'ils pensent qui est un développement. Pourtant, ça pourrait être un développement intellectuel, développement culturel, développement des biens, ça dépend. Il y a un endroit qui s'en fout des biens mais leur développement c'est un développement intellectuel. Il y a celui qui s'en fout des biens mais leur récompense c'est que leur enfant aille à l'école.

Et les bailleurs quelques fois : « On est européen et on veut que tout le monde devienne comme l'Europe. On est américains, on veut que tout le monde devienne comme les américains. » Et en fait, ça ne se passe pas comme ça. Et c'est pour cela que les ONG et tout ça courent selon la définition du bailleur. Si le bailleur dit « On finance le sida », tout le monde fait le sida, « on finance la biodiversité », tout le monde veut de la biodiversité...

« Et vous n'avez pas peur que ça ait un impact sur votre culture ici ? »

« Ça a un impact et parfois on est perdus. Je vais vous donner un exemple. Auparavant, les malgaches, on nous disait souvent que nous étions des sauvages « Ha vous êtes des sauvages ! Il faut avoir des vêtements, etc. ! ». Donc on a commencé à faire des vêtements. Et même à la campagne, si vous allez là-bas maintenant pour voir un berger, il a un chapeau avec un trois quart short et avec un fusil ... Là actuellement, on est bien habillé et qu'est-ce qu'on nous dit ? « Ha vous n'êtes pas modernes, c'est plus à la mode ! »

Ce n'est pas notre culture ... mais avec la communication, avec la mondialisation, quelques fois on est perdus. Actuellement, on nous oblige à revenir à notre état d'origine. Nous, on voit ça pour les différents concours de musique, etc. Si vous faites de la musique à la mode, vous êtes exclus. On veut que ça soit original. Actuellement, on dit « ha revenez à l'époque passée » ... Et même les pays développés aussi actuellement à avoir une instabilité. Et là, les gens ne savent plus écrire leur propre langue. Si on regarde les spots publicitaires, c'est plus le vrai français, c'est plus le vrai anglais, c'est plus le vrai malgache, on mélange les chiffres avec les lettres et tout ça...Et on a commencé à perdre notre identité...

Et là, on ne peut plus rien faire car on a fait le choix de la mondialisation. C'est le choix des gouvernements mais le gouvernement suit toujours ...Voilà ce que vous allez faire :« Si vous faites ceci, vous aurez des financements, si vous faites cela non. » »

3. Chercheur français quant aux ONG

« Les ONG font des projets qui correspondent plus aux critères de financement des bailleurs qu'aux besoins de la population, c'en est même ridicule parfois. »

4. Population locale quant aux ONG

Les ONG sont perçues comme efficaces, comme ayant des moyens financiers et comme nécessaires à la mise en place d'une protection.

*« Si on bouge, ça va faire des problèmes et on va avoir des conflits avec les saliniers, etc. Il faudrait l'aide d'une ONG par exemple, nous on ne sait pas le faire. On a besoin des vazahas car ils nous aident, donnent du travail social. Même si des fois, ils dérobent et prennent les richesses malgaches, comme les chinois. »
Président Ambohitsabo*

« Il faudrait une ONG pour protéger la mangrove car ils ont de l'argent, les communautés non. Il faut une ONG pour protéger la mangrove qui travaillerait avec la population. La population locale doit protéger la mer et la mangrove. L'Etat dit beaucoup de choses mais ne fait rien. Les ONG elles viennent et protègent comme à Belitsaka où elles plantent la mangrove. » Dety, 48 ans

4.2.4 Scientifiques

Madagascar est très prisée par les scientifiques. Aussi, l'accès aux aires protégées pour les scientifiques qui désirent y réaliser une étude est payant (200 000 ar dans l'aire de Tsinjoriake, soit une soixantaine d'euros). Leur entrée est dès lors encouragée car elle permet d'apporter des fonds aux gestionnaires. Leur présence n'est toutefois pas toujours bien perçue.

Lors de la réunion du Comité de Gestion de l'aire de Tsinjoriake, une question a été posée concernant la réglementation de la présence des scientifiques dans l'aire protégée. Des craintes ont été exprimées en rappelant les problèmes rencontrés antérieurement. Tous les scientifiques n'auraient pas les mêmes pratiques : des ethnologues étudiant le stress d'animaux auraient volontairement stressé ceux-ci pour voir leur comportement quand d'autres scientifiques étudient leur comportement naturel en l'absence d'influence humaine. Des conflits ont même été observés entre les scientifiques. Les membres, tous malgaches, semblent avoir été choqués par ces méthodes et ne veulent plus voir de telles pratiques se reproduire au sein de l'aire. Tous ne sont pas favorables à la présence de scientifiques.

De plus, les règles quant à l'accès à l'aire ne sont pas toujours respectées. La procédure d'admission relativement longue devant passer par l'accord du gouvernement est parfois outrepassée et les étudiants ou scientifiques passent directement par l'association communautaire Tamia. Le partenaire financier et technique GIZ dont le rôle est le renforcement de la gestion de Tamia est très strict vis-à-vis de la procédure d'accès des scientifiques dans l'aire.

« Il y a les partenaires techniques et financiers qui est très strict sur les résultats, etc. Et ils ont le droit de demander « c'est qui ces gens qui sont là ? », ils investissent. » Docteur Youssouf Jacky I. Antho

4.3. Tableau Récapitulatif

	Cas Ambondrolava	Cas Tsinjoriake		Cas Ambohitsabo
Localisation	12 km au nord de Tuléar, Plus à l'intérieur des terres que les autres cas, Soumis seulement aux inondations exceptionnelles	16 km au sud de Tuléar		A Tuléar, au nord-ouest de la ville, dans la baie de Tuléar et en-dessous du niveau de la mer
		Saint Augustin	Sarodrano	
		Dans une baie reliée par la route	Sur une flèche littorale non reliée par la route	
Population	Majoritairement pêcheurs mais aussi des agriculteurs et charbonniers, beaucoup de migrants	Majoritairement Vezo Quelques migrants, tous pêcheurs sauf guides touristiques, tenants d'auberge et commerces	Très peu de migrants, tous pêcheurs	Majoritairement Vezo, presque tous pêcheurs, Plusieurs migrants dans les salines
Mise en place d'une gestion	Oui	Oui		Non
Type de gestion et acteurs	Gestion communautaire. Participation en aval, activités de reboisement rémunéré et surveillance. ONG rôle décisionnel, regard de l'Etat.	Gestion communautaire. Tamia rôle décisionnel final mais appuyée par un Comité de gestion influent et dans cadre très strict aire protégée, surveillance et activité touristique, regard Etat		/
Initiateur(s) Gestion	Honko	ASE (Association de Sauvegarde de l'environnement), WWF, ...		/
Reconnaissance internationale	Global 200 par WWF	Aire Protégée UICN		Projet de développement financé par UNICEF
Historique mangrove	Fort déboisement par pénitenciers pour des charbonniers	Faible déboisement, voire inexistant et début d'exploitation pour charbon à Saint Augustin		Déboisement pour la fabrication de salines
Evolution mangrove	Forte croissance	Stagnation		Forte diminution
Facteurs d'évolution	Nombreux reboisements par la population et respect règles	Respect des règles par la population		Coupe pour la fabrication de salines
Association communautaire	2010 Président d'Ambondrolava Mahafaly 5 fokontany 500 membres	2008 Président de Saint Augustin Vezo 8 fokontany 531 membres		Aucune et absence de consensus au sein de la communauté, conflits

Accès aux ressources	Achat de permis	Interdiction totale	Libre accès
Contraintes majeures liées au type d'accès	Prix du bois mais contournée	Éloignement ressource et prix du bois	Inondations fréquentes
Bénéficiaires type accès	Mangrove, VOI Mamelon Honko (vente permis)	Mangrove et oiseaux, transporteurs de bois	Saliniers et travailleurs des salines en moindre importance
Victimes / lésés accès	Communautés et forêt sèche proche	Communautés	Habitants maisons proches de la mer, saliniers
Bénéficiaires gestion	Mangrove, personnes rémunérées pour reboiser et pour vente artisanat et participants à activités collectives, guides, gardiens, trésoriers, président, employés Honko, pêcheurs dans mangrove le jour de l'ouverture	Mangrove, oiseaux, guides touristiques, tenanciers d'auberge, président, trésoriers, vendeuses d'artisanat, participants activités collectives	/
Leadership des activités	ONG et président VOI pour le reboisement et surveillance	GIZ, comité gestion, Tamia, guides Tamia, tenanciers auberge, vente artisanat	Saliniers
Education environnementale	Sensibilisation par discours ONG, cours donnés par guides, Dina Be	Sensibilisation par discours ONG, pièces de théâtre, Dina Be	Aucune
Vision protection	Nécessaire	Nécessaire	Non-envisagée, certains pour, d'autres contre
Arguments protection	Bois, poissons et crabes, pluie, air, travail de reboisement	Pêche, tourisme et travail de guide, pluie, animaux (oiseaux), inondations	Inondations, poissons, bois
Vision gestion et restrictions	Cher mais habitué, favorable à discipline	Difficile, volonté d'un retour à accès	Volonté d'une limite
Perception origine dégradation	Charbonniers	Inondation/aucune dégradation/mauvaises pratiques méconnues avant : coupe de bois pour maison/pour charbon	Aucune dégradation/saliniers

V. Analyse des 3 cas

Quelles est l'influence des projets environnementalistes issus des acteurs internationaux sur les pratiques et la perception des communautés locales dans la province de Toliara ?

Rappelons nos hypothèses de départ :

- **Hypothèse I** : La mise en place d'une gestion communautaire est bénéfique pour la protection de l'environnement et pour la population locale.
- **Hypothèse II** : La présence des ONG est néfaste pour la population locale mais nécessaire pour l'environnement. En effet, les pratiques traditionnelles locales sont destructrices des ressources naturelles.
- **Hypothèse III** : Le niveau socio-économique de la population aura une grande importance sur l'intérêt qu'elle porte à la préservation de son environnement et sur sa volonté ou sa capacité à modifier ses habitudes et son mode de vie.
- **Hypothèse IV** : Les idées environmentalistes occidentales ont été intégrées dans les discours de la population locale mais pas dans leurs représentations de la nature.

5.1. Hypothèse I : La mise en place d'une gestion communautaire est bénéfique pour la protection de l'environnement et pour la population locale

Les questions permettant de répondre à l'hypothèse I :

- De quel type de gestion communautaire s'agit-il ?
- Dans quel cas, retrouve-t-on une implication plus grande de la communauté ?
- La gestion mise en place est-elle une application de la théorie et des recommandations d'Elinor Ostrom ?
- Quelle est la communauté du projet et qui en sont les bénéficiaires ?
- Est-ce que la gestion communautaire est bénéfique pour la protection des ressources ?

1) De quel type de gestion communautaire s'agit-il ?

a. Une absence de participation dans les décisions

Dans les deux cas où une gestion est mise en place, elle a été initiée par des ONG et sans que cela ait été l'objet d'une demande de la population. Elle n'a pas participé au processus décisionnel et les associations communautaires ont été créées pour un besoin de transfert des compétences de l'Etat dans la législation actuelle.

Il y a toutefois une implication de l'association communautaire Tamia dans les décisions prises dans le cas de l'aire de Tsinjoriake. Elle participe au Comité de gestion de l'aire, elle est l'unique gestionnaire officiel et elle a les pleins pouvoirs décisionnels finaux.

Dans la pratique, j'ai pu observer lors d'une réunion du Comité de gestion que celle-ci était menée par le coordinateur technique de l'aire et en charge du suivi écologique, le Dr. Jacky. En effet, celui-ci étant chercheur et professeur ayant travaillé avec l'institut Pasteur ou l'Université d'Harvard, il s'exprime aisément, maîtrise les logiciels tels que Excel, et a été considéré comme le plus apte à mener les réunions et semble respecté des participants. Après lui, c'est la représentante de GIZ qui a le plus participé et s'est le plus exprimée. Tous les deux sont diplômés d'université dans le domaine environnemental et ont des compétences supplémentaires que d'autres acteurs en retrait, comme le

président de Tamia, n'ont pas, ce qui leur donne une plus grande aisance à intervenir lors des réunions. Tous les participants sont cependant encouragés à s'exprimer sur les différents sujets et les réunions du Comité de gestion se tiennent en malgache autour de tables disposées en arc de cercle face au Powerpoint. Le président est impliqué et a des réunions chaque semaine à Tuléar avec notamment la GIZ et le Dr. Jacky.

On ne peut donc pas ignorer l'influence d'acteurs très présents tels que la GIZ sur les décisions de Tamia, celle-ci étant certainement le partenaire financier le plus important et ayant pour rôle d'encadrer la gestion de l'association communautaire.

b. Les contraintes propres à une aire protégée

De plus, en tant que gestionnaire d'une aire classée comme aire protégée de l'UICN, on peut se demander quelle est la marge de manœuvre de Tamia en matière de décision. En effet, il est peu crédible que l'interdiction de coupe totale du bois de la mangrove soit une décision délibérée des communautés, qui auraient voulu s'engager en prenant des mesures extrêmes de protection, quitte à rendre plus difficiles leurs conditions d'existence.

Les entretiens confirment d'ailleurs l'absence d'une volonté en ce sens et l'absence d'une implication des villageois de Sarodrano dans cette décision. Tous diront d'ailleurs, « c'est difficile mais on n'a pas le choix, c'est la loi ». On a également vu précédemment que des aires marines ont été créées et ont suscité un mouvement de contestation à Sarodrano contre l'interdiction temporaire de pêche. (Andrianaivo, 2014).

En effet, dans le cas d'une aire protégée classée, certaines règles doivent être respectées. En voici certaines :

« Article 5 : Une aire protégée est constituée de deux zones, le noyau dur d'une part et la zone tampon d'autre part.

Article 11 : Les aires protégées ont pour vocation la conservation, la recherche, la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, l'éducation et la récréation des citoyens, la promotion de l'écotourisme et la contribution au développement économique et social durable. La mise en valeur de la biodiversité se fera notamment par la recherche et par l'écotourisme.

Article 45 : Sont qualifiées délits les infractions suivantes commises au niveau d'une aire protégée du réseau national :

- *L'enlèvement, le recel de végétaux, d'animaux ou de nids d'animaux ;*
- *La détention, le transport de végétaux ou d'animaux sauvages ;*
- *Le dérangement conscient d'animaux ;*
- *La mutilation de végétaux ;*
- *Le captage ou prélèvement d'une certaine quantité d'eau, sans autorisation. - la chasse ou la pêche sans autorisation ;*
- *L'occupation illicite ;*
- *Les recherches scientifiques sans autorisation ;*
- *[...] » (Loi n°2015-005 portant refonte du Code de Gestion des Aires Protégées, 2015)*

L'absence d'élaboration des règles par la population locale se retrouve dans le cadre strict des aires protégées mais c'est également le cas pour la gestion de la mangrove d'Ambondrolava, qui n'a pas le statut d'aire protégée mais qui en a repris les principes. L'aire de gestion s'y organise d'ailleurs autour

du zonage propre aux aires protégées (noyau dur, etc.) Les règles y sont appliquées par les communautés qui ne participent pas au processus décisionnel en amont. C'est toujours l'ONG Honko qui prend les décisions de gestion et l'association communautaire qui les applique. De plus, le président de l'association est également employé de l'ONG Honko en tant que guide, ce qui peut entraîner un rapport de forces, même inconscient.

c. [Des rôles confus pour le président du VOI d'Ambondrolava](#)

Ce dernier parle de la responsable de l'ONG en ces termes :

« Le patron ne regarde pas l'évolution de mon association, il regarde seulement mon rôle comme guide et technicien et pas mon association. Il y a beaucoup de managers, comme des managers américains qui félicitent plus que Honko, je ne juge pas chacun mais il y en a qui font du bon et qui donnent plus. Moi j'arrive le premier, et le dernier gagne plus que moi ». Notons qu'il a dit cela après avoir découvert une baisse de son salaire de guide dans son nouveau contrat de Reef Doctor, la grosse ONG reprenant le projet de Honko. Le président dit ne pas comprendre qu'on ne reconnaisse pas l'ancienneté de son travail accompli en tant que président du VOI Mamelon Honko. L'ONG, quant à elle, paie le président, non pas pour son travail dans l'association communautaire qui n'est pas salarié par Honko, mais bien pour son emploi de guide à l'ONG. Les rôles semblent confus pour le président de l'association qui parle clairement de la responsable de l'ONG comme son manager.

d. [Un manque de cohérence entre les responsables successifs](#)

« J'aimerais que Honko aide un peu plus financièrement, Honko c'est le partenaire financier et là, je n'ai rien de Honko. C'est mon argent personnel, moi je cherche de l'argent. C'est ça que je demande à mon manager parce que ce sont des problèmes de trouver de l'argent pour payer les gardiens, c'est 130 000 ar/mois. »

La responsable me confiera être étonnée que le président lui demande régulièrement une aide financière pour l'association alors que cela n'est pas le rôle de l'ONG et que l'argent issu de la vente des permis de coupe sert à cela. Elle se demande comment cela se passait avec les anciens chefs de projet, personne ne lui ayant fait part de cela. Le changement fréquent des responsables et le manque de communication entre eux entraîne des problèmes de cohérence au sein du projet.

e. [Des initiatives issues de volontaires ponctuels](#)

Concernant la participation des communautés, la responsable de l'ONG Honko dit : *« Après, sans mentir, en ce qui concerne la participation de la communauté, par exemple pour le reboisement, les gens, ils sont payés... la population est payée pour ramasser des propagules dans la mangrove et ensuite pour replanter quand on fait des actions reboisement... »*

« Donc, ils ne participent pas en amont au projet ? »

« Non, des initiatives par eux même comme ça, des gens qui vont se dire « tiens je vais aller replanter de la mangrove ce matin » ça n'arrive pas. Après, on fait des activités pour les sensibiliser quand même... »

Ceux qui participeraient le plus seraient même plutôt, outre les chefs de projet, les volontaires occidentaux venus passés quelques mois et proposant des activités et « solutions » :

« Après, je pense qu'il y a beaucoup d'initiatives qui ont été lancées à Honko, parce qu'il y a beaucoup de volontaires qui viennent qui ont des idées, qui essaient des choses, ça a été un beau terrain d'expérience mais il y a un problème de suivi, de suivi des activités, ça a beaucoup tourné pour les managers, des gens qui

restent un an ou un an et demi, des personnes qui arrivent après et qui ne savent pas forcément ce qui s'est fait avant, il n'y a pas vraiment de suivi même au niveau des données, etc. »

Notons bien que ces volontaires sont tous occidentaux, généralement anglophones et souvent des étudiants, et ne connaissent rien du contexte local lorsqu'ils viennent proposer des activités. L'idée d'une science globale qui s'appliquerait partout est bien présente. Mais l'ONG met en place ces propositions dans une dynamique enthousiaste de bonne volonté et d'échanges, mais ces échanges se font entre l'ONG et ces étudiants et non avec la population. Remarquons également que, comme il n'y a pas d'appropriation de ces idées par les communautés, qui, elles sont présentes de façon permanente, les propositions mises en place ne font pas long feu après les départs de leurs initiateurs.

2) Dans quel cas, retrouve-t-on une implication plus grande de la communauté ?

Les implications dans la gestion sont certes différentes mais la ressource naturelle gérée est elle-même différente et surtout le type de gestion mis en place l'est également. Il est difficile d'hiérarchiser les implications dans la gestion. En effet, que privilégie-t-on pour classer l'ampleur de l'implication des communautés ? La participation intensive de la population aux activités liées à la gestion ou plutôt sa participation aux décisions ?

- En prenant la participation aux décisions comme critère, on pourrait classer par ordre décroissant d'implication de la population dans celles-ci comme suit :
 1. L'aire de Tsinjoriake où l'association intervient dans le processus décisionnel
 2. Ambondrolava où l'association suit les décisions de l'ONG Honko
 3. La Batterie où la population ne participe à aucune gestion de la mangrove

Toutefois, dans le premier cas, il s'agit d'une aire protégée où les réglementations sont par nature plus strictes et où le pouvoir de décision de l'association reste limité. Les contraintes y sont aussi les plus fortes, avec une interdiction stricte de la coupe de mangrove. De plus, la distance entre la population et le Comité de gestion est grande, les membres de celui-ci provenant généralement de la ville de Tuléar. Les échanges entre l'ONG Honko, l'association Mamelon Honko mais également les villages aux alentours sont beaucoup plus réguliers et plus directs. Ils peuvent, de ce fait, influencer les décisions prises par l'ONG, peut-être même plus efficacement que le siège officiel de Tamia au Comité de gestion de l'aire protégée, dont les réunions se font à Tuléar. Par ailleurs, dans le premier cas, la protection concerne l'ensemble d'un territoire de plus de 5000 ha (= 50 km²) et non uniquement d'une mangrove. Les populations concernées s'étalent sur un plus grand territoire. Aussi, on a affaire à une implication en apparence plus grande dans les décisions de l'aire de Tsinjoriake mais où les contraintes sont également plus grandes, à une échelle moins humaine et où donc le réel pouvoir de décision se discute. Le site est, rappelons-le, classé au niveau international par l'UICN, ce qui n'engendre pas les mêmes exigences que pour d'autres sites. Toutefois, les activités sur place sont, elles, menées par l'association Tamia et donc l'autonomie dans l'exécution est beaucoup plus grande.

- On pourrait également prendre comme critère de classification la prise en compte des conditions locales dans la gestion des ressources.

Or, ici l'aire de Tsinjoriake arrive en dernier. Les gestionnaires n'ont pris en compte ni l'antériorité de la gestion et des pratiques locales, apparues comme pourtant plus respectueuses qu'ailleurs, ni l'accès

physique aux ressources, ni leur accessibilité économique. La présence des saliniers répond, quant à elle, bien aux conditions de pauvreté et au manque d'emploi. Mais le niveau est en-dessous du niveau de la mer et elle néglige le problème des inondations touchant les maisons à proximité. Honko s'est créée suite à la déforestation du site et une discussion avec les communautés, on peut lui reconnaître une prise en compte du contexte. Elle n'a d'ailleurs pas voulu interdire l'accès aux ressources en ayant vu que la population en dépendait. Elle a également mis sur pied des activités génératrices de revenus. Toutefois, elle n'a pas modifié les pratiques des charbonniers et a négligé l'accessibilité économique, la population préférant dès lors couper son bois ailleurs. Elle a ainsi déplacé le problème vers la forêt sèche. Ainsi, même si la population n'y prend pas de décisions, l'ONG semble vouloir tenir compte de celle-ci dans ses décisions.

Les communautés de l'aire de Tsinjoriake donneront l'impression de se sentir moins proches de la gestion, les contraintes sont plus importantes avec une protection stricte de la mangrove et les reboisements n'y sont pas rémunérés. Les villageois sont, de ce fait, moins favorables à la gestion actuelle qu'à Ambondrolava.

3) La gestion mise en place est-elle une application de la théorie et des recommandations d'Ostrom ?

Elinor Ostrom a démontré la possibilité d'une gestion des ressources par les communautés. Celle-ci se verrait même plus efficace que l'Etat selon les cas. Toutefois, la mise en place d'une gestion des ressources naturelles par les communautés sous-entend la prévision d'un problème par les utilisateurs et la nécessité de s'organiser préventivement. La véritable « tragédie des communs » de Hardin ne serait-elle pas de prendre conscience de la valeur que nous accordons aux communs uniquement lorsqu'ils sont sur le point de disparaître ? La gestion de ces communs par les utilisateurs et une organisation de ces derniers devient dès lors une nécessité, voire une évidence, lorsque la ressource commune touche à sa fin. Ceci est d'ailleurs observé par l'essor des idées occidentales de protection de l'environnement suite à la destruction massive de leurs propres ressources naturelles. C'est exactement le cas de figure rencontré à Madagascar. Les utilisateurs n'ont pas conscience d'une limite dans l'utilisation de leurs ressources et les considèrent comme illimitées.

Les ONG anticipent le problème à la place des utilisateurs, non pour leur propre subsistance mais pour la survie de la ressource elle-même. Elles initient une gestion de groupe. Les gestionnaires seront, dans les deux cas étudiés, les utilisateurs vivant dans l'aire de propriété délimitée de la ressource en question. En effet, depuis les années 90, les communautés locales sont vues comme la solution du problème de gestion des ressources au lieu d'en être la cause. Celles-ci sont représentées par une association dont le président est élu par les utilisateurs. Mais les ONG ont-elles mis en place une gestion de groupe qui rencontre les critères de succès d'une telle gestion selon Elinor Ostrom ?

L'étiquette de gestion par les communautés cache différentes réalités et des gestions spécifiques à chaque cas. Les associations locales malgaches ne sont jamais les seuls gestionnaires mais elles sont en cogestion avec l'Etat et le plus souvent avec une ONG (comme dans le cas d'Ambondrolava), voire plusieurs ONG. L'Etat est d'ailleurs l'unique propriétaire. *« L'ensemble des aires protégées existantes et à créer relevant de la propriété de l'Etat et dont la gestion peut être confiée à un organisme autonome suivant la politique environnementale de l'Etat, constitue le réseau national d'aires protégées régi par la présente Loi. »* (Loi n°2015-005 portant refonte du Code de Gestion des Aires Protégées, 2015). Ceci est bien sûr le cas pour l'aire protégée nationale de Tsinjoriake mais ça l'est

aussi pour la mangrove d'Ambondrolava, qui appartient également à l'Etat et dont gestion a été confiée à l'ONG Honko et à l'association communautaire Mamelon Honko. Dès lors, a été établie une organisation de ces différents acteurs qui se sont vus confier la gestion par l'Etat. Toutefois, les règles au sein de l'aire ne sont pas établies par les utilisateurs mais par l'ONG et par l'Etat, lui-même influencé par les scientifiques et ONG. C'est là que le bât blesse. Pour un réel succès de cette gestion par les communautés comme l'entend Elinor Ostrom, celles-ci devraient pouvoir établir leurs propres règles.

a. Conditions de réussite d'une gestion communautaire selon Elinor Ostrom

En effet, selon Ostrom, il ressort de ses propres études que plusieurs conditions doivent être remplies pour que la gestion communautaire soit un succès. Celles-ci sont les suivantes :

1. « Il faut clairement identifier les limites du système, ainsi que les parts que chacun peut prélever.
2. Les règles d'appropriation et de fourniture des ressources doivent être adaptées aux conditions locales (en termes de temps, d'espace, de technologie, etc.).
3. Les personnes concernées par les règles peuvent participer au processus de décision.
4. La surveillance se fait par les appropriateurs eux-mêmes ou par des gens qui rendent compte directement aux appropriateurs.
5. Une échelle de sanction graduelle est établie pour les appropriateurs qui transgressent les règles.
6. Les mécanismes de résolution de conflit doivent être bon marché et faciles d'accès.
7. Les droits des appropriateurs d'élaborer leurs règles et institutions ne doivent pas être remis en cause par des autorités gouvernementales extérieures.
8. Pour des ressources plus grandes, il faut organiser la gouvernance en multiples niveaux imbriqués. » (Sevigne, 2010).

Or, dans les deux cas étudiés précédemment, toutes les conditions semblent remplies, si ce n'est la condition 2 et la 3 :

- Condition 2 : « *Les règles d'appropriation et de fourniture des ressources doivent être adaptées aux conditions locales* » : elles ne semblent pas l'être en tout cas pour Sarodrano. Les ressources sont chères pour une population pauvre, ne sont pas à proximité, voire pas du tout accessibles lorsque la mer est mauvaise, étant le seul moyen de transport du bois. Dans tous les cas étudiés, l'accès aux ressources est considéré comme trop cher et les communautés prélèvent ces ressources ailleurs. On leur demande un changement dans l'utilisation de leurs ressources mais il n'y a pas eu d'alternative donnée.
- Condition 3 : « *Les personnes concernées par les règles peuvent participer au processus de décision.* »

Concernant l'association Tamia à Tsinjoriake, ils y participent mais on peut se demander quelle est leur indépendance vis-à-vis du Comité de gestion, l'influence d'acteurs imposants et leur réelle possibilité d'action dans la modification des règles. Et, en tant que gestionnaire d'une aire classée comme aire protégée de l'UICN, Tamia a une marge de manœuvre limitée.

Il ne s'agit ainsi pas de systèmes de gestion ascendante et auto-organisée bien qu'on leur ait donné le nom de gestion communautaire, masquant un système décisionnel impliquant les populations en aval du processus, presque par obligation de les impliquer.

b. Une surveillance par les appropriateurs eux-mêmes

Dans l'esprit d'un système de gestion ascendant et auto-organisé selon Elinor Ostrom, les fonctions y sont décidées via la confiance et la communication entre les acteurs. La population d'Ambohitsabo (la Batterie) parle d'ailleurs d'une difficulté de mettre en place une gestion communautaire par eux-mêmes, à cause des conflits que cela susciterait au sein de la communauté, notamment avec les saliniers. Si une protection devait être envisagée, ils expriment le besoin d'intervention d'une ONG, qui pourrait passer-outré les conflits communautaires qui aurait les moyens financiers et l'autorité suffisants pour mener la mise en place de la gestion.

Dans ce système auto-organisé, les ressources sont soumises à un contrôle informel et social par les utilisateurs plutôt que par l'Etat. Ici, dans les deux cas, le contrôle est bien social via l'introduction des règles dans le Dina Be, à savoir les règles traditionnelles locales et il se fait par les communautés. De plus, l'Etat n'a pas de rôle direct dans la surveillance. Toutefois, le contrôle semble plutôt formel. Une mise par écrit des règles a été demandée par l'ONG et leur application est surveillée par des gardiens formés et salariés. L'association devrait collecter les informations concernant la vente de permis pour repérer les cas de fraude et évaluer le succès des mesures en place, ce qu'elle ne fait pas.

Aussi, les idées d'Elinor Ostrom d'une gestion faite par les communautés se sont petit à petit diffusées jusqu'à être reprises par la communauté internationale, prônant dès lors l'implication des populations locales dans la gestion environnementale. Cette notion de collectivité d'usage s'oppose d'ailleurs à la vision privative néolibérale actuelle et cette opposition au système en place la rend innovante et lui donne son succès contemporain. Mais ces idées ne sont pas appliquées dans leur intégralité et les populations ne sont pas des gestionnaires maîtres de leurs ressources. Les associations communautaires sont créées sous la pression des ONG et les règles édictées sont pensées par ces mêmes ONG, elles-mêmes influencées par les scientifiques occidentaux.

c. Gestion communautaire : outil ou objectif ?

Pour Elinor Ostrom, la gestion communautaire est vue comme un objectif en soi et non seulement comme un outil. Toutefois, dans les cas étudiés, cette gestion et la création d'une association pour le projet ressemble bien plus à un outil pour l'obtention des compétences de gestion et de financements pour la préservation d'un environnement que d'une fin en soi. L'initiative de la protection a d'ailleurs toujours été faite par des environmentalistes désireux de protéger le patrimoine naturel et non des humanitaires ou sociologues désireux de réconcilier des communautés avec leur environnement via un projet collectif. L'objectif de départ reste bien la préservation de ressources naturelles mais celle-ci devient idéale lorsqu'elle est faite en harmonie avec les communautés.

Toutefois, ce désir de préservation ne semble pas susciter l'enthousiasme de la population à Sarodrano (village de l'aire de Tsinjoriake) et la conciliation harmonieuse du projet espérée avec ses ex-utilisateurs non concrétisée. L'hypothèse de certains permis de coupe autorisés ponctuellement par le président de Tamia, comme évoqué antérieurement par la population, y trouverait un fondement. En effet, cela permettrait d'éviter de trop grandes contestations de la part de la population et d'une coupe illégale, bien que l'existence de tels permis ne soit pas vérifiée.

4) Quelle est la communauté du projet et qui en sont les bénéficiaires ?

a. Des inégalités entre les villages

Dans les deux premiers cas où il existe une gestion communautaire institutionnalisée, les associations communautaires ont été créées exclusivement pour la mise en place de la gestion environnementale et n'ont pas de réalité historique. Elles sont toutefois censées représenter la population vivant dans la zone délimitée par le projet. Le président de l'association est, en effet, élu par les communautés. Notons que ce dernier provient dans les deux cas du village que l'on peut qualifier de centre névralgique de la gestion communautaire, d'où part la création de l'association et où se font les principales activités liées à la gestion environnementale. Ces activités se concentrent ainsi principalement où se trouvent les sièges des associations communautaires et de l'ONG et où se rendent parallèlement aussi les touristes.

Dans le cas de la mangrove d'Ambondrolava, la vente de paniers et le reboisement se font à côté du village d'Ambondrolava. C'est là où on retrouve une large zone de vandro (roseaux) pour la fabrication de maison et de paniers, que se trouvent le site de l'ONG Honko et le bureau de l'association Mamelon Honko. On y trouve également la pisciculture, la pépinière et, antérieurement, les ruches. Cette concentration d'activités au sein d'un village parmi les 5 villages représentés par Mamelon Honko pourrait créer un déséquilibre dans la participation des habitants des différents villages dans la gestion. Cependant, l'activité principale rémunératrice, à savoir le reboisement, appelle un nombre de villageois proportionnel au nombre d'habitants dans chaque village pour éviter un favoritisme. Ce qui pourrait être plus présent à Ambondrolava qu'ailleurs est la sensibilisation ainsi que la visibilité du projet, du fait de la proximité de l'ONG, du VOI, de la mangrove, des touristes et des activités.

Dans le cas de Tsinjoriake, c'est à Saint Augustin, village accessible par la route, qu'a été créée l'association Tamia et où se trouvent les principaux membres de bureau et le président. C'est là également qu'on retrouve la majorité des guides nouvellement formés de l'association, que se font les réunions de Tamia et de GIZ et que les femmes font le miel et les confitures. Dans ce village, les retombées positives de la protection se font plus sentir. Les auberges sont, de plus, tenues par des locaux, contrairement au village de Sarodrano.

b. Des inégalités entre les individus au sein des villages

Parmi les membres, certains membres de ces deux associations bénéficient de plus d'avantages et d'indemnités mais également de plus de responsabilités : ce sont les membres de bureau, comme les trésoriers ou le président. De même, les gardiens sont privilégiés ; en tant qu'employés, ils bénéficient d'un salaire. Quant aux autres membres, la majorité sont candidats au reboisement rémunéré mais seuls certains y participent, faute de travail disponible pour tout le monde. Il y a enfin, ceux qui ne sont pas membres car ils n'ont pas trouvé d'intérêt à l'être. Ils vont être à l'écart de l'ensemble des activités et des réunions de l'association. A Ambondrolava, les membres sont ceux qui prennent souvent de bois dans la mangrove (le prix du bois étant moins élevé pour les membres) et font le reboisement. A Tsinjoriake, ils suivent la formation pour être guide touristique ou tenanciers d'auberge et font du miel ou des confitures. L'association regroupe ainsi uniquement les membres intéressés par ces activités et éventuellement ceux ayant un attrait pour la protection ou recherchant un lien social, comme de nombreuses femmes. On a ainsi une association de femmes VTM et une association de guides au sein de Tamia. Une certaine identité de ses membres peut ainsi

se créer. Remarquons que les conjoints des femmes membres de l'association sont également liés indirectement à celle-ci.

De manière générale, les présidents, les aubergistes ainsi que les guides touristiques sont ceux à qui profite le plus la gestion, et d'avantage encore pour ceux qui allient activité de guide et hébergement pour les vazahas.

c. Une difficulté de créer un consensus au sein des communautés

Autant à Ambondrolava qu'à la Batterie, la population parle de la difficulté, voire l'impossibilité, d'une gestion communautaire, en tout cas de l'initier, en l'absence d'une autorité extérieure comme une ONG et ceci, à cause de conflits entre les individus et d'une difficulté à se mettre d'accord. Toutefois, ils sont tous d'avis que les communautés doivent participer à la gestion s'il y en a une.

*« C'est bien que l'ONG protège parce qu'auparavant on s'engueulait et donc on ne savait pas protéger. »
Emilienne, 45 ans, Belalanda*

« Si on bouge, ça va faire des problèmes et on va avoir des conflits avec les saliniers, etc. Il faudrait l'aide d'une ONG par exemple, nous on ne sait pas le faire. » Président Ambohitsabo

- Dans le cas de la Batterie, on voit clairement les conflits d'intérêt entre la population qui serait favorable à une protection de la mangrove et les saliniers. Le besoin d'une autorité et d'une discipline est exprimé et présenté comme difficile à mettre en place par les communautés elles-mêmes.

« Il n'y a personne qui protège la mangrove ici. La population veut protéger la mangrove mais il n'y a pas de chef pour mener la protection. Il faudrait une ONG ou le gouvernement pour surveiller la mangrove car les saliniers coupent tout le temps. Il faudrait empêcher de couper pour faire de nouvelles salines car les salines donnent du travail mais ici tout a été détruit dans le quartier. » Rita, Vezo Sara, 33 ans

Les moyens financiers de l'ONG sont aussi perçus comme nécessaires par la population interrogée pour la mise en œuvre d'une gestion. Cependant, une fois cette gestion a été mise en place, la population n'est pas opposée au départ des ONG l'ayant initiée mais exprime la crainte au cas de départ de celles-ci, que la gestion soit délaissée par l'absence d'une autorité et qu'il y ait un manque de moyens financiers pour la mener à bien.

d. La création d'une nouvelle identité des membres de l'association

- L'association communautaire est perçue par certains comme un moyen d'unir les membres en faisant des activités collectives. La présence de l'association a ainsi entraîné une réorganisation au sein des communautés, avec de nouvelles attributions et postes, de nouvelles règles communautaires dans le Dina Be et de nouveaux objectifs, parfois même de vie, comme de nouveaux métiers. Toutefois, une grande partie de la population n'est pas membre et reste, dès lors, en dehors des bénéficiaires, alors que lui sont imposées les contraintes d'accès au bois. Ce sont principalement des pêcheurs, qui n'ont pas de temps à consacrer aux activités collectives se faisant pendant la pêche et n'ont pas l'envie de devenir guide touristique.
- L'unification de ces membres et leur identification se fera autour d'activités dont la nature est différente selon les cas étudiés. Elle se fait autour de l'écotourisme pour l'aire de Tsinjoriake alors qu'à Ambondrolava, l'activité principale y est plutôt le reboisement, ce qui est cependant un problème au niveau des rentrées d'argent pour l'association communautaire Mamelolo

Honko. Ainsi, l'implication de la population et les bénéfices retirés seront liés directement à l'entretien de la mangrove dans le cas d'Ambondrolava et dans une dimension environnementale bien plus indirecte dans le cas de Tsinjoriake, où la nature n'est qu'un moyen pour le développement du tourisme. Les reboisements n'étant pas rémunérés dans ce dernier cas, l'incitation à y participer est faible et reposera surtout sur la volonté des femmes de participer à une activité collective.

5) Est-ce que la gestion communautaire est bénéfique pour la protection des ressources ?

a. Une absence d'appropriation du projet d'une communauté en aval du processus

Dans les deux cas étudiés, on parle également de gestion communautaire mais la participation des communautés reste en aval du processus de décision. Toutefois, ce mode de fonctionnement est-il inefficace ? Est-il immoral ? La question morale ne sera pas abordée ici. Quant à son efficacité en termes de conservation, on peut constater une restauration et une croissance de la mangrove liée à un reboisement et un respect des règles par la population. Mais ce projet est-il voué à perdurer ? A-t-il été approprié par la population ?

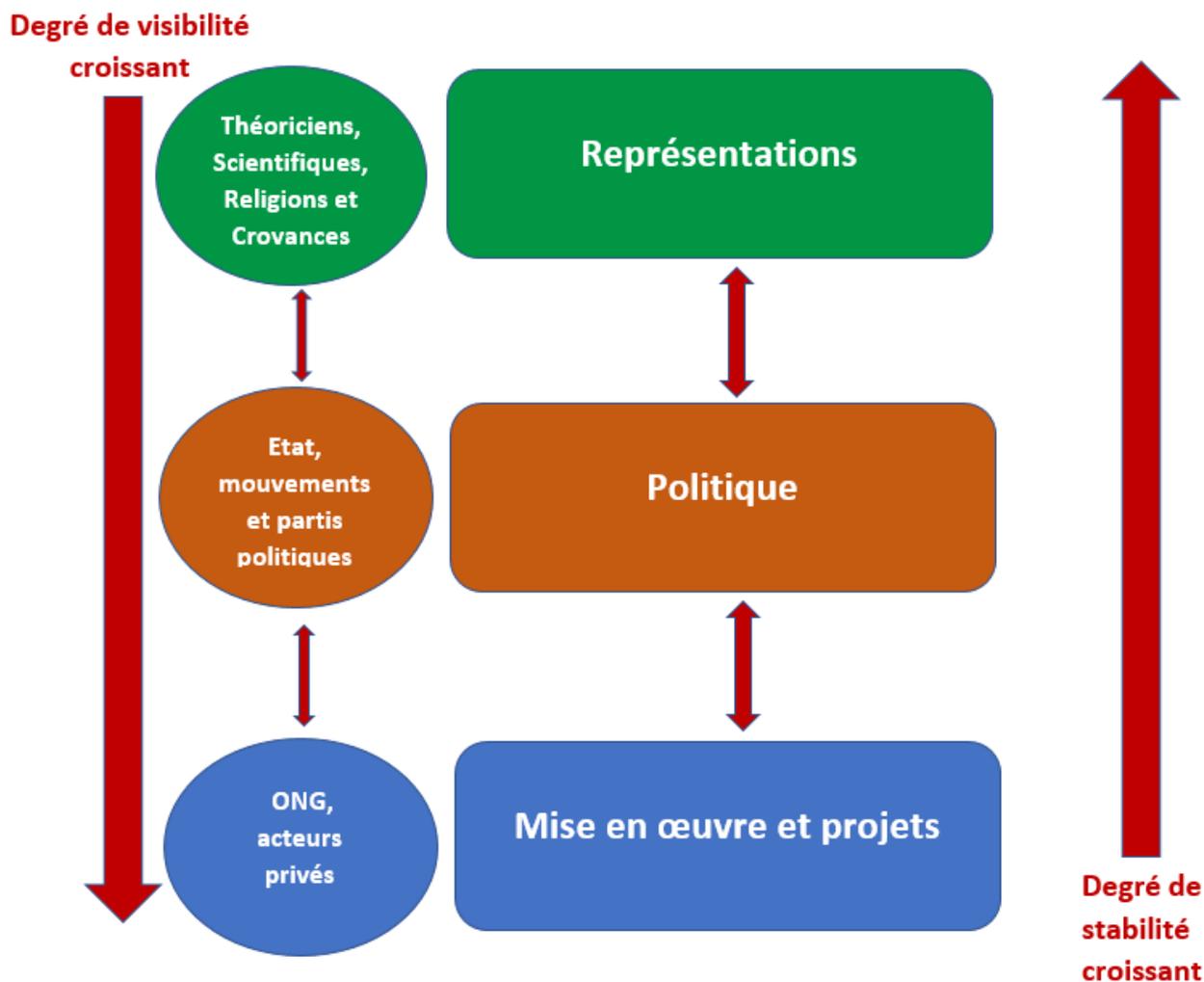
Les règles de gestion sur le terrain ne se trouvent pas toujours au premier coup. Les bonnes règles sont celles qui ont pu être adaptées petit à petit au contexte local et elles nécessitent plusieurs tentatives. La confiance des appropriateurs va croître tout au long de ce processus et ceux-ci vont eux-mêmes envisager la gestion différente et s'auto-transformer (Servigne, 2010). Le temps est une donnée à prendre en compte pour juger d'une gestion. Cette adaptabilité des règles doit être possible et pas uniquement par l'ONG en place.

- A Ambondrolava, la responsable de l'ONG Honko dit, après presque 10 ans de gestion, que lorsque l'ONG partira, il y a de fortes chances que la gestion ne soit pas poursuivie par les communautés et qu'elle s'arrête. Voici ses propos : « *Alors, oui les discours changent, les gens savent parce que le message a été passé, rabâché ... Pour être honnête, si tu creuses un petit peu, même avec les gens du VOI etc., ils sont réalistes et ils disent, vous êtes là c'est très bien, mais le jour où vous partirez...On ne va pas se leurrer...Tant qu'ils n'auront pas de quoi se chauffer autre que du charbon, ils ne pourront pas faire autrement. Là, on est là, donc il y a une présence, il y a une certaine forme d'autorité qui interdit et qui les empêche mais sinon c'est très difficile.* »

N'est-ce pas un aveu d'une non-appropriation de la gestion par les usagers ?

b. Autorité de l'Etat versus celle de l'ONG dans la gestion : quelle durée sur le terrain ?

L'inefficacité d'une telle gestion résiderait dans l'absence d'appropriation du projet par la population et de son abandon au départ de l'autorité présente. Or, cette autorité est, en l'occurrence ici, l'ONG, et non l'Etat, qui n'a même pas les moyens financiers d'assurer des contrôles ponctuels présumés. Les ONG doivent trouver sans cesse de nouveaux financements pour continuer le projet et, comme il a été constaté, elles sont soumises à des changements très fréquents des responsables de projet et des employés, voire reprises par d'autres ONG. Il y a donc un manque de stabilité de la gestion dans la durée.



Auteur : Margaux Daniëls

6) Conclusion

La gestion mise en place est certes communautaire car elle attribue un rôle aux communautés, essentiellement dans la surveillance, le reboisement et l'activité écotouristique. Cependant, cette participation reste en aval du processus décisionnel, ce qui ne permet pas aux populations de s'approprier projet. Elle a toutefois entraîné une certaine réorganisation au sein des communautés via la création d'une association pour le projet. La nouvelle gestion semble bénéfique pour la protection actuelle de l'environnement, via le respect des règles par la population locale. Mais ce bienfait n'est pas assuré sur le long terme étant donné qu'il ne repose pas sur une appropriation du projet par les communautés mais sur une autorité, l'ONG, dont la présence est incertaine sur le long terme. L'Etat, quant à lui, reste propriétaire et co-gestionnaire et est promis à perdurer. Mais ses moyens financiers sont actuellement très limités.

5.2. Hypothèse II : La présence des ONG est néfaste pour la population locale mais nécessaire pour l'environnement. En effet, les pratiques traditionnelles locales sont destructrices des ressources naturelles et doivent être modifiées.

Les questions permettant de répondre à l'hypothèse II :

- Quelles sont les pratiques traditionnelles ?
Les nouvelles pratiques imposées sont-elles néfastes pour la population ?
- Quelle est la nécessité et la volonté communautaire de mettre en place une gestion de leurs ressources ?

Comme nous l'avons vu, ce sont les ONG qui seront les principales gestionnaires dans les faits. Celles-ci vont imposer de nouvelles règles ne permettant pas aux pratiques traditionnelles de se poursuivre au niveau des ressources protégées. Bien que la Communauté International prône les pratiques traditionnelles locales respectueuses de l'environnement, celles-ci semblent toutefois être considérées comme destructrices. Le sont-elles ?

1) Quelles sont les pratiques traditionnelles ?

Dans les trois sites étudiés, la population est historiquement d'ethnie Vezo, c'est-à-dire des pêcheurs traditionnels semi-nomades. Ceux-ci vivent des ressources de la mer en se déplaçant le long de la côte ouest de Madagascar en pirogue pour la pêche. Ils parcourent la côte durant la saison sèche pour trouver des sites poissonneux. Ils ont de faibles besoins en bois et étant nomades, ils ne pêchent pas ni ne coupent de bois en grandes quantités au même endroit et laissent les ressources se régénérer.

a. Evolution des pratiques : une explosion de la demande

Certains pêcheurs se sont ensuite sédentarisés mais la plupart parcourt toujours de grandes distances en pirogue le long de la côte lors de la saison favorable. Ils s'arrêtent sur différentes plages côtières ou petites îles pour y faire un abri de fortune avec leur voile et mât. Ils ne perdent pas cette notion d'usage parcimonieux et ont un faible impact sur leur environnement. Ils ramassent le bois mort comme bois de chauffe et le bois pour faire la pirogue provient quant à lui de la forêt sèche. Ils vont sécher et fumer leur poisson pêché pour le conserver jusqu'à la mauvaise saison.

Avec le développement de la ville de Tuléar, des migrants commencent à arriver dans la ville et dans les villages aux alentours. En effet, la population de Vezo croît mais cette croissance démographique est amplifiée par la venue d'agriculteurs de l'intérieur des terres, principalement du sud, suite à des épisodes importants de sécheresse et de famine. Ceux-ci espèrent trouver une source de revenus avec le développement de la ville et les opportunités d'emploi que cela représente et avec l'arrivée d'entreprises de commerce international. Effectivement, depuis les années 90, la région de Toliara connaît un développement important de la pêche commerciale d'exportation. Le commerce international contribue à l'exploitation massive des ressources halieutiques par des organisations internationales ou transnationales et de grands bateaux de pêche.

Depuis, les Vezo ramassent toujours le bois mort comme bois de chauffe. Toutefois, ils se sont mis parallèlement au charbon à Tuléar, où les ethnies de cultivateurs commencent à dominer en nombre, et à Ambondrolava, suite à l'activité de charbonnage antérieure du site. Sur ce dernier site, une entreprise de charbon est venue faire travailler des prisonniers dans la mangrove en 1987 pour y couper le bois. Les Vezo pêchent pour leurs propres besoins de subsistance mais également pour

vendre les produits de pêches à de grosses entreprises comme Copefrito, exportant du poisson surgelé. A Sarodrano, ils font également de la culture d'algues pour cette même entreprise. A Tuléar, la mangrove est coupée par des habitants construisant leurs propres salines pour répondre à la demande de sel.

La pression anthropique augmente dès lors sur les ressources de la mer, sur les forêts sèches et sur les mangroves. La demande en charbon et en bois de construction croît rapidement à Tuléar et incite la population à exploiter intensivement les forêts sèches. Celles-ci devenant de moins en moins fournies, ils se tournent vers les mangroves.

De plus, de nouvelles techniques de pêche apparaissent, dont essentiellement l'usage de filets moustiquaires. Les ONG ont, en effet, fait don de moustiquaires pour lutter contre le paludisme et celles-ci ont été revendues aux pêcheurs comme filet de pêche peu cher et efficace en termes de quantités pêchées. Ces nouvelles techniques amplifient les problèmes de surpêche.

Voici un aperçu de l'évolution de la pêche dans la région d'Atsimo Andrefana, région dont le chef-lieu est la ville de Toliara.

Évolution de la production de la pêche dans la région Atsimo andrefana de 2010 à 2012.

Source : Service régional de la pêche et des ressources halieutiques, région Atsimo andrefana

#	2010	2011	2012
Poisson	1 721 507 kg	2 126 457 kg	4 701 402 kg
Poulpe	475 563 kg	962 336 kg	667 648 kg
Calmar	124 853 kg	172 173 kg	104 056 kg
Crabes	124 152 kg	208 695 kg	327 842 kg

<http://latribune.cyber-diego.com/societe/1338--les-recifs-coralliens-de-madagascar-en-danger.html>

Ces trois sites n'ont pas échappé à ces évolutions et nouvelles pressions, avec des différences toutefois.

- La mangrove d'Ambondrolava va connaître un fort déboisement par les charbonniers et l'utilisation du filet moustiquaire va émerger.
- La mangrove d'Ambohitsabo à Tuléar va être coupée pour la construction de salines. Beaucoup de pêcheurs sont des plongeurs et pêchent sans filet mais les filets moustiquaires ne sont pas inexistantes. La proximité du port de Tuléar, celle du passage croissant des bateaux et des mini-marées noires ne favorise pas l'activité de la pêche.
- La mangrove de Saint-Augustin commence à être un peu coupée par les charbonniers descendus de la forêt avant qu'elle ne soit protégée. Les filets moustiquaires sont également utilisés et la baisse des quantités de poissons se fait sentir avec la pression anthropique augmentant.

La mangrove de Sarodrano reste relativement à l'écart de la pression anthropique et reste à l'écart de la dégradation de sa mangrove. Les filets moustiquaires sont utilisés mais la pression anthropique est plus faible et l'algoculture permet l'existence d'une zone où la pêche n'a pas lieu, une sorte de réserve involontaire permettant la reproduction de poissons. En effet, les habitants ont commencé la culture d'algues, incités par une entreprise d'exportation d'algues séchées vers la France, Copefrito.

Les pressions des populations sur les ressources sont ainsi plus ou moins importantes selon les cas. Toujours est-il que ces pressions ne sont pas induites par des besoins de la population locale en

expansion et des changements dans les modes de vie mais par la demande internationale et la demande urbaine de Tuléar où les migrants affluent. La population profite donc de cette demande et espère en tirer parti et augmenter ses maigres revenus.

« Il y a des bateaux internationaux au large. Mais à Tuléar, il y a aussi Copefrito, qui est la grosse entreprise de pêche qui exporte et tout : ils ont la mainmise sur toute la côte, ils récupèrent du poisson sur toute la côte et tous les pêcheurs pêchent pour eux. Ils ont une très bonne comm', ils appuient beaucoup les ONG qui travaillent dans la protection marine, etc. Ils se présentent comme des gens biens, respectueux de l'environnement, ce qui est sûrement moins pire que d'autres mais après c'est quand même à très grande échelle, ça crée une forte demande, ils achètent donc évidemment, les gens vont pêcher...Après, normalement ils respectent le calendrier de fermeture de la pêche, enfin normalement. Moi, je suis assez sceptique là-dessus. » Mathilde Vissers, responsable de l'ONG Honko

Ainsi, les pratiques traditionnelles Vezo sont respectueuses de l'environnement mais celles-ci ne peuvent plus s'appliquer avec le changement du monde qui entoure ces populations.

b. L'arrivée des ONG

L'Etat ne mettant aucune limite dans cette exploitation, des ONG environnementalistes comme WWF ont fait leur apparition. Ces ONG ont imposé de nouvelles pratiques, qui ne sont pas les pratiques traditionnelles tant prônées par la communauté internationale mais essentiellement un non-usage de leurs ressources.

Une cinquantaine de réserves marines, interdisant la pêche temporairement ou par tour, ont été créées par des ONG telles que Blue Venture et avec une gestion faite par les communautés de pêcheurs. Mais nombreux sont les pêcheurs qui n'adhèrent pas à ces associations communautaires et qui considèrent de ce fait, qu'ils n'ont pas à appliquer les règles fixées par celles-ci. Cela montre le problème de représentativité de ces associations communautaires ! De plus, ces associations se sont créées bien souvent pour bénéficier de financements du Projet de Soutien au Développement Rural permettant d'obtenir du matériel de pêche et beaucoup de pêcheurs se sont inscrits comme membres de l'association dans ce but.

Le Dr Colin Ratsirisija, coordinateur du Projet d'Appui aux Communautés de Pêcheurs révèle : *« il y a eu un mouvement de contestation populaire à Sarodrano en 2009, parce que les pêcheurs se sentaient punis par cette mesure. Ils ont quand même constaté combien est importante cette fermeture temporaire. Sarodrano est maintenant le village pilote du projet ».* (Andrianaivo, 2014)

Toutefois, les pêcheurs n'arrêtent pas leur activité de pêche, ne changent généralement pas leurs pratiques de pêche mais uniquement leur lieu de pêche, ce qui peut déplacer le problème lié à l'exploitation halieutique. Un chercheur de l'Institut Halieutique des Sciences Marines nous dit : *« Il faut plus d'espace clôturé et plus de temps de fermeture pour qu'il y ait des résultats probants, notamment pour la conservation de géniteurs et puis, comme la zone là où se trouve le grand récif n'est jamais fermée à la pêche, c'est là-bas que les gens compensent leur perte ».* (Andrianaivo, 2014)

Une sensibilisation a été faite pour un retour aux pratiques traditionnelles respectueuses et notamment aux filets traditionnels. Toutefois, au vu de la persistance de l'utilisation des filets moustiquaires malgré les nombreuses mesures prises, le chef de région d'Atsimo Andrefana, le colonel Jules Rabe, a proposé en 2017 d'introduire cette utilisation dans le Dina Be pour qu'elle soit soumise

à une surveillance sociale. Cette proposition a été acceptée par les membres du Comité du Dina Be. (News Mada, 2017)

« Le problème c'est qu'il y a aussi de la surpêche dans la mangrove, donc dans le chenal donc comme il y a de la surpêche, ils pêchent avec des filets à moustiquaires. Ils ont aussi des filets de pêche traditionnels avec des maillages un peu plus gros, les filets à moustiquaires apparemment ils les utilisent parce que ça tient plus longtemps qu'un filet traditionnel et que ça coûte moins cher...et ça prend aussi tout. Donc les petits alevins qui sont en pleine croissance parce que la mangrove est une zone de reproduction et de croissance des bébés poissons... » Mathilde, responsable de l'ONG Honko

Il s'agit d'un cercle vicieux : ces filets permettent d'augmenter la quantité de pêche et provoquent une diminution de la faune aquatique, ce qui pousse les pêcheurs à vouloir augmenter leurs quantités de produits pêchés et à utiliser des filets moustiquaires.

Dans le cas de Sarodrano, les pratiques traditionnelles ont été maintenues concernant l'usage de la mangrove mais les pratiques de conservation en vogue de conservation ont été imposées, à savoir le non-usage de la mangrove. Les migrants cultivateurs qui se sont tournés vers la mer, faute de ressources suffisantes en amont et à cause d'une sécheresse importante, sont présentés généralement comme moins respectueux des ressources halieutiques car ils n'ont pas de tradition ancestrale de ces pratiques.

« Ce sont tous des faux pêcheurs qui n'ont pas du tout de notions de la pêche, qui n'ont pas la notion de la conservation, donc quand ils pêchent l'essentiel c'est comment avoir des poissons à vendre, ils veulent avoir le plus possible et commencent à utiliser les filets moustiquaires, même les vrais pêcheurs ne font jamais ça parce que les pêcheurs savent qu'il faut laisser une partie des poissons pour se régénérer mais les migrants, ils s'en foutent de tout ça l'essentiel c'est «je n'ai pas de nourriture aujourd'hui, comment je pourrais en avoir », de toute façon c'est nouveau dans le secteur, ils font tout pour avoir le plus possible... » Dr. Jacky, coordinateur du comité de gestion et professeur à l'Université de Tuléar.

2) Les nouvelles pratiques imposées sont-elles néfastes pour la population ?

La population semble peu concernée par le projet de conservation en tant que tel mais plus par les activités qui y sont rattachées, comme le reboisement rémunéré ou le tourisme, et par les contraintes ressenties. C'est ainsi que les communautés jugeront que cette gestion en place est néfaste ou non selon les avantages qu'elles en retirent.

Ces contraintes et ces opportunités sont vécues différemment selon que la population est pauvre, riche ou éduquée. En effet, sur les trois sites étudiés, la population est pauvre et a arrêté tôt l'école pour pouvoir subvenir aux besoins de la famille. Elle n'a généralement pas de vision sur le long terme et les contraintes et avantages seront évaluées sur leur court-terme et en termes de ressources de subsistance et de revenus.

Contraintes

Selon l'ampleur des contraintes, la population sera plus ou moins réceptive à celles-ci :

- A Ambondrolava, la coupe de bois est autorisée et est seulement plus chère mais surtout, la population prélève son bois dans la forêt à proximité directe et cela ne semble dès lors pas être une grande contrainte.

« Pour le bois, ils vont bien couper ailleurs. Ils ne viennent plus couper ici mais le charbon, il vient d'ailleurs et le bois il doit bien venir de quelque part... Après, ce ne sont pas tant que ça des charbonniers sur le village ou alors ils ne le sont plus, ça je ne sais pas trop... » Mathilde Vissers, responsable de l'ONG Honko, Ambondrolava

- A Saint-Augustin, la coupe est interdite dans la mangrove et le bois de la montagne de l'aire est lui-même soumis à permis. Il faut donc payer le bois plus cher ou aller plus loin. Malgré un pouvoir de l'association Tamia dans le processus décisionnel, les communautés de l'aire de Tsinjoriake donnent l'impression de se sentir moins proches de la gestion qu'à Ambondrolava et les contraintes y sont plus importantes avec une protection stricte de la mangrove. A Sarodrano, la coupe est aussi interdite mais son isolement physique permet plus difficilement d'accéder à du bois d'ailleurs. Elle doit donc l'acheter plus cher et le commander à Saint-Augustin avant de l'acheminer jusqu'au village ou aller fort loin pour en prélever lors de sa pêche. Le transport de bois est nécessairement fait par la mer et est ainsi conditionné par les conditions météorologiques. De plus, la mise en place d'une interdiction d'usage ne semble pas être justifiée par une utilisation antérieure destructrice des ressources. De ce fait, c'est dans ce dernier site, à savoir l'aire de Tsinjoriake (Sarodrano et Saint Augustin) que les contraintes sont les plus importantes et où les gens manifestent un mécontentement.

Avantages

- A Ambondrolava, les bénéfices concernent essentiellement le reboisement rémunéré qui se fait environ chaque mois. Des femmes reçoivent également quelques revenus de l'achat des paniers et chapeaux par les touristes. La population villageoise exprime la satisfaction d'avoir une discipline à suivre auparavant inexistante et selon elle, nécessaire. Etant donné les contraintes peu ressenties et de nouvelles opportunités, les discours concernant la gestion en place sont de ce fait plus positifs.
- A Saint-Augustin, les bénéfices se font ressentir, surtout au niveau de l'activité touristique et semblent ravir notamment les guides et futurs guides. Le président de l'association des guides de Tamia me dira d'ailleurs « *Je n'ai pas fait d'études comme mes frères mais je suis guide et je gagne de l'argent, donc ce n'est rien, j'ai réussi aussi.* » A côté de cela, des bénéfices sont également tirés de la vente de confitures/miel/poissons séchés par les femmes. A Sarodrano, il y a les revenus de l'algoculture mais ceux-ci ne sont pas liés à la préservation de la nature. Le tourisme s'y développe mais peu et les revenus se concentrent surtout dans les auberges tenues par des européens. Les opportunités de la gestion y sont minces.

Toutefois, même s'il s'agit d'une nouvelle gestion, on ne peut pas réellement parler de nouvelles pratiques en sachant que les mêmes pratiques se poursuivent mais ont juste été déplacées. Le problème a ainsi été également déplacé et l'exploitation importante de la mangrove pour le charbon se fait désormais dans la forêt sèche, voire dans d'autres mangroves hors des aires, ainsi que la coupe pour le bois de construction, de clôtures et de pirogues. Ceci est également observé au niveau de la mangrove d'Ambondrolava où la coupe n'est pas interdite mais où l'accès au bois est considéré comme cher, ce qui revient presque à un non-usage de la mangrove. Les charbonniers ont, quant à eux, dû se déplacer vers la forêt, les permis pour cet usage n'étant de toute façon pas délivrables. Aucune alternative n'a ainsi été proposée de la part des ONG et il s'agirait plutôt d'une sélection des ressources naturelles à protéger que d'une modification de pratiques. Il n'y a pas non plus eu de tentative des

ONG de revenir aux pratiques traditionnelles des Vezo et d'écarter uniquement la fabrication du charbon et son usage. Des mesures très strictes concernant tout accès à la mangrove ont tout de suite été mises en place.

3) Quelle est nécessité et la volonté communautaire de mettre en place une gestion de leurs ressources ?

a. Nécessité discutabile et absence de volonté communautaire

Est-ce que cette gestion mise en place par les ONG répond à un besoin des communautés ?

Dans le cas de Sarodrano, on voit difficilement le besoin d'interdire la coupe totale d'une mangrove alors peu, voire pas, dégradée par la population. Celle-ci n'a certainement pas manifesté l'envie d'une protection de la mangrove et encore moins d'une interdiction d'usage, alors qu'il s'agit de la seule ressource ligneuse disponible à proximité.

A Ambondrolava, la mangrove était très dégradée par l'activité des charbonniers. Mais la population dit ne pas avoir eu conscience que cela puisse représenter un problème et ne pas avoir cherché à changer la situation. Une, voire deux personnes disent y avoir pensé mais avoir profité de l'arrivée de l'ONG pour que cela se concrétise. Cela n'était, en effet, pas une demande de la population. Mais peut-être cela a-t-il tout de même répondu à un besoin ? Peut-être que cela a permis à la population de prendre conscience d'un problème. Il est difficile de déterminer les besoins des autres mais l'ONG a peut-être eu le rôle de prévenir un futur besoin en ressources. Toutefois, la population n'a pas de vision à long terme et ce qu'elle demande c'est d'avoir de quoi vivre au jour le jour. Dans ce sens, l'ONG a mis une contrainte supplémentaire à cette survie en rendant le bois plus cher. Mais la population et les charbonniers se sont alors tournés vers le bois de la forêt sèche à proximité, qui, elle, est soumise à une déforestation. C'est une façon de contourner le problème. Au final, l'avantage de l'arrivée de l'ONG du point de vue de la population est le développement de petites activités rémunératrices comme le reboisement ou la vente de paniers et chapeaux.

A Ambohitsabo ou la Batterie, le besoin de conserver une partie de la mangrove se fait sentir. Pas pour la mangrove elle-même mais pour disposer de quelques ressources comme le bois ou des crabes et pour conserver une barrière contre les inondations. Selon la population, les inondations sont visiblement plus importantes et plus fréquentes avec la destruction de la mangrove. Ceci est un réel problème pour les habitants proches de la mangrove et pour les saliniers. Ce besoin n'est toutefois peut-être pas important au point de mettre en place une gestion des ressources et le problème d'inondations pourrait se régler aussi bien par la mise en place de barrages. Des barrages de fortune semblent d'ailleurs être faits par la population. Suite aux entretiens, il est apparu que les réels besoins de la communauté concernent l'obtention d'un matériel de pêche car celui-ci est manquant, cher et s'use (besoin formulé explicitement par le président d'Ambohitsabo), des prix plus élevés des poissons ou du sel vendus ou une activité alternative suffisamment rémunératrice. La pêche est vue par la population comme la seule activité possible à cet endroit et les revenus incertains provenant de cette activité sont complétés par des revenus issus des salines.

b. Une protection à la mode ?

La nécessité de la mise en place d'une protection stricte des ressources est un réel questionnement lorsque l'on regarde le cas de Sarodrano, où les habitants sont très dépendants de ces ressources et où la dégradation antérieure de la mangrove ne s'observe pas sur les photos satellitaires et est contestée par les villageois.

Mais le WWF a classé les mangroves comme « statut critique/ en voie de disparition. » En 2017, il vient d'ailleurs de former une alliance avec Conservation International et The Nature Conservancy pour atteindre l'objectif d'une restauration de 20% des mangroves dans le monde d'ici 2030 (WWF, 2017). The Nature Conservancy et l'UICN ont également produit une carte mondiale du potentiel de restauration de la mangrove. Selon l'UICN : « *La carte vise à stimuler l'engagement des décideurs et des investisseurs pour la restauration de l'écosystème des mangroves à l'échelle du paysage.* » (UICN, s.d.). On voit bien que les décisions se prennent bien loin des communautés. La protection des mangroves ne provient ainsi pas forcément d'une nécessité locale mais est un projet élaboré au niveau international et appliqué localement sans regard de l'historicité des pratiques des communautés.

c. Ingérence écologique

Effectivement, même lorsque les pratiques semblent respectueuses, on impose tout de même un contrôle et une protection des ressources. Sur le site du WWF, concernant les mangroves de Madagascar, il est d'ailleurs écrit : « *En comparaison avec d'autres régions de l'île, ces habitats ont subi moins d'impact en augmentant les populations humaines. Cependant, peu de choses ont été faites pour protéger les mangroves, qui sont sensibles au développement urbain, à la pêche et aux espèces de poissons introduites.* » Il n'est pas dit sur le site que les mangroves de Madagascar soient dégradées mais bien que celles-ci aient été peu protégées ! L'aigle du poisson vivant autour des mangroves et des baies aurait, quant à lui, fort diminué et « les efforts visant à protéger les Mangroves de Madagascar pourraient aider à augmenter la population à l'avenir. » Or, ceci n'est vérifié, le lien entre une dégradation des mangroves et une raréfaction de l'espèce n'ayant pas été fait, mais c'est un argument supplémentaire en faveur de la protection. La mangrove est devenue, en effet, une cible mondiale de protection et les grandes organisations de protection n'entendent pas laisser un tel site sans protection, quel que soit l'utilisation actuelle qui en est faite. A penser que la communauté internationale n'a pas tellement confiance dans cette gestion traditionnelle qu'elle présente pourtant comme naturellement conservatrice de son habitat. Elle semble toujours percevoir la présence des populations locales comme destructrice pour leur environnement et non-compatible avec une protection de celui-ci. Elle préfère exercer un contrôle sur ces communautés.

Le contrôle et la rationalité sont également une notion en plein essor dans les sociétés occidentales. Le hasard et la surprise n'ont pas leur place. On voit mal un lâché-prise de celles-ci laissant aux communautés le soin de gérer leurs ressources totalement par elles-mêmes. Ce contrôle vise une efficacité, notion tant prônée, de la gestion de ressources en péril et l'obtention de résultats. Or quid de l'efficacité ? Les résultats obtenus au niveau écologique sont indéniables, l'écosystème de la mangrove s'accroît. Les populations ne sont pas maîtresses de l'élaboration des règles de gestion mais, actuellement, elles les respectent bien, sous peine de sanction, et elles participent au reboisement. Et peut-être que dans les cas où la dégradation n'était pas encore présente, cela permet d'éviter une future dégradation qui aurait ensuite eu lieu avec les pressions de plus en plus importantes sur les ressources naturelles ?

Dès lors, cela justifie-t-il une ingérence en matière d'environnement ? Les ressources naturelles sont considérées comme un patrimoine mondial et comme appartenant à l'ensemble de l'Humanité depuis la Convention du patrimoine mondial culturel et naturel de 1972. Il est ainsi justifié par les défenseurs de l'ingérence écologique d'intervenir lorsqu'un Etat est considéré comme défaillant dans la gestion de son environnement naturel soumis à une crise écologique. Faut-il à tout prix protéger l'environnement ? Quelle considération faire aux utilisateurs des ressources à protéger ?

L'ingérence dans les secteurs de l'économique, du politique et de l'environnemental des pays en développement est ainsi très présente actuellement et peut poser la question de souveraineté nationale et de l'historicité et de la culture propres à un peuple⁵. Est-ce que des mesures, perçues comme un modèle de réussite aux Etats-Unis, peuvent être imposées indifféremment à tous Etats et peuples de la planète ? Ces mesures sont-elles réellement les meilleures, tout d'abord pour l'Occident et puis ensuite, appliquées à d'autres nations⁶ ?

Régis Debray invité dans l'émission télévisée de La Grande Librairie pour son livre « Carnet de Route » de Gallimard, dit : « *Le vrai problème de l'Amérique, c'est que c'est un empire mondial qui ne veut rien connaître du monde extérieur. C'est un jugement historique que je porte. L'empire britannique s'intéressait tout de même aux cultures extérieures et l'empire romain aussi. Là nous avons un empire qui concentre les trois paramètres de la puissance, c'est-à-dire la technique, le militaire et le financier et qui intervient dans le monde entier avec une méconnaissance et un mépris du monde extérieur qui fait vraiment...Il s'agit d'un empire qui est devenu dangereux, qui est devenu dangereux par ce mélange d'ethnocentrisme et d'interventionnisme, n'est-ce pas. Et je crois que nous devons nous-mêmes essayer de penser par nous-mêmes et peut-être que votre livre va nous aider à ne pas penser avec des yeux américains, mais à penser par rapport à notre propre histoire et à notre propre géographique.* »

4) Conclusion

Les pratiques traditionnelles des Vezo ne peuvent pas être considérées comme destructrices mais celles-ci ont été modifiées, de façon plus ou moins importante selon l'accès à la mondialisation et aux migrants (dont les pratiques sont différentes). Ces pratiques modifiées n'ont toutefois pas été l'objet d'une transformation de la part des ONG, qui ont préféré les exclure d'une aire précise et les déplacer hors de celle-ci. La présence de ces ONG semble, dès lors, bénéfique pour certaines ressources uniquement et non pour l'environnement en général. Elle apparaît comme plus ou moins néfaste pour la population, selon l'accès aux ressources hors de l'aire de gestion et aux nouvelles opportunités de revenus. Concernant la nécessité d'une protection par des ONG et la légitimité d'une ingérence, c'est à discuter pour chacun des sites étudiés.

⁵Le peuple est ici vu comme la définition suivante, donnée par le Larousse : *Ensemble de personnes vivant en société sur un même territoire et unies par des liens culturels, des institutions politiques.*

⁶ La nation est définie dans le Larousse comme suit : *Ensemble des êtres humains vivant dans un même territoire, ayant une communauté d'origine, d'histoire, de culture, de traditions, parfois de langue, et constituant une communauté politique*

5.3. Hypothèse III : le niveau socio-économique de la population aura une grande importance sur l'intérêt qu'elle porte à la préservation de son environnement et sur sa volonté ou sa capacité à modifier ses habitudes et son mode de vie.

Les questions permettant de répondre à l'hypothèse III :

- Quel est le niveau socio-économique de la population ?
- Comment le niveau socio-économique influe-t-il sur l'intérêt que porte la population à la préservation de son environnement ?

1) Quel est le niveau socio-économique de la population ?

Dans les trois cas étudiés, la pêche reste la principale activité des communautés. Les revenus sont très faibles et très incertains, ils dépendent de la mer et sont de ce fait très variables d'un jour à l'autre. Les parents n'envoient pas longtemps leurs enfants à l'école car l'école est trop chère et les enfants les aident à trouver des revenus pendant la journée.

N'oublions pas que l'île est, en effet, un des pays les plus pauvres au monde. L'introduction d'une valeur monétaire sur les ressources, l'absence de régulation sur les prix et l'ouverture des frontières de Madagascar a permis un travail faiblement rémunéré et un prix élevé des biens. Ceci rend l'accès aux ressources financièrement difficile.

« Avec un taux d'extrême pauvreté de 77,8 % en 2012, Madagascar figure parmi les pays d'Afrique les plus pauvres. Aujourd'hui, ses résultats en matière d'éducation, de santé, de nutrition et d'accès à l'eau sont parmi les plus faibles du monde. Les défis du développement du pays sont immenses : 90 % de la population vit dans la pauvreté ; un enfant sur deux (de moins de cinq ans) souffre de malnutrition chronique ; et le pays est classé au 154e rang sur 187 pays de l'indice de développement humain réalisé en 2015. » Banque Mondiale, 29 décembre 2016

Les prix y sont élevés par rapport aux revenus de la population. On observe d'ailleurs actuellement une hausse des prix du riz, aliment de base de tous les malgaches, notamment causée par la spéculation.

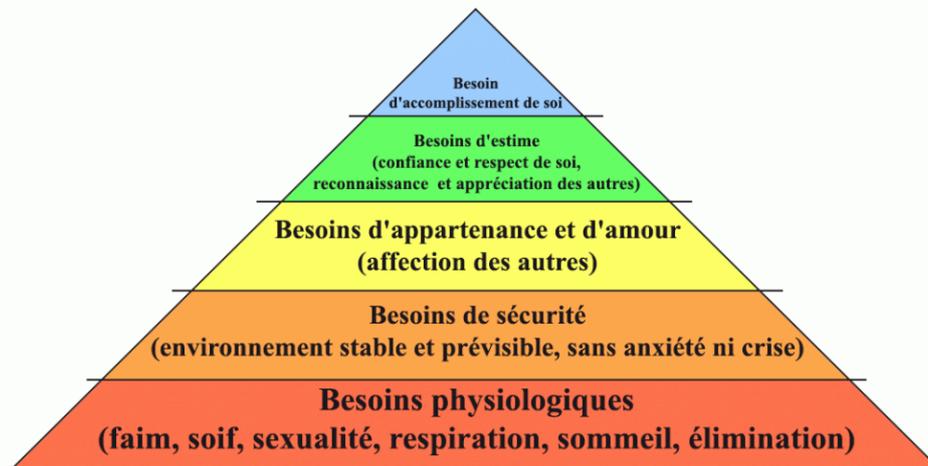
6 décembre 2016 : *« La crise fait rage et le pouvoir d'achat de la population malgache s'effrite de jour en jour. Le salaire minimum d'embauche dans le secteur privé est à un peu plus de 100 000 ariary [un peu moins de 30 euros]. Au quotidien, la population malgache ressent l'impact du coût de la vie en hausse permanente alors qu'en même temps, la hausse des salaires reste rigide. Nombreux sont les foyers qui complètent leur revenu avec l'aide du secteur informel tel que le commerce. Et mis à part la nourriture, il existe encore la charge de la Jirama [eau et électricité], les transports, le loyer... Bref, la population malgache vit dans la misère et chaque foyer ressent le coût de la vie en hausse permanente. **Jean Riana** »*

« Ici, tout le monde est pauvre, ça ne se demande pas, c'est pour ça que je ne veux pas demander s'ils se sentent pauvres. » Francky, étudiant en biologie végétale qui traduisait les entretiens

De plus, le secteur de l'éducation, peu rentable à court-terme est sous-investi par l'Etat.

2) Comment le niveau socio-économique influence-t-il sur l'intérêt que porte la population à la préservation de son environnement ?

« Ici, ce n'est pas comme chez vous, vous êtes bien conscients de l'environnement, pour nous ce qui compte c'est de manger aujourd'hui. » Paraly, assistant technique du volet développement du Comité de Gestion de l'aire protégée de Tsinjoriake



Pyramide de Maslow (Magdelaine, 2005)

Penser

« *Spiritus sanus in corpore sano* » (Un esprit sain dans un corps sain)

Pour les Grecs, le travail était méprisé et laissé aux esclaves car il apparaissait comme un outil d'aliénation et soumettait l'homme à la nécessité d'accéder aux matières et à la subordination d'autrui. Ce travail s'opposait pour eux à la pensée et à la politique et ainsi à la gestion de la cité et la démocratie. (maphilo.net, s.d.) On pourrait, dès lors, penser que la pensée nécessite une certaine liberté de l'esprit atteinte par l'assouvissement de besoins dits primaires, une absence de contraintes et du temps.

Pauvreté

Or, la pauvreté des malgaches les contraint à une recherche permanente et quotidienne de moyens de subsistance. Il est, dès lors, difficile de penser à long terme, sachant que la priorité est de répondre aux besoins immédiats. L'anticipation d'une diminution des ressources, d'une mise en place d'une gestion et d'une pensée environnementale semble compromise. Notons que, comme chez les Grecs, c'est généralement le rôle du politique de donner une vision à son pays, de fixer des objectifs sur plusieurs années et de mettre en œuvre les processus pour les atteindre sur son territoire. Avec le retrait de l'Etat, on met en cause les populations et on met en place un contrôle de l'utilisation de leurs ressources, tout en insistant sur leur implication dans la nouvelle gestion et en promouvant leur utilisation traditionnelle durable.

L'absence d'une pensée à long terme et le désintérêt environnemental peuvent trouver une origine dans la pauvreté et entraîner une absence de liberté de l'esprit. De plus, l'encouragement à la pensée et l'ouverture d'esprit peuvent passer par l'éducation et, plus généralement, par la transmission d'idées. Or, l'école est considérée comme trop chère par les parents qui préfèrent garder les enfants pour les aider à trouver de quoi vivre.

Education

Le désengagement citoyen : une conséquence de la pauvreté ?

" Politiser c'est ouvrir l'esprit, c'est éveiller l'esprit, mettre au monde l'esprit. C'est comme le disait Césaire : « inventer des âmes ». Politiser les masses, ce n'est pas, ce ne peut pas être faire un discours politique. C'est s'acharner avec rage à faire comprendre aux masses que tout dépend d'elles, que si nous stagnons c'est de leur faute et que si nous avançons c'est aussi de leur faute, qu'il n'y a pas de demiurge, qu'il n'y a pas d'homme illustre responsable de tout, mais que le demiurge c'est le peuple et que les mains magiciennes ne sont en définitive que celles du peuple. "

Les Damnés de la Terre (1961), Frantz Fanon, éd. La Découverte poche, 2002, p. 187

Comme nous l'avons vu, la très grande majorité des personnes interrogées, pour ne pas dire presque la totalité, ont arrêté tôt l'école, les parents ayant peu de moyens. L'école devrait être gratuite pour tous. Bien trop peu de moyens sont mis par l'Etat dans ce domaine, il s'agit, en effet, d'un des pays où les résultats sont les plus faibles en matière d'éducation.

Mais peut-être y-a-t-il une transmission orale suffisante ne nécessitant pas la mise en place d'un système d'éducation ? On ne peut pas oublier le fait qu'un droit romain écrit a été imposé, que les journaux malgaches sont écrits et que les travaux et les savoirs contemporains sont écrits. Dans le système actuel, ne pas savoir lire prive dès lors le malgache d'un accès au savoir et à ses droits. L'éducation doit donc être adaptée au mode de transmission des informations de la société. La coexistence des deux formes de transmission peut être problématique lorsqu'elles ne sont pas coordonnées. Par exemple, deux droits de propriété : le coutumier et le droit écrit. Quel droit prévaut sur l'autre ? Mais ceci peut aussi se révéler intéressant pour garder des savoirs traditionnels au sein d'une communauté. Les savoirs sont livrés en choisissant l'interlocuteur, au compte-goutte, par contact direct et sont délivrés et retenus avec le temps. Ils peuvent, certes être déformés avec les générations mais ils sont plus difficilement appropriables par des scientifiques occidentaux et ne se scannent pas à l'autre bout de la planète, ce mode de transmission n'est pas compatible avec le système de mondialisation. Ceci donne d'ailleurs beaucoup de difficultés aux scientifiques qui cherchent à connaître l'utilisation traditionnelle de plantes pour en faire des médicaments.

Toutefois, l'absence d'une pensée à long terme, peut justement provenir de cette transmission générationnelle. En effet, elle ne doit pas seulement son origine dans la pauvreté ou dans un système éducatif délaissé mais dans une conception de la vie et du monde réellement différente chez les malgaches.

L'absence de pensée à long terme, peut justement provenir de cette transmission générationnelle. En effet, elle ne doit pas seulement son origine dans la pauvreté ou dans un système éducatif délaissé mais dans une conception de la vie et du monde réellement différente chez les malgaches.

Or, les Vezo semblent accorder justement une grande valeur à la permanence et à la répétition du monde naturel, qui se font sentir dans la vie quotidienne. Leur monde est d'ailleurs régi par les esprits des ancêtres. Ils n'envisagent dès lors pas le futur comme nécessairement différent, voire l'envisageraient plutôt comme nécessairement identique. Aussi, on retrouve chez les Vezo l'idée de ressources illimitées : celles-ci ont en effet toujours été là, le seront toujours demain, leur existence dépend d'une volonté des esprits. Il semble, dès lors, difficile d'anticiper la mise en place d'une gestion communautaire pour éviter la disparition de ressources. Toutefois, ils sont confrontés à l'observation d'une diminution de poissons ou de bois mais ne vont peut-être pas s'en attribuer la cause, les poissons et le bois s'étant toujours renouvelés. Le discours des ONG leur expliquant leur responsabilité dans la destruction de l'environnement et la nécessité de ne plus l'exploiter est-il appropriable par tous ? Les ONG permettent cependant d'anticiper de futurs problèmes pour une population qui n'a pas de vision à long terme et d'initier une gestion collective, en l'absence d'une gestion par l'Etat.

3) Conclusion

Le niveau socio-économique de la population, à savoir ses très faibles revenus et l'absence d'éducation, a un impact sur l'absence d'une vision à long terme de leur vie, de leur pays ou du devenir de leur environnement. En l'absence de garantie d'emploi sur la durée, chaque jour est incertain financièrement. L'environnement n'est pas une priorité et la réflexion vis-à-vis de celui-ci n'est pas encouragée. Il n'y a ainsi pas d'anticipation d'une disparition des ressources et pas d'initiation d'une gestion de celles-ci, ce que tente de pallier les ONG. Toutefois, cette absence d'anticipation est également liée à l'ontologie des Vezo qui considèrent leurs ressources comme éternelles et leur futur comme une répétition du passé dans un cycle naturel transcendant les générations. L'éducation environnementale entreprise par les ONG ont-elles eu un réel impact sur les communautés ?

5.4. Hypothèse IV : Les idées environnementalistes occidentales ont été intégrées dans les discours de la population locale mais pas dans leurs représentations de la nature.

Les questions permettant de répondre à l'hypothèse IV :

- Qu'est-ce qui relève de la rhétorique ou des convictions ?
- Quelle est l'influence des ONG sur la perception environnementale de la population ?
- Quels sont les acteurs influençant l'évolution des perceptions et pratiques de la communauté traditionnelle Vezo ?

1) Qu'est-ce qui relève de la rhétorique ou des convictions ?

a. Constats issus d'Ambohitsabo

Au niveau de la représentation de la mangrove, il faut distinguer les discours de la représentation réelle. Le cas d'Ambohitsabo à la Batterie est intéressant dans la mesure où il apporte un éclairage sur la perception qu'à une population, d'ethnie historiquement similaire à celle des deux autres cas, sans l'influence d'ONG, ni de scientifiques.

- La mangrove est vue comme une nature-ressource : elle permet d'avoir du bois, des poissons, une barrière contre les inondations et sa coupe n'est pas problématique en soi. Si on la conserve, ça serait uniquement pour continuer d'avoir des ressources et de bénéficier de ses apports bénéfiques, comme la retenue de l'eau. Mais l'idée d'une protection ne semble pas à l'ordre du jour et n'est pas partagée par tous.
- Certains prétendent qu'il n'y a pas de destruction de la mangrove par les saliniers ou pensent que même s'il y a eu une dégradation, la coupe n'aura plus lieu car il y a un chenal empêchant la future construction de salines. Il y a ainsi l'idée que la mangrove ne court aucun risque de disparition. D'autres expliquent également que même si la mangrove devait disparaître, ils ne savent pas quelle utilité elle a.
- C'est le seul site où a été émise par certains la possible présence d'esprits dans la mangrove mais qui semble plutôt s'attacher au lieu et à son sol, voire à son eau (où on fait prendre un bain aux personnes possédées), et non pas aux arbres, dont personne ne déplore la coupe pour leur valeur intrinsèque. Certains ont d'ailleurs précisé que les possédés n'allaient pas « dans la mangrove mais dans la mer ». Apparemment, lors des cérémonies traditionnelles d'exorcisme des possédés, les femmes ne peuvent pas porter de bijoux, le malade doit sacrifier un animal et se baigner dans un cours d'eau pour terminer le processus de guérison. Des références à ces cérémonies ont été faites ainsi qu'aux interdictions de porter de l'or et des vêtements rouges ou de consommer du porc avant l'entrée dans la mangrove.
- Cette présence d'esprits semble accompagner l'idée de dangerosité de la mangrove où il y aurait des chiens méchants (les nombreuses empreintes de chiens ont pu être observées) et des brigands. Ces pensées se rapportant spécifiquement à la mangrove peuvent exprimer la méconnaissance qu'en a la population, vivant loin de celle-ci, ne s'y rendant que rarement et en ayant un accès peu aisé. Ces idées, d'esprits ou de dangerosité, ne se retrouvent généralement pas chez les travailleurs des salines, qui côtoient de plus près la mangrove, la coupent et ne sont souvent pas des Vezo, ni originaires du village : ils n'ont pas de pratique ancienne de la mangrove et ne partagent pas les mêmes croyances ancestrales. Ces idées ne se retrouvent pas non plus sur les autres sites, où l'ethnie est aussi Vezo, où il y a une mangrove à une distance similaire mais où les cérémonies se déroulent sans doute directement dans le fleuve. Les interviewés ont, en tout cas, clairement réfuté l'idée d'esprits présents ou d'une dimension sacrée de la mangrove.
- Il a été confirmé à la Batterie que les Vezo ne font pas de charbon, que tout au plus ils l'achètent mais qu'il ne provient pas de la mangrove. Il a également été vérifié qu'ils ramassent bien toujours le bois sec comme bois de chauffe et que la coupe de bois pour leurs besoins est très parcimonieuse, même en l'absence d'ONG.
- On remarque que certains arguments de protection donnés sur les deux autres sites ne sont pas exprimés ici. Ceux-ci ne sont pas connus ou ne les concernent pas.

b. Des arguments de protection issus de la sensibilisation des ONG

- « *C'est beau* », « *C'est l'ornementation de Saint-Augustin* » : l'aspect esthétique lié à la mangrove et aux oiseaux a été donné uniquement à Saint-Augustin où l'attrait touristique est important.
- Les précipitations liées à la présence de la mangrove est un argument de protection donné dans les deux cas des aires où une sensibilisation a été faite. Tout comme l'épuration de l'air qui semble être l'exemple parfait d'un argument retenu par cœur.

Ces arguments n'ont pas été donnés à Ambohitsabo où aucune ONG n'est présente. Ils figurent, en effet, sur les prospectus des projets et ont été donnés lors des sensibilisations. Ceux que l'on retrouve sur les trois sites concernent les services de la pêche dans la mangrove et la barrière naturelle que constitue la mangrove face au vent et à la mer. Tous expriment la nécessité d'une limite de la coupe de mangrove, pour qu'il puisse y avoir une quantité de ressources suffisante pour assurer ces services.

Il est difficile de distinguer ce qui relève des discours et des pensées. Mais, dans les deux cas où une gestion existe, on observe que la rhétorique de projet et de sensibilisation environnementale a très bien été intégrée par la population et notamment par les deux présidents d'association. Ceux-ci utilisent des mots comme « biodiversité endémique », « carbone et réchauffement climatique », « utilisation durable », « bonne gouvernance », « renforcement des capacités » ainsi que tous les noms scientifiques propres aux mangroves, alors qu'ils ne maîtrisent pas bien le français.

2) Quelle est l'influence des ONG sur la perception environnementale de la population ?

On voit que dans les deux cas où une gestion par des ONG est présente, il y a eu ce qu'on appelle une sensibilisation de la population. Nous parlerons plutôt d'une éducation environnementale, comme celle que l'on a en Belgique pour le tri des déchets. Il ne s'agit pas seulement d'un discours émis afin de toucher la population mais bien d'un apprentissage de pratiques qui font l'objet d'une sanction lorsqu'elles ne sont pas appliquées. On observe dès lors une éducation environnementale occidentale des malgaches concernant leurs propres ressources.

On remarque que la mangrove n'est pas considérée comme un patrimoine ni une ressource à protéger pour elle-même. Beaucoup précisent que la protection les dérange mais que « c'est la loi », tout en trouvant des côtés positifs à la protection. Il semble, cependant, que l'éducation fasse son œuvre et que les mentalités commencent à changer petit à petit, après les discours qui, eux, ont été vite appris et utilisés. Il est difficile de distinguer ce qui relève d'un discours et ce qui relève d'une réelle prise de conscience. Une influence extérieure n'est pas forcément seulement une influence au niveau de la rhétorique mais peut provoquer ne serait-ce qu'un questionnement par l'apport d'une autre représentation, d'une autre perception de la mangrove, ainsi que de nouvelles connaissances. Cependant, nombreux sont ceux qui pensent qu'avec un départ de l'ONG à ce jour, les anciennes habitudes reprendront le pas et que la gestion sera abandonnée. Ils parlent du besoin d'une autorité, comme le serait le gouvernement si celui-ci s'impliquait dans l'environnement. En effet, il faut des règles et une certaine autorité pour que celles-ci soient respectées par tous mais la mise en place de ces règles par la communauté elle-même ne semble pas aisée et nécessite un certain consensus et une forme d'autorité, qui n'est pas toujours présente en l'absence du gouvernement.

a. [Introduction de règles environnementales dans le Dina Be](#)

Mais peut-être la gestion faite laisserait-elle des traces en cas de départ de l'ONG et amènerait les populations à établir leurs propres règles de gestion ? Ont-ils internalisé certaines normes avec le temps ? Notamment par l'insertion des règles environnementales dans leurs propres règles traditionnelles, le Dina Be ? Des mécanismes sociaux entraînent un blâme et une sanction sociale de ceux enfreignant les règles du Dina Be. On a de ce fait l'introduction de normes dont l'origine est une pensée anglo-saxonne dans un ensemble de normes traditionnelles malgaches. Avec le temps, pourraient-elles se fondre dans la tradition malgache ?

b. [Une conception anglosaxonne](#)

Dans les cas étudiés, la gestion communautaire a été mise en place parallèlement à une exclusion de certaines ressources, notamment des mangroves. Ces projets tentent d'allier deux conceptions de la protection trouvant leur origine aux Etats-Unis : le préservationnisme⁷ et le conservationnisme⁸. Toutefois, il s'agirait plutôt d'une préservation avec un non-usage des ressources par les communautés dont la surveillance serait assurée par celles-ci. Le type de gestion y est dit communautaire et laisse voir une « gestion » des ressources naturelles par des communautés qui n'ont pas d'accès à ces ressources et un pouvoir décisionnel limité de ces communautés dans un cadre déjà règlementé et en codécision avec d'autres acteurs. Les Vezo, animistes, ne font pas toujours une distinction claire entre les humains et le monde naturel non-humain.

Aussi, il y a certainement des chocs idéologiques, donnant lieu soit à une remise en question de leur vision du monde avec notamment le changement rapide et perceptible de celui-ci, soit une incompréhension et une imperméabilité de discours trop différents. Les conceptions occidentales ont toutefois été bien intégrées dans les discours locaux.

c. [Une volonté d'une limite d'utilisation](#)

Dans les trois cas, est cependant manifestée la volonté d'une limite dans l'exploitation et dans la dégradation de la mangrove. Ceci témoignerait ainsi d'une remise en cause de l'idée de ressources illimitées partagées par les Vezo. Celle-ci pourrait découler de la sensibilisation faite par les ONG. Toutefois, l'importance de protéger la mangrove à Ambohitsabo découle, quant à elle, d'une observation d'une disparition importante d'une partie de la mangrove, sans régénérescence, et d'une augmentation des inondations.

d. [Une responsabilité des usagers dans la diminution des ressources](#)

Beaucoup de villageois accusent les pêcheurs utilisant des filets moustiquaires de la diminution des quantités de poissons dans la mer, les charbonniers de la diminution de la mangrove ou encore leurs

⁷ « Préservationnisme » : exclusion de l'homme et de la société pour protéger la nature.

⁸ « Conservationnisme » : utilisation des ressources « en bon père de famille », gestion durable de la ressource par les différents acteurs pour concilier la protection de la nature et l'activité des acteurs.

propres pratiques antérieures qu'ils ne savaient pas être mauvaises. Ils ne semblent ainsi pas attribuer la diminution de leurs ressources naturelles à une volonté divine.

e. Une différenciation dans la protection

On remarque que la population n'a pas modifié ses pratiques, que les charbonniers coupent toujours la forêt sèche et que les pêcheurs utilisent toujours des filets moustiquaires, tout en expliquant qu'il faut protéger la mangrove. La déforestation de la forêt sèche ou la diminution du nombre de poissons en mer n'a poussé personne à se mobiliser en l'absence d'ONG à cet endroit. Même en ayant expérimenté la gestion communautaire de ressources, il n'y a pas eu de remise en question de leurs pratiques environnementales mais seulement de leur considération de la mangrove. Les sanctions concernent uniquement la coupe de la mangrove et cela apparaît comme bien assez pour la population les vivant comme des contraintes. Ainsi, on observe que la population s'est bien approprié les discours des ONG sur l'importance de protéger la mangrove et les oiseaux mais qu'ils ne disent mot sur les autres ressources naturelles. Une sensibilisation a, en effet, été faite uniquement auprès des villageois sur l'importance de conserver la mangrove et non sur l'environnement en général et la place d'une autorité et de sanctions dans la gestion apparaissent dans toute leur ampleur.

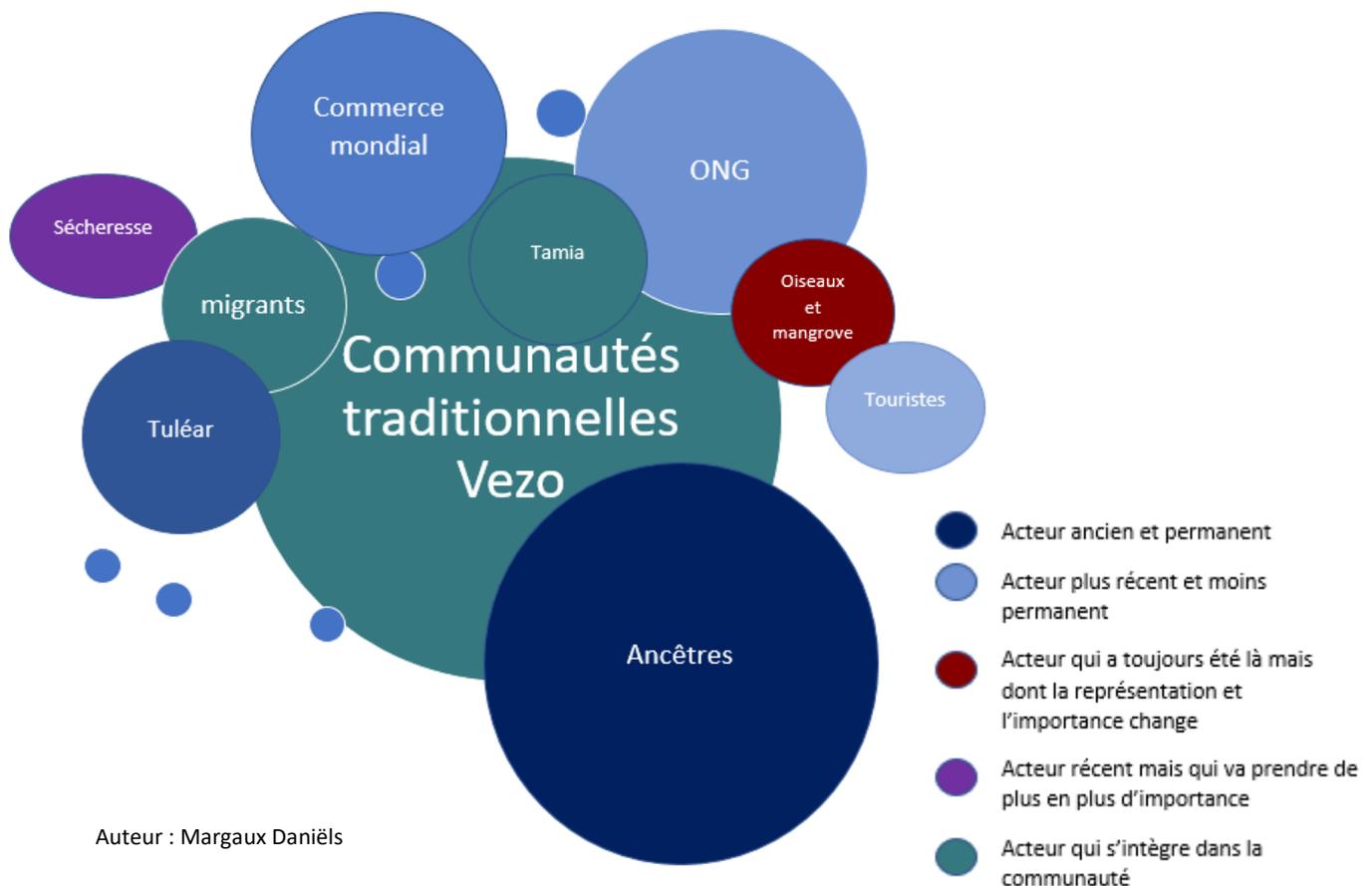
C'est finalement exactement la différenciation qui est faite par les ONG elles-mêmes dans leur protection qui se retrouve dans les communautés. Une différenciation entre espèces naturelles non-humaines est clairement établie par les occidentaux, selon des critères comme la rareté, la proximité aux humains ou des liens historiques. La distinction entre les espèces à protéger faite par les ONG n'a peut-être pas été comprise par tous. Ou peut-être qu'il s'agit pour eux d'une distinction similaire à la leur, avec leurs tabous ne s'appliquant qu'à certaines espèces. Peut-être y a-t-il une réconciliation entre leur idée du devoir de distinguer l'homme du vivant non humain, celle non exprimée d'une reconnaissance de l'homme comme un être vivant semblable à un animal et leurs interdits s'appliquant également à certaines espèces non-humaines. L'homme occidental semble, en effet, penser que les végétaux, oiseaux et lémuriers sont dignes d'une protection et d'un non-usage. L'idée de l'homme comme faisant partie du règne animal est peut-être mieux acceptée.

3) Quels sont les acteurs influençant l'évolution des perceptions et pratiques de la communauté traditionnelle Vezo vers une nouvelle communauté ?

Madagascar est un modèle en matière d'influence culturelle multiple, avec des origines ethniques provenant autant d'Asie, que d'Afrique de l'est, que d'Afrique du nord ou d'Europe, si bien qu'on ne sache plus très bien d'où sont issues les pratiques et croyances des différentes ethnies. De plus, les 18 ethnies deviennent de moins en moins distinctes, avec des mélanges de plus en plus importants entre elles. Arrivent également les influences extérieures contemporaines avec les ONG, les chinois et japonais, les touristes ou les médias. Cependant, on remarque que les Vezo sont très attachés aux traditions et que chaque transgression des anciennes pratiques est obtenue par une négociation difficile avec les ancêtres. Aussi, les ancêtres sont les plus grands freins à l'évolution des pratiques Vezo.

A côté de cela, les migrants, venus plus récemment pour l'activité économique de Tuléar, le commerce mondial ou à cause de la sécheresse touchant les forêts et terres agricoles, se fondent au sein des habitants de la communauté et amènent avec eux des pratiques différentes, comme l'utilisation de charbon. Les acteurs économiques, tels que Copefrito ou les exportateurs de sel, poussent aussi la

population à développer de nouvelles pratiques, comme la culture d'algues, la pêche intensive ou la production de sel. L'ONG impose, quant à elle, de nouvelles règles d'usage des ressources et interdit certaines pratiques. La nouvelle association communautaire comprend des membres de la population locale, développe une identité d'appartenance à l'association au cœur de la communauté et développe ses propres activités. Tous ces acteurs peuvent également influencer les représentations du monde des Vezo. Les touristes viennent aussi ponctuellement au contact de la population et véhiculent d'autres mœurs, d'autres représentations et valeurs et un autre mode de vie et de consommation. Quant aux oiseaux et à la mangrove, ils ont toujours été là mais la perception de ceux-ci change. La mangrove devient tantôt une ressource à exploiter pour son bois ou son charbon, tantôt une ressource à protéger par la loi et des sanctions.



4) Conclusion

Les discours de sensibilisation ont très bien été intégrés par la population locale. Seuls les nouveaux arrivants disent ne pas connaître l'importance de la mangrove. Ces discours ne concernent toutefois que la mangrove et pas le reste des ressources naturelles. On peut donc tout au plus penser qu'il y a eu revalorisation de la mangrove mais pas une réflexion environnementale profonde. La finitude des ressources semble toutefois maintenant envisagée, tout comme la responsabilité de l'homme dans leur disparition. Il est difficile de savoir si la différenciation établie par l'ONG entre les espèces protégées est comprise localement. Toutefois, ils disent apprécier la présence d'une certaine discipline préservant la mangrove, bien qu'ils soient contre l'interdiction totale de coupe.

VI. Réflexions et propositions

- ❖ Au vu de ces constats, il semblerait qu'une gestion environnementale serait plus efficace si elle se fait par des acteurs durables sur le terrain, comme les communautés ou l'Etat.
- Au vu de la difficulté d'initier le processus, les communautés pourraient bénéficier d'une aide les accompagnant dans la mise en place d'une gestion en commun, pour les amener à se concerter, à réfléchir aux problèmes et à communiquer. Cette aide pourrait avoir comme rôle de mener les discussions et les débats, de mettre en évidence les arguments et solutions entendues et peut-être de servir d'accompagnement administratif. Il faudrait pour cela qu'une volonté de gestion soit manifestée par la population locale, qu'il y ait une concertation de l'ensemble des membres de la communauté et que les règles soient élaborées par ceux-ci, sans l'imposition d'idées des acteurs externes, qui se contenteraient de les seconder.
- L'Etat aurait besoin de plus de moyens financiers extérieurs ou de changements politiques majeurs pour mener à bien la gestion. L'avantage de l'Etat par rapport aux communautés, et aux ONG, c'est son impact sur l'ensemble du territoire, qui lui permet une cohérence et une homogénéité territoriale.
- ❖ Si le rôle de l'ONG reste aussi important, il serait désirable qu'elle soit durable, au-delà de financements de durée limitée à quelques années, et qu'elle agisse sur des grands ensembles territoriaux. Ceci permettrait d'avoir une approche holistique de la gestion. Celle-ci s'inscrivant sur la durée, elle pourrait être plus réellement appropriée par la population et aurait un impact environnemental plus important et cela permettrait surtout d'éviter des déplacements de problèmes environnementaux. L'ONG reste toutefois moins fiable sur la durée que le gouvernement.
- ❖ Par ailleurs, qu'il s'agisse de l'Etat ou d'une ONG, la gestion d'un site nécessite impérativement d'y étudier préalablement l'historicité des pratiques et leurs causes et doit être adaptée aux problèmes locaux et contexte social rencontrés. Une réflexion sur la représentation de l'environnement de la population locale n'est pas non plus superflue. Une gestion ne peut pas être calquée sur une autre. Or, on observe que la gestion est souvent pensée à un niveau international et appliquée telle quelle localement.
- ❖ De plus, l'interdiction totale de l'usage de ressources est mal acceptée par la population et serait à éviter pour espérer une appropriation du projet par les communautés et un succès de la gestion mise en place. Cela implique toutefois de partager l'idée d'une cohabitation possible de l'homme et la nature.
- ❖ L'éducation des enfants malgaches peut mener à une meilleure prise en compte de leur environnement et des problèmes rencontrés. C'est aux malgaches à trouver des solutions pour leur pays. En effet, l'ONG semble être le principal acteur en matière d'éducation environnementale, sans pourtant en avoir ni les compétences ni en avoir fait un objectif central de son projet. En effet, l'éducation proposée par l'ONG ne cible pas l'ensemble de la population mais une minorité et porte, de plus, uniquement sur la protection ressources concernées par le projet. Le système éducatif idéal devrait être organisé par le gouvernement. Il concernerait tout le monde, serait donné avec une vision et des préoccupations liées à la culture malgache et en malgache. En effet, le français n'est que très peu pratiqué, voire pas du tout, dans beaucoup de régions et l'anglais encore moins. Toutefois, tout comme l'environnement, l'éducation nationale est délaissée par les financements nationaux autant qu'internationaux. Il serait pourtant judicieux de mettre en place une gratuité scolaire, des professeurs formés et du matériel. Il serait également souhaitable de repenser entièrement le programme de cours mais également de se positionner vis-à-vis de l'héritage de l'éducation française coloniale, des désirs de malgachisation de la société, des désirs d'ouverture sur le

monde anglophone de l'ancien président et de ceux d'un retour à la francophonie du président actuel. Il faudrait enfin également revaloriser l'éducation en elle-même et ses avantages au sein de la société.

VII. Conclusion générale

Le thème abordé dans ce travail est l'impact de la mondialisation sur la gestion des ressources côtières dans le sud-ouest de Madagascar.

Dans le contexte international prônant une gestion participative des ressources naturelles impliquant les populations locales et suite à l'observation des nombreux projets d'ONG sur place, ma recherche s'est orientée vers la question : *Quelle est l'influence des projets environnementalistes issus des acteurs internationaux sur les pratiques et la perception des communautés locales dans la province de Toliara ?*

Après le contexte et les apports théoriques, j'ai abordé dans ma phase exploratoire la problématique, les hypothèses, ainsi que la méthodologie utilisée. Par la suite, j'ai procédé à la présentation des données obtenues, par site, sur base de mes 83 entretiens qualitatifs sur trois sites à proximité de Tuléar (Sud-Ouest de Madagascar). Enfin, j'ai entrepris l'analyse de ces données afin de répondre aux hypothèses suivantes :

- 1) La mise en place d'une gestion communautaire est bénéfique pour la protection de l'environnement et pour la population locale
- 2) La présence des ONG est néfaste pour la population locale mais nécessaire pour l'environnement.
- 3) Le niveau socio-économique de la population aura une grande importance sur l'intérêt qu'elle porte à la préservation de son environnement et sur sa volonté ou sa capacité à modifier ses habitudes et son mode de vie
- 4) Les idées environnementalistes occidentales ont été intégrées dans les discours de la population locale mais pas dans leurs représentations de la nature.

Voici les réponses qui y ont été apportées :

- *Hypothèse 1 : La mise en place d'une gestion communautaire est bénéfique pour la protection de l'environnement et pour la population locale*

Contrairement aux idées reçues antérieurement, Elinor Ostrom a montré la possibilité d'une auto-organisation dans la gestion des biens communs par une discussion et une organisation entre les usagers, qui auraient établi collectivement des règles pour gérer la ressource équitablement. Mais ceci sous-entend la prévision d'un problème par les utilisateurs et la nécessité de s'organiser préventivement. Les ONG anticipent dès lors le problème à la place des utilisateurs, non pour leur propre subsistance mais pour la survie de la ressource elle-même. Toutefois, bien qu'elles portent le nom de gestion communautaire, ces gestions sont loin du modèle de l'auto-organisation.

En effet, dans les deux cas où une gestion a été mise en place, celle-ci est dite de type communautaire mais la participation des communautés est essentiellement une participation en aval. Elles assurent la surveillance des deux sites étudiés et participent au reboisement. Les associations communautaires ont été créées exclusivement pour la mise en place de la gestion environnementale et n'ont pas de réalité historique. Elles sont toutefois censées représenter la

population vivant dans la zone délimitée par le projet et leur président est élu par celle-ci. Toutefois, tous les membres ne sont pas impliqués, ni de la même manière, au sein de l'association et n'en bénéficient pas de la même façon. La nouvelle gestion a entraîné une certaine réorganisation au sein des communautés.

Les deux cas étudiés montrent bien que la notion très en vogue de « gestion communautaire » peut cacher des réalités très différentes et englober divers types de gestion.

La nouvelle gestion semble bénéfique pour la protection actuelle de l'environnement mais surtout par le respect des règles par la population. Mais ce bienfait n'est pas assuré sur le long terme étant donné qu'il ne repose pas sur une appropriation des communautés mais sur une autorité, l'ONG, dont la présence est incertaine sur le long terme, dépendante de financements ponctuels et même vouée à partir à terme.

- *Hypothèse II : La présence des ONG est néfaste pour la population locale mais nécessaire pour l'environnement. En effet, les pratiques traditionnelles locales sont destructrices des ressources naturelles.*

Les aires de protection de gestion communautaire ont ainsi été initiées par des ONG et leur influence se ressent toujours actuellement sur les décisions prises en matière de gestion. Pourtant, selon les idées véhiculées au niveau international, les communautés locales prennent soin de leurs ressources naturelles et les préservent. Cependant, les ONG ont imposé de nouvelles règles, qui ne correspondent pas à un retour aux pratiques traditionnelles tant prônées par la communauté internationale. Les pratiques traditionnelles des Vezo semblent toutefois respectueuses de l'environnement mais celles-ci ne peuvent plus s'appliquer avec le changement du monde qui entoure ces populations. Elles ont ainsi été modifiées, de façon plus ou moins importante selon l'accès du site à la mondialisation et aux migrants dont les pratiques sont différentes. Ces nouvelles pratiques n'ont toutefois pas été l'objet d'une transformation de la part des ONG, qui ont préféré les interdire d'une aire précise et les déplacer hors de celle-ci. Les mêmes ressources sont toujours donc utilisées mais proviennent de plus loin, voire beaucoup plus loin comme à Sarodrano. La présence de ces ONG semble dès lors bénéfique pour certaines ressources uniquement et non pour l'environnement en général. Elle apparaît également plus ou moins néfaste pour la population, selon l'accès aux ressources hors de l'aire de gestion et aux nouvelles opportunités de revenus.

Ainsi, quelle que soit la gestion actuelle des ressources par la population locale, elle est substituée par une gestion de type préservationniste en vogue, avec un non-usage de la mangrove sans consultation de la population. A penser que la communauté internationale n'a pas tellement confiance dans cette gestion traditionnelle qu'elle présente pourtant comme naturellement conservatrice de son habitat. Elle semble toujours percevoir la présence des populations locales comme destructrice pour leur environnement et non-compatible avec une protection de celui-ci. En effet, elle a initié la protection de ces sites naturels, décrétant qu'elle était nécessaire pour conserver un patrimoine naturel mondial. Mais cette conception de patrimoine naturel mondial a-t-elle été appropriée par ses usagers ? La notion de patrimoine mondial justifie dès lors une ingérence lorsqu'un Etat est considéré comme défaillant dans la gestion de son environnement soumis à une crise écologique. Quelle considération faire aux utilisateurs des ressources à protéger ? L'ingérence très présente dans les pays en développement peut poser la question de souveraineté nationale et de l'historicité et de la culture propres à un peuple. Est-ce que des

mesures pensées au niveau international et avec une idéologie occidentale et généralement américaine peuvent être appliquées indépendamment du contexte local ?

- *Hypothèse III : le niveau socio-économique de la population aura une importance de taille sur l'intérêt qu'elle porte à la préservation de son environnement et sur sa volonté ou sa capacité à modifier ses habitudes et son mode de vie.*

Le niveau socio-économique de la population, à savoir ses très faibles revenus et l'absence d'éducation, a un impact sur l'absence d'une vision à long terme vis-à-vis de leur vie, de leur pays ou du devenir de leur environnement. La pauvreté est d'autant plus un frein que les valeurs véhiculées se rapportent à l'argent et que la notion de développement au niveau international est une notion de développement économique. L'éducation, comme secteur peu rentable à court terme, est d'ailleurs un secteur totalement sous-investi. En l'absence d'emploi sur la durée, chaque jour est incertain en termes de revenus. L'environnement n'est pas une priorité et la réflexion vis-à-vis de celui-ci n'est pas encouragée. Il n'y a ainsi pas d'anticipation d'une disparition des ressources et pas d'initiation d'une gestion de celles-ci, ce que tente de pallier les ONG. Toutefois, cette absence d'anticipation est également liée à l'ontologie des Vezo qui considèrent leurs ressources comme éternelles et leur futur comme une répétition du passé dans un cycle naturel transcendant les générations. En effet, ils ne partagent pas l'idéologie d'un progrès linéaire au cours des efforts de l'homme dans une vie ni la valeur occidentale que l'on accorde au changement. La permanence et la répétition de l'ordre naturel ont une place centrale dans la culture Vezo, où les règles sont édictées par la tradition et la présence permanente des ancêtres, jusqu'à l'occupation de la maison traditionnelle. De plus, ils ne font pas toujours une distinction stricte entre l'homme et le non-humain, et lorsqu'ils le font, ne pensent pas que les espèces naturelles non-humaines méritent le respect s'il n'y a pas d'interdits ancestraux qui s'y rapportent. L'idée d'un patrimoine naturel mondial et celle d'un non-usage de la nature semble également de ce fait en décalage. Alors, l'éducation environnementale entreprise par les ONG a-t-elle trouvé un écho auprès des communautés ?

- *Hypothèse IV : Les idées environnementalistes occidentales ont été intégrées dans les discours de la population locale mais pas dans leurs représentations de la nature*

Les discours de sensibilisation ont très bien été intégrés par la population locale. Seuls les nouveaux arrivants disent ne pas connaître l'importance de la mangrove. Ces discours ne concernent toutefois que la mangrove et non le reste des ressources naturelles. On peut donc tout au plus penser qu'il y a eu revalorisation de la mangrove mais pas une réflexion environnementale profonde. La finitude des ressources semble toutefois maintenant envisagée, tout comme la responsabilité de l'homme dans leur disparition. Il est difficile de savoir si la différenciation établie par l'ONG entre les espèces protégées est comprise localement. Par ailleurs, ils disent apprécier la présence d'une certaine discipline préservant la mangrove, bien qu'ils soient contre l'interdiction totale de coupe.

Il y a très certainement une modification des représentations, ne serait-ce que par l'apport de nouvelles connaissances, même si elle est moins importante que ce que ne laissent transparaître les discours. De plus, dans les deux cas étudiés, les règles de protection ont été introduites dans les règles traditionnelles locales du Dina Be et sont bien respectées par la population. Cela aura-t-il un impact sur le long terme ? Il s'agit d'une éducation faite en matière d'environnement, qui

laissera peut-être des traces en cas d'arrêt de la protection actuelle, mais sans doute loin du patrimoine issu des discours de la communauté internationale.

C'est sur base des constatations résultant de l'analyse des résultats que je rédigerai mes propositions d'améliorations. Elles concerneront l'amélioration de la gestion environnementale à Madagascar par le biais, notamment, d'une meilleure prise en compte du contexte local par les ONG, de l'éducation de la population et d'une plus grande implication de celle-ci ou de l'Etat dans les projets environnementaux.

Bibliographie

Afrique-Planete - Madagascar. (2017). *ECONOMIE - MADAGASCAR*. Récupéré sur Afrique Planète: <http://www.afrique-planete.com/madagascar/economie.htm>

Alain, J.-P. (2015). *Dictionnaire de l'ethnologie malgache*. Paris: Editions Publibook Université.

Andriamahefazafy, F., Bidau, C., Cahen-Fourot, L., Méral, P., Serpantié, G., & Toillier, A. (2011). *Analyse historique des PSE à Madagascar : entre continuité et rupture*. Serena.

Andriamanga, A., & Capron, A. (2015). Un ex-ministre accusé de massacrer des flamants roses à Madagascar. *Les Observateurs*.

Andrianaivo, M. (2014). Les récifs coralliens de Madagascar en danger. *La Tribune de Diego et du Nord de Madagascar*.

ASSOAL; Habitat et Participation. (2012, Avril). *Mais qu'est-ce que la bonne gouvernance ?* Récupéré sur dialogues, propositions, histoires pour une citoyenneté mondiale: <http://base.d-ph-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-9075.html>

Bihl, A. (2008, Décembre). Immanuel Wallerstein, Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde. *¿ Interrogations ?*

Blanc-Pamard, C., & Rakoto Ramiarantsoa, H. (2008, Juillet 4). « La gestion contractualisée des forêts en pays betsileo et tanala (Madagascar) ». *Cybergeo*.

Bouisset, C., & Degrémont, I. (2013, juin 16). Patrimonialiser la nature : le regard des sciences humaines. *VertigO*.

Brunel, S. (2007, Février 14). Qu'est-ce que la mondialisation ? *Sciences Humaines*.

Carrière-Buchsenschutz, S. (2006). L'urgence d'une confirmation par la science du rôle écologique du corridor forestier de fianarantsoa. *études rurales*, pp. 181-196.

Conservation International Madagascar. (s.d.). *De l'échelle « site » à l'échelle « national »*. Récupéré sur Conservation International: <http://www.conservation.org/global/madagascar/qui-sommes-nous/Pages/Qui-Sommes-Nous.aspx>

- Conservation International Madagascar. (s.d.). *PACTES DE CONSERVATION, Gestion des Aires Protégées*. Récupéré sur Conservation International: <http://www.conservation.org/global/madagascar/Pages/pactes-de-conservation.aspx>
- Cours de droit.net. (s.d.). *Le trust (la fiducie)*. Récupéré sur Cours de droit.net: <http://www.cours-de-droit.net/le-trust-ou-fiducie-en-droit-anglais-a126577276>
- Délégation de l'Union européenne à Madagascar. (s.d.). *Appui aux acteurs non étatiques*. Récupéré sur Délégation de l'Union européenne à Madagascar: http://collections.internetmemory.org/haeu/content/20160313172652/http://eeas.europa.eu/delegations/madagascar/eu_madagascar/support_nsa/index_fr.htm
- GECO. (s.d.). *Office National pour l'Environnement*. Récupéré sur GECO: <http://www.geco-madagascar.org/fr/7/132/office-national-pour-l%E2%80%99environnement.html>
- GIZ. (s.d.). *Protection et utilisation durable des ressources naturelles*. Récupéré sur GIZ: <https://www.giz.de/en/worldwide/23981.html>
- Ilo program of Cornell University ; FOFIFA ; INSTAT. (s.d.). *Data*. Récupéré sur ILO: <http://www.ilo.cornell.edu/ilo/data.html>
- Jacaranda de Madagascar. (s.d.). *Les Vezo sur la côte Sud-Ouest de la Grand Île*. Récupéré sur Jacaranda de Madagascar: <http://www.jacaranda.fr/guide-madagascar/culture/ethnies/vezo/>
- La Rédaction du Petit Solognot. (2016). De l'eau potable à un village malgache. *Le Petit Solognot* .
- La Revue de la Présidence. (2016, Décembre). Discours du Président de la République Hery Rajaonarimampianina à l'ouverture de la Conférence des Bailleurs . *La Revue de la Présidence* N°25, p. 17. Récupéré sur Présidence de la République de Madagascar: <http://www.presidence.gov.mg/cloture-de-la-conference-des-bailleurs-et-investisseurs-pour-madagascar/>
- La Revue de la Présidence. (2017, Février). Madagascar-Suède, L'Environnement marin. *La Revue de la Présidence* N°27, p. 24.
- La Revue de la Présidence. (2017). RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DE MAHAJANGA. *La Revue de la Présidence* N°27, p. 24.
- La Revue de la Présidence. (2017, Mai). XVIème Congrès International de l'ARIC à Antananarivo "La Mondialisation, une opportunité pour affirmer l'identité". *La Revue de la Présidence* N°30, p. 24.
- Lebigre, J.-M. (2016). *Petite encyclopédie du Grand Sud de Madagascar*. Bordeaux: Presses universitaires de Bordeaux.
- Libération. (2009). MICHEL SERRES: «LA MARCHANDISE, C'EST L'ÉQUILIBRE. LA CULTURE, C'EST L'ACCROISSEMENT». *Libération*.

- L'indécise. (s.d.). *Analogisme versus naturalisme inspiré par Ph.Descola*. Récupéré sur L'indécise: <http://indecise.hypotheses.org/130>
- Loi n°2015-005 portant refonte du Code de Gestion des Aires Protégées. (2015). Récupéré sur <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/mad146122.pdf>
- Magdelaine, C. (2005, Décembre 29). *L'Homme face à l'Environnement, ou le défi du temps !* Récupéré sur notre-planete.info: https://www.notre-planete.info/actualites/actu_805_homme_environnement_defi_temps.php
- maphilo.net. (s.d.). *Le travail et la technique - Cours de philosophie*. Récupéré sur maphilo.net: <http://www.maphilo.net/travail-technique-cours.html>
- Maris, B. (2003). *Economistes, experts et politiques*. Paris: De Boeck Supérieur.
- Mouzard, T. (2011). *Territoire, trajectoire, réseau Créativité rituelle, populaire, identification et Etat postcolonial (Une triple étude de cas malgache)*. Récupéré sur HAL, archives ouvertes: <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00819403/document>
- N. McCloskey, D. (2004). *La rhétorique des sciences économiques*. Lyon: ENS Editions.
- News Mada. (2017). Utilisation des moustiquaires : vers son implication dans le "Dina Be". *News Mada*.
- Nga, L. H. (2016). *Self-organized Common Pool Resource Regime: A case study of Ambondrolava mangrove complex in Southwest Madagascar*.
- Rakoto Ramiarantsoa, H., Blanc-Pamard, C., & Pinton, F. (2012). *GÉOPOLITIQUE ET ENVIRONNEMENT, Les leçons de l'expérience malgache*. Marseille: IRD.
- Regards philosophiques sur la mondialisation*. (2005). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- rfi. (2016). Madagascar: les enjeux post-conférence des bailleurs de fonds. *rfi Afrique*.
- Servigne, P. (2010). *La Gouvernance des Biens Communs*. Liège: Barricade.
- Tardif, J. (2008). Mondialisation et culture : un nouvel écosystème symbolique. *Questions de communication*, pp. 197-223.
- Tourisme, L. M. (2016, Janvier 8). *Les 22 régions en un clic*. Récupéré sur Ministère du Tourisme: <http://www.tourisme.gov.mg/les-22-regions-de-madagascar/>
- Trans-Mad'Développement. (2005, Octobre 11). *Madagascar dans tous ses états, histoire de savoir ! (Partie 1)*. Récupéré sur Trans-Mad'Développement: <http://www.transmad.org/news/35/44/Madagascar-dans-tous-ses-etats-histoire-de-savoir-Partie-1.html>
- UICN. (2017, Avril 12). *What are mangroves worth? There's no easy answer*. Récupéré sur UICN: <https://www.iucn.org/news/forests/201704/what-are-mangroves-worth-there%E2%80%99s-no-easy-answer>

UICN. (s.d.). *Mangrove restoration*. Récupéré sur UICN: <https://www.iucn.org/theme/forests/our-work/forest-landscape-restoration/mangrove-restoration>

Vacances chez Freddy. (s.d.). *Les Pêcheurs Vezo*. Récupéré sur Vacances chez Freddy: <http://vacanceschezfreddy.free.fr/pecheurvezo.htm>

Wikipédia. (s.d.). *Toliara*. Récupéré sur Wikipédia: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Toliara>

WWF. (2017). *Alliance internationale pour une conservation plus efficace des mangroves*. Récupéré sur WWF: <http://www.wwf.mg/?295450/Alliance-internationale-pour-une-conservation-plus-efficace-des-mangroves>

Annexes

Figure1 : Sarodrano 2004

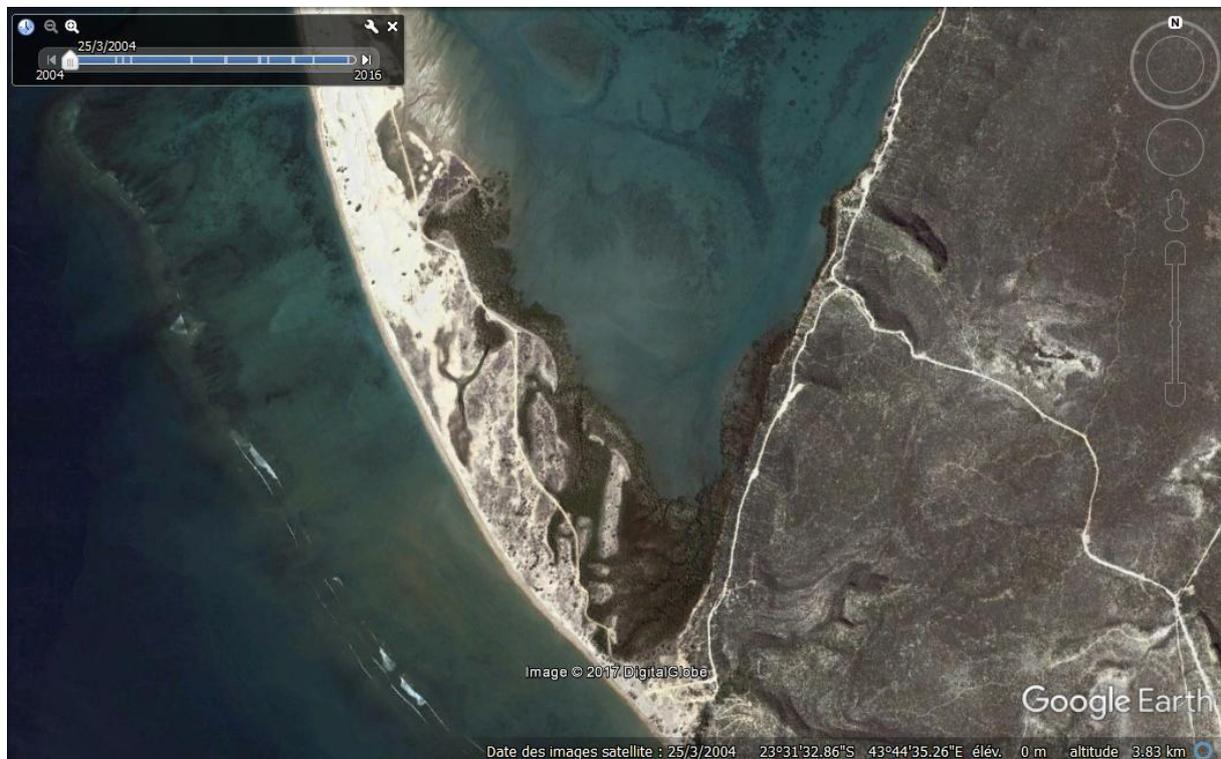


Figure2 : Sarodrano 2016

La surface de la mangrove n'a pas évolué. Il faut, de plus, préciser que sur la photo de 2016, la photo a été prise plus d'un mois plus tôt, mi-février, soit à la fin saison chaude et humide pendant laquelle la végétation est plus

dense que sur la photo de mars 2004. Mais même avec cela, la surface de mangrove est la même.

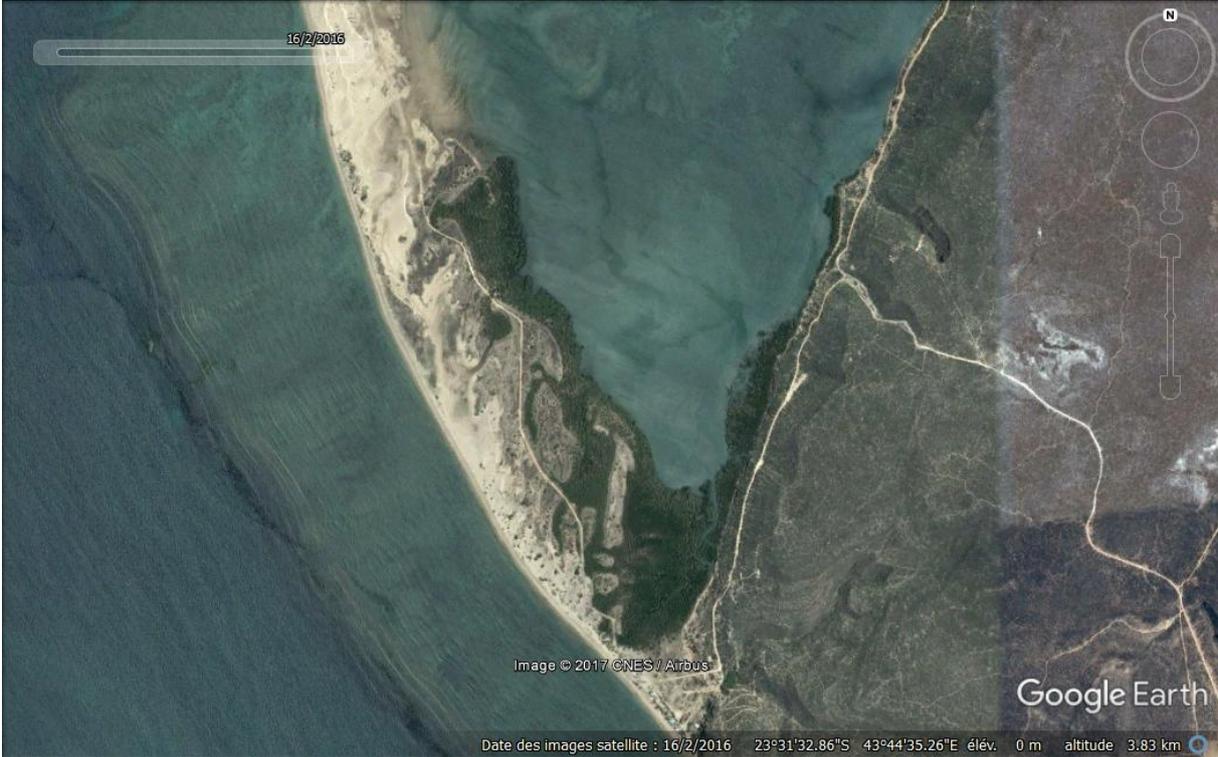


Figure 3 : Mangrove de Tuléar à Ambohitsabo en 2007

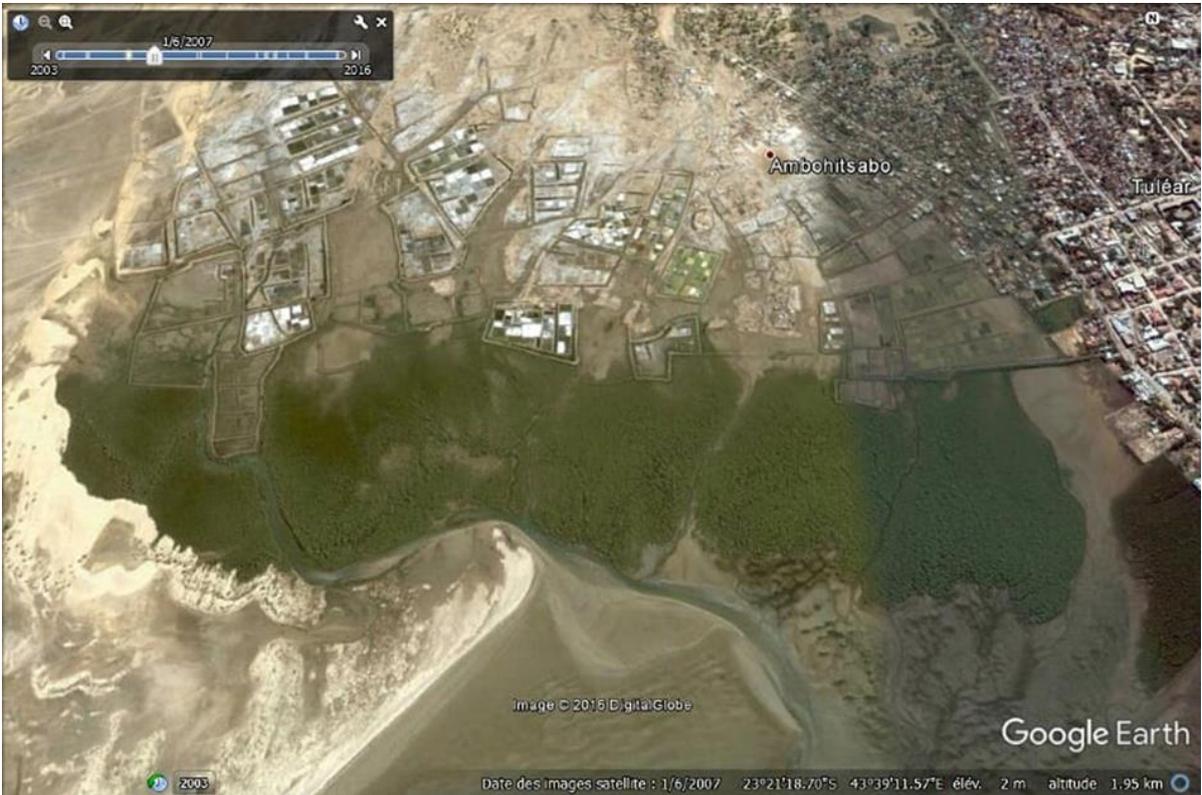


Figure 4 : Mangrove de Tuléar à Ambohitsabo en 2016

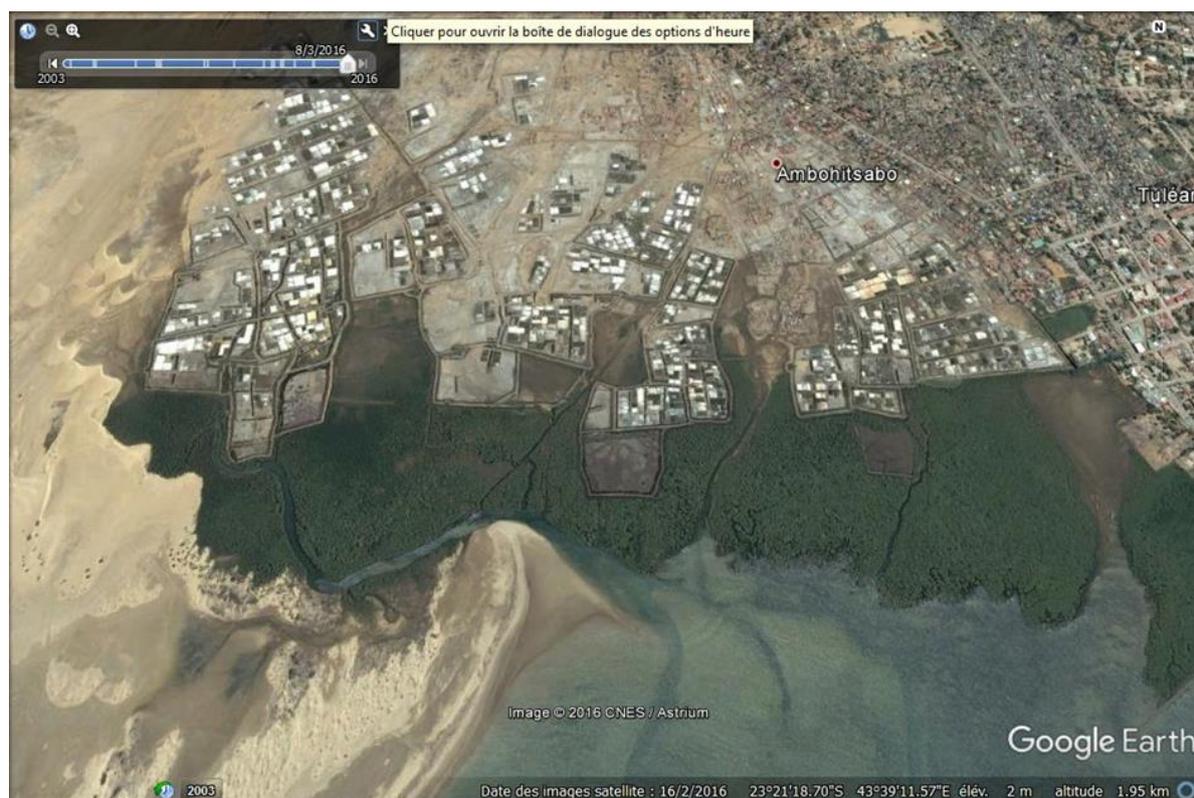


Figure 5 : Historique des politiques de conservation

Tableau 1. Trajectoire historique des politiques de conservation à Madagascar

Date	Politiques forestières ou de conservation à Madagascar
Avant 1900	Sous la Royauté malgache, interdiction par Andriampoinimerina de résider en forêt, d'y exploiter le bois d'œuvre et d'y fabriquer du charbon (Callet,1978)
1913	Décret réorganisant le régime forestier et interdisant les feux.
1930	Décret créant la première réserve forestière à but écologique au monde.
Entre 1930 et 1960	Plus d'un million d'hectares de forêts ont été classées
1960	Ordonnance définissant le domaine forestier national en sept catégories (forêts classées, réserves naturelles, zones de protection, parcs nationaux, réserves spéciales, périmètres de reboisement ou de restauration, stations forestières ou piscicoles, terres affectées à l'administration des Eaux et Forêts.
1970	Madagascar ratifie la Convention africaine pour la conservation de la nature et de ses ressources
1975	Madagascar ratifie la Convention de Washington (CITES)
1983	Madagascar ratifie la Convention sur la protection du patrimoine mondial (UNESCO)
1985	Madagascar ratifie la convention de Nairobi pour la gestion du milieu marin et des zones côtières
1987	Madagascar prépare un Plan National d'Action Environnementale (PNAE)
1990	Madagascar adopte la loi portant Charte de l'Environnement
1991	Lancement du PNAE et appui des bailleurs de fonds (Banque Mondiale, etc.)
1991	Création de l'ANGAP, association nationale pour la gestion des aires protégées.
1992	Mise en place du Programme Environnemental 1 (PE 1)
1992	Madagascar ratifie la Convention sur la Diversité Biologique
1997	Fin du PE1 et préparation du PE2
1998	Madagascar ratifie la convention RAMSAR relative aux zones humides.

(Bertrand, Rabesahala Horning, & Montagne, 2009)

Figure 6 : exemple de questions d'entretien de la population

- Niveau socio-économique :
 - Quelles sont vos activités et sources de revenus ?
 - Combien gagnez-vous par jour ? Est-ce suffisant pour vivre ?
 - Avez-vous été à l'école ? Jusqu' à quel âge ?
 - Combien avez-vous d'enfants ? A quel âge vous êtes-vous marié ?

- Modes d'utilisation de la mangrove :
 - Quelle est l'histoire de la mangrove ici ?
 - Allez-vous dans la mangrove ?
 - Avez-vous des permis de coupe de bois ? Est-ce suffisant pour vos activités ?
 - Est-ce qu'il y a des coupes de bois illégales ? Est-ce que le rôle du gardien est efficace, y a-t-il assez de gardiens selon vous ?
 - Où trouvez-vous le charbon et bois de construction ? D'où viennent-ils ?
 - Combien en utilisez-vous par jour ?
 - Pêchez-vous dans la mangrove ? Y-a-t-il assez de poissons ? Assez gros et autant qu'avant ?
 - Pêchez-vous dans la mer ? Y-a-t-il assez de poissons ? Assez gros et autant qu'avant ?

- Importance de la conservation de la mangrove :
 - Est-ce un problème de détruire la mangrove ? Pourquoi ?
 - Est-ce que vous auriez protégé la mangrove avec les communautés en l'absence de Honko ? Est-ce que la destruction de la mangrove était un problème pour vous avant que Honko arrive ?
 - Est-ce qu'il y a des esprits dans la mangrove ?
 - Qui faisait du charbon ? Où sont partis les charbonniers aujourd'hui ?
 - Est-ce que la présence de l'ONG Honko est une bonne chose ? Pourquoi ?
 - Que pensez-vous de Honko ? Est-ce que Honko fait du bon travail ? Pourquoi ?
 - Êtes-vous adhérent du VOI ? Pourquoi ?
 - Que pensez-vous du VOI ? Est-ce que le VOI fait du bon travail ? Pourquoi ?
 - Depuis quand le VOI existe-t-il ?
 - Comment était-ce avant l'arrivée de Honko ? La vie est-elle différente maintenant ?
 - Est-ce un problème si Honko s'en va ?
 - Est-ce que vous avez plus d'argent depuis que Honko est là ? Plus ou moins d'argent qu'avant ?

- Choix de vie :
 - Est-ce que vous êtes ici ? Est-ce que vous aimez la vie ici et est-ce que vous voulez vivre ici toute votre vie ?
 - Est-ce que, pour vous, c'est plus important d'avoir de l'argent ou avoir un tombeau pour la vie d'après ?
 - Est-ce que vous pensez que vous êtes pauvres ?
 - Si vous pouviez choisir un travail, quel travail feriez-vous ?

- Vision des vazahas :
 - Que pensez-vous des vazahas ? Des ONG ? Des touristes ? Des chinois et indiens ?
 - Est-ce qu'il y a des migrants ici ?
 - Est-ce que les migrants et vazahas respectent les règles locales ?